

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 9 mars 2026 à 18h30
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 4 mars 2026

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 18
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s): 0
Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : ROCHE Nicolas (pouvoir à HARNIST Pierre)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2026/03/09 – 01 – DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés,
DESIGNE M. Pierre HARNIST secrétaire de séance.

Date de publication: **01 AVR. 2026**
Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....: **01 AVR. 2026**



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Pierre HARNIST

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 9 mars 2026 à 18h30
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 4 mars 2026

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents.....: 18
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s): 0
Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,

et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJINI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : ROCHE Nicolas (pouvoir à HARNIST Pierre)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2026/03/09 - 02 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 10 JANVIER 2026

Le Maire soumet le procès-verbal, transmis avec l'invitation à la présente séance, à approbation du Conseil municipal.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés,
APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 10 janvier 2026.

Date de publication

01 AVR. 2026

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:

01 AVR. 2026



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Pierre HARNIST

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 9 mars 2026 à 18h30
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 4 mars 2026**

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 18
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s): 0
Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : ROCHE Nicolas (pouvoir à HARNIST Pierre)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2026/03/09 – 03 – DECISION DE NE PAS POURSUIVRE L’ACTION EN JUSTICE AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF A L’ENCONTRE DE LA DECISION DU DASEN DE RETRAIT D’UN POSTE BILINGUE A L’ECOLE MATERNELLE LA ROSELIERE A LA RENTREE SCOLAIRE EN SEPTEMBRE 2025

Le Maire revient sur le référé introduit devant le juge du Tribunal administratif, en référence à la délibération du Conseil municipal du 23 juin 2025, à la suite de la décision de fermeture d’un poste bilingue à l’école maternelle La Roselière par le Directeur des Services Académiques de l’Education Nationale (DASEN).

La commune de Roeschwoog a introduit le 7 juillet 2025 devant le juge des référés du tribunal administratif de Strasbourg une requête contre la décision du Directeur des Services Académiques de l’Education Nationale du Bas-Rhin de supprimer une classe bilingue paritaire à l’école maternelle communale la Roselière.

Le 31 juillet 2025, le juge des référés a rejeté cette requête.

La procédure contentieuse se poursuit toutefois et une médiatrice a été sollicitée pour effectuer une médiation entre le DASEN et le Maire de la commune de Roeschwoog.

La médiatrice a organisé une rencontre le 17 février dernier au collège de Soufflenheim.

Le Maire regrette l’attitude de l’Education Nationale durant toute l’année 2025 et encore pendant ce rendez-vous.

Il explique que lors de cette rencontre, la médiatrice a essayé de faire dialoguer M. le DASEN, accompagné de M. l’Inspecteur de l’Éducation Nationale de notre circonscription, M. le Maire de Neuhaeusel et lui-même.

Au terme de cette réunion, il apparaît que les représentants de l’éducation nationale ne reconnaissent pas d’erreur d’appréciation, ni d’erreur dans la gestion du dossier de l’attribution des postes et des classes à l’école maternelle de Roeschwoog pour l’année scolaire 2025 – 2026.

Le Maire le regrette.

Les élus du regroupement pédagogique de l’Uffried, sont conscients de l’hiver démographique que connaissent nos villages avec une baisse programmée du nombre d’enfants dans les années à venir.

C’est pourquoi, dès janvier 2025, ils ont cherché à discuter avec le DASEN. Finalement les Maires des quatre communes ont réussi à obtenir en février 2025 un rendez-vous, lors duquel a été rappelé l’aide que Roeschwoog a apportée par le passé (comme, par exemple, la facilitation d’accueil à Roeschwoog des enfants de l’école maternelle de Leutenheim, privés en cours d’année de leur enseignante malade, sans proposition de remplacement).

Les élus ont présenté au DASEN leur vision d’une diminution des classes sur plusieurs années, de manière organisée et en rapport avec la réalité des effectifs.

Lui ont aussi été rappelé le soutien à la pratique de l’allemand standard et dialectal.

Ces éléments ont été détaillés dans un courrier en date du 12 février 2025.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Il informe que cette délibération peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication

Le Maire rappelle le désappointement d'apprendre fin mars 2025 la suppression d'une des 2 classes bilingues paritaires de l'école maternelle de Roeschwoog (sur un total de 4 classes) décidée par le DASEN sans consultation ou information préalable de sa part.

Le Maire souligne les tentatives de discussion avec le DASEN, en multipliant les appels téléphoniques et les mails sans obtenir de rendez-vous.

Aussi, la Commune de Roeschwoog a introduit un recours gracieux contre cette décision prise en l'absence de projection chiffrée correcte. Après les inscriptions au courant du mois d'avril 2025, il est apparu que l'école maternelle pouvait tabler à la rentrée de septembre 2025 sur 24 enfants en filière monolingue, 33 en filière bilingue et 15 pour la classe Tomi Ungerer.

Parallèlement, il est apparu que seuls 5 élèves étaient inscrits dans la classe unique monolingue de l'école maternelle de Neuhaeusel.

Le maire de Neuhaeusel a alors eu le courage de fermer son école une année plus tôt que prévu (et à quelques mois des élections municipales).

Il apparaissait dès lors logique que le DASEN proposerait au mois de juin que l'école maternelle de Roeschwoog - qui allait accueillir les enfants de Neuhaeusel et Fort-Louis - retrouve pour la rentrée ses 4 classes : 1 monolingue, 2 bilingues paritaires et 1 Tomi Ungerer.

Le DASEN et son IEN ont cependant maintenu la fermeture de la classe bilingue paritaire.

Cette décision va à l'encontre de l'intérêt des enseignants (l'enseignante en allemand doit passer au français dans une classe surchargée) et de la bonne ambiance dans l'école.

Cette décision va à l'encontre de l'intérêt de l'enseignement bilingue (suppression du principe 1 enseignant / 1 langue et perte d'1/2 effectif enseignant formé en allemand).

Cette décision va à l'encontre de l'intérêt des enfants, puisque les monolingues se retrouvent à 14 dans une classe et les bilingues se seraient retrouvés à 33 dans une classe à 3 niveaux (au final 3 enfants ont quitté l'enseignement bilingue paritaire et ont été inscrits en section Tomi Ungerer).

C'est la raison pour laquelle, face à l'absence de discussion possible avec l'Education Nationale, la Commune s'est résolue à entamer une procédure contentieuse.

Lors de la rencontre du 17 février 2026, le DASEN ne s'est pas excusé de la façon dont les choses se sont déroulées. Il aurait pu reconnaître un défaut de communication.

Sur le fond, sa décision de conserver 33 enfants en une seule classe bilingue et de diviser en deux un effectif de 29 monolingues a été justifiée par une seule raison : les indices de position sociologique, plus défavorables chez les monolingues.

Cette seule explication, au vu des effectifs concernés, n'est pas suffisante. Elle est surtout incohérente au vu du peu d'empressement de l'éducation nationale pour inciter les familles avec des indices de position sociologique inférieurs, à choisir, eux aussi, la voie bilingue.

Le seul élément positif a été l'engagement de l'IEN à ne pas fermer une classe supplémentaire à l'école maternelle si les effectifs se maintiennent au-delà de 74.

Grâce à la médiation, le Maire indique qu'il a pu avoir une discussion avec le DASEN, ce qu'il lui avait refusé pendant 5 mois.

Mais en l'absence de reconnaissance des erreurs commises, le Maire indique qu'il ne peut être satisfait, et qu'il reste écœuré par l'absence de soutien à l'enseignement bilingue et aux enfants qui le suivent.

Si le combat politique doit se poursuivre face aux obstacles mis au développement du bilinguisme, le cas de l'école de Roeschwoog, objet de l'action en justice, doit s'analyser concrètement.

Factuellement, l'année scolaire est largement entamée. Le mal est donc fait et l'erreur consommée.

Un changement de la composition des classes pour les derniers mois de l'année scolaire n'est plus souhaitable.

Le Maire remercie la médiatrice pour ses actions et sollicite l'avis du Conseil municipal pour mettre ou non fin à la procédure judiciaire en cours.

Entendu l'exposé du Maire et les résultats de la médiation

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la proposition de M. le Maire de mettre fin à la procédure de recours au Tribunal administratif à l'encontre de la décision du DASEN de fermer un poste de bilingue à l'école maternelle La Roselière.

Date de publication

01 AVR. 2026

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....

01 AVR. 2026



Pour extrait conforme,

Le Maire,

Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance
Pierre HARNIST

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 9 mars 2026 à 18h30
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 4 mars 2026

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents.....: 18
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s): 0
Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : ROCHE Nicolas (pouvoir à HARNIST Pierre)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2026/03/09 – 04 - DECISION DE CREATION D'UN POSTE D'AGENT CONTRACTUEL POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE POUR RENFORCER L'EQUIPE DES ATSEM A L'ECOLE MATERNELLE

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.
Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Afin de pouvoir répondre au besoin du service et pour renforcer l'équipe des ATSEM, le Maire propose la création d'un emploi d'aide à l'école maternelle au grade d'ATSEM principal 2^{ème} classe contractuel pour accroissement temporaire d'activité à compter du 1^{er} avril 2026 pour une durée de 4 mois.

Le temps de travail des ATSEM est de 35h hebdomadaire pendant la période scolaire, de 10h pendant les petites vacances scolaires et de 60 heures pendant les congés d'été.

Le temps de travail définitif de l'agent sera déterminé en fonction de la date effective de recrutement.

Si ce recrutement intervient avant les congés scolaires de printemps, il sera annualisé.

Si le recrutement intervient courant des congés scolaires de printemps ou après, le recrutement se fera à temps complet à 35/35^{ème}.

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L313-1 et L332-23 1°,

Vu le décret 2015-1912 du 29 décembre 2015 portant diverses dispositions relatives aux agents contractuels de la fonction publique territoriale

Vu le tableau des emplois,

Considérant la nécessité de créer un emploi non permanent d'ATSEM principal 2^{ème} classe pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, pour renforcer l'équipe des ATSEM,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE le recrutement d'un agent dans le grade d'ATSEM principal 2^{ème} classe pour une aide à l'école maternelle à temps complet, en qualité de contractuel pour une durée de 4 mois.

Les attributions consisteront :

- à assister dans leurs tâches quotidiennes les enseignants,
- à seconder les ATSEM titulaires dans leur travail,

- à accueillir les enfants,
- à inculquer les règles d'hygiène aux enfants et à les aider,
- à assurer la propreté et le nettoyage courant des locaux en période scolaire et le nettoyage approfondi des locaux en période de congés scolaires.

La durée hebdomadaire de service sera déterminée en fonction de la date de recrutement effectif de l'agent :

- si la période du contrat démarre avant et inclut les petites vacances scolaires de printemps 2026, le temps de travail sera annualisé jusqu'à la fin du contrat en tenant compte des périodes scolaires (travail 35h hebdomadaire), des périodes de petites vacances (10 heures de travail à effectuer) et de grandes vacances (60h de travail à effectuer).
- si la période du contrat démarre après les congés scolaires de printemps, l'agent sera recruté à raison de 35/35^{ème}.

La rémunération se fera sur la base de l'échelon 1 du grade d'ATSEM principal 2^{ème} classe : indice brut : 368, indice majoré : 367.

Le contrat d'engagement sera établi sur les bases de l'application de l'article 3, 1° de la loi du 26 janvier 1984 modifié pour faire face à un accroissement temporaire d'activité : 12 mois pendant une même période de 18 mois.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget de l'exercice 2026.

Date de publication:

01 AVR. 2026

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:

01 AVR. 2026



Pour extrait conforme.

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Pierre HARNIST

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 9 mars 2026 à 18h30
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 4 mars 2026

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 18
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s): 0
Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,

et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : ROCHE Nicolas (pouvoir à HARNIST Pierre)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2026/03/09 – 05 - MODIFICATION DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)

Vu

- le code général des collectivités territoriales ;
- le code général de la fonction publique et notamment ses articles L.712-1, L.714-4 et suivants,
- le décret n° 91-875 du 6 septembre 1991 pris pour l'application de l'article L.714-4 du code général de la fonction publique (l'intitulé de ce décret a été actualisé par décret n°2025-888 du 4 septembre 2025 afin de prendre en compte l'abrogation de la loi du 26 janvier 1984) ;
- le décret n°2010-997 du 26 août 2010 relatif au régime des primes et indemnités des agents publics de l'Etat et des magistrats de l'ordre judiciaire dans certaines situations de congés ;
- le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) dans la fonction publique d'Etat ;
- les différents arrêtés fixant les plafonds du RIFSEEP applicables aux corps de référence à l'Etat pris en application du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014
- l'arrêté du 27 août 2015 pris pour l'application de l'article 5 du décret n° 2014-513 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu la délibération du Conseil municipal du 14 novembre 2022

Vu l'avis du Comité Technique en date du 3 mars 2026,

Considérant qu'il y a lieu d'appliquer le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel

Le Maire informe l'assemblée :

La Commune a mis en œuvre le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) mis en place pour la Fonction Publique de l'Etat est transposable à la Fonction Publique Territoriale à compter du 1^{er} janvier 2023.

Il se compose de deux parts :

- une indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE) ;
- et un complément indemnitaire annuel (CIA) tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir basé sur l'entretien professionnel.

1

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Il informe que cette délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication

La collectivité a engagé une réflexion visant à refondre le régime indemnitaire des agents et instaurer le RIFSEEP, afin de remplir les objectifs suivants :

- prendre en compte la place de chacun dans l'organigramme de la collectivité et reconnaître les spécificités de certains postes ;
- valoriser l'expérience professionnelle ;
- prendre en compte le niveau de responsabilité des différents postes en fonction des trois critères d'encadrement, d'expertise et de sujétions ;
- renforcer l'attractivité de la collectivité.

Le RIFSEEP se substitue à l'ensemble des primes ou indemnités versées antérieurement, hormis celles explicitement cumulables.

Suite à la création du service Animation, il est proposé d'élargir à cette filière le versement du RIFSEEP.

ARTICLE 1 : LES BENEFICIAIRES

Le RIFSEEP est versé aux fonctionnaires stagiaires et titulaires à temps complet, non complet et à temps partiel (au prorata de leur temps de travail) des cadres d'emplois suivants :

Filière administrative

- Attachés territoriaux
- Rédacteurs territoriaux
- Adjoints administratifs territoriaux

Filière technique :

- Techniciens territoriaux
- Agents de maîtrise territoriaux
- Adjoints techniques territoriaux

Filière médico-sociale :

- Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

Filière culturelle :

- Assistants territoriaux de conservation du patrimoine
- Adjoints territoriaux du patrimoine

Filière animation :

- animateur
- Adjoint d'animation.

Le RIFSEEP pourra être versé aux agents contractuels de droit public.

Les agents de droit privé ne sont pas concernés par le régime indemnitaire.

ARTICLE 2 : L'IFSE : PART FONCTIONNELLE

La part fonctionnelle de la prime sera versée selon la périodicité mensuelle sur la base du montant annuel individuel attribué.

Ce montant fait l'objet d'un réexamen :

- en cas de changement de fonctions ou d'emploi ;
- en cas de changement de grade ou de cadre d'emplois à la suite d'une promotion ;
- au moins tous les quatre ans et au vu de l'expérience professionnelle acquise par l'agent.

Les montants de base sont établis pour un agent exerçant à temps complet. Ils sont réduits au prorata de la durée effective du travail pour les agents exerçant à temps partiel ou occupés sur un emploi à temps non complet.

L'attribution individuelle sera décidée par l'autorité territoriale selon les modalités / critères définis ci-dessous et fera l'objet d'un arrêté.

L'IFSE est exclusive de toutes autres indemnités liées aux fonctions, à l'exception des primes et indemnités légalement cumulables.

a) Le rattachement à un groupe de fonctions

La part fonctionnelle peut varier selon le niveau de responsabilités, le niveau d'expertise et les sujétions auxquelles les agents sont confrontés dans l'exercice de leurs missions.

Le montant individuel dépend du rattachement de l'emploi occupé par un agent à l'un des groupes de fonctions définis ci-dessous.

Chaque cadre d'emplois est réparti en groupes de fonctions à partir de critères professionnels tenant compte :

- Des fonctions d'encadrement, de coordination, de pilotage ou de conception, notamment au regard de :
 - o niveau hiérarchique
 - o nombre de collaborateurs (encadrés directement)
 - o type de collaborateurs
 - o niveau d'encadrement
 - o niveau responsabilités liées aux missions (humaine, financière, juridique, politique...)
 - o niveau d'influence sur les résultats collectifs
 - o délégation de signature
- De la technicité, de l'expertise ou de la qualification nécessaire à l'exercice des fonctions
 - o connaissance requise
 - o technicité / niveau de difficulté
 - o champ d'application
 - o diplôme
 - o certification
 - o autonomie
 - o influence / motivation d'autrui
 - o rareté de l'expertise
- Des sujétions particulières ou du degré d'exposition du poste au regard de son environnement professionnel ;
 - o relations externes / internes (typologie des interlocuteurs)
 - o impact sur l'image de la collectivité
 - o risque d'agression physique / verbale
 - o exposition aux risques de contagion(s)
 - o risque de blessure
 - o itinérance/déplacements
 - o variabilité des horaires
 - o horaires décalés
 - o contraintes météorologiques
 - o travail posté
 - o liberté pose congés
 - o obligation d'assister aux instances
 - o engagement de la responsabilité financière
 - o engagement de la responsabilité juridique
 - o travail avec du matériel spécifique
 - o actualisation des connaissances
- Valorisation contextuelle
 - o gestion de projets
 - o tutorat
 - o référent formateur

b) L'expérience professionnelle

Le montant de l'IFSE pourra être modulé en fonction de l'expérience professionnelle. Il est proposé de retenir les critères de modulation suivants, développés dans l'annexe (voir annexe 1, grille de cotation des postes) :

- Expérience dans le domaine d'activité ;
- Expérience dans d'autres domaines ;
- Connaissance de l'environnement de travail ;
- Capacité à exploiter les acquis de l'expérience ;
- Motivation à se former et à faire évoluer ses savoirs et compétences ;
- Capacités à mobiliser les acquis de la formation suivie ;
- Capacité à être force de proposition ;
- Capacité à être autonome pour faire aboutir un projet ;
- Capacité à garantir la continuité du service public ;
- Capacités à exercer les activités de la fonction ;
- Fonction de régisseur ;
- Fonction de sauveteur-secouriste au travail.

Le nombre de points total sur le critère d'expérience professionnelle défini dans l'annexe 1, servira à définir le montant réel à attribuer à l'agent, en multipliant le "montant annuel théorique", par un coefficient en pourcentage correspondant : 1 point = 1,5% de majoration.

ARTICLE 3 : LE CIA : PART LIEE A L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL ET A LA MANIERE DE SERVIR

Un complément indemnitaire aux agents est versé chaque année aux agents en fonction de leur **engagement professionnel** et de leur **manière de servir** en application des conditions fixées pour l'entretien professionnel.

La part liée à la manière de servir sera versée selon la périodicité suivante : annuelle.
Cette part sera revue annuellement à partir des résultats des entretiens professionnels.

Les montants de base sont établis pour un agent exerçant à temps complet. Ils sont réduits au prorata de la durée effective du travail pour les agents exerçant à temps partiel ou occupés sur un emploi à temps non complet ou pour les agents quittant leur fonction.

L'attribution individuelle sera décidée par l'autorité territoriale selon les modalités critères définis ci-dessous et fera l'objet d'un arrêté.

Les montants CIA ne sont pas reconductibles automatiquement d'une année sur l'autre et peuvent être compris entre 0 et 100 % du montant maximal décidé par les élus.

Le CIA est exclusif de toutes autres indemnités liées à la manière de servir.

Le CIA sera déterminé en tenant compte des critères suivants :

- Résultats professionnels obtenus par l'agent et réalisation des objectifs,
- Niveau de maîtrise des compétences professionnelles et techniques,
- Qualités relationnelles,
- Capacité d'encadrement ou d'expertise ou, le cas échéant, à exercer des fonctions d'un niveau supérieur,
- Niveau d'engagement dans la réalisation des activités du poste.

ARTICLE 4 : MODULATION DE L'IFSE ET DU CIA EN FONCTION DE L'INDISPONIBILITE PHYSIQUE DES AGENTS ET AUTRES CONGES

Modulation selon l'absentéisme pour l'IFSE :

Conformément au décret n° 2010-997 susvisé, en cas de congé de maladie ordinaire, de congé pour invalidité temporaire imputable au service ou d'une maladie provenant de l'une des causes exceptionnelles prévues à l'article L. 27 du code des pensions civiles et militaires, de temps partiel thérapeutique ou de période préparatoire au reclassement : l'indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE) suivra la même règle d'abattement que le traitement indiciaire.

Pendant les congés annuels, les congés pour maternité, de paternité et d'accueil de l'enfant ou pour adoption, cette indemnité sera maintenue intégralement.

En cas de congé de longue maladie, longue durée et grave maladie : le versement de l'indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise est suspendu.

Modulation selon l'absentéisme pour le CIA :

La montant CIA versé à l'agent, à titre personnel, doit être apprécié chaque année sur la base de son évaluation professionnelle.

Le CIA a vocation à être attribué aux agents qui ont effectivement exercé leurs fonctions pendant un temps suffisant au cours de l'année de référence pour que l'autorité hiérarchique soit à même d'apprécier leur engagement et leur manière de servir.

Il appartient à l'évaluateur de l'agent d'établir si le congé a eu un impact sur les résultats à atteindre, eu égard notamment à sa durée et compte tenu de la manière de servir.

Une proratisation du montant du CIA au temps de présence effective de l'agent sera appliquée, avec un réajustement à la hausse ou à la baisse selon les résultats.

Si l'agent n'a pas du tout travaillé pendant toute une année ou sur une période trop courte pour pouvoir faire l'objet d'une appréciation, il ne pourra pas percevoir d'indemnités au titre du CIA.

Le Maire propose de fixer les groupes de fonction, les montants de référence pour les cadres d'emploi et l'expérience professionnelle, ainsi que les plafonds annuels du complément indemnitaire comme suit :

Filière administrative

GROUPE	Fonctions (emplois à titre indicatif)	Cadres d'emplois concernés	Montants bruts maximum annuels IFSE + CIA	Montant s maximum annuels IFSE (55 %)	Dont montants maximum annuels pour la part fonctionnelle (20%)	Dont montants maximum annuels pour l'expérience professionnelle (80%)	Montant maximum annuels CIA (45 %)
A2	DGS de 2 000 à 10 000 hab,	Attachés principal / Attachés	29 000 €	15 950 €	3 190 €	12 760 €	13 050 €
A3	Secrétaire de mairie	Attachés	25 000 €	13 750 €	2 750 €	11 000 €	11 250 €
B3	Agents polyvalents des services administratifs et comptable	Rédacteurs	16 645 €	9 155 €	1 831 €	7 324 €	7 490 €
C1	Agents polyvalents des services administratifs et comptable	Adjoint administratifs	12 600 €	6 930 €	1 386 €	5 544 €	5 670 €
C2	Agents polyvalents d'accueil et de gestion administrative	Adjoint administratifs	12 000 €	6 600 €	1 320 €	5 280 €	5 400 €

Filière technique

<i>GROUPES</i>	<i>Fonctions (emplois à titre indicatif)</i>	<i>Cadres d'emplois concernés</i>	<i>Montants maximum annuels IFSE+CIA</i>	<i>Montants maximum annuels IFSE (55 %)</i>	<i>Dont montants maximum annuels pour la part fonctionnelle (20%)</i>	<i>Dont montants maximum annuels pour l'expérience professionnelle (80%)</i>	<i>Montant maximum annuels CIA (45 %)</i>
B1	Techniciens	Techniciens principal	19 860 €	10 923 €	2 185 €	8 738 €	8937 €
B2	Technicien	Technicien	18 200 €	10 010 €	2002 €	8 808 €	8 190 €
C1	Agents techniques polyvalents	Adjoints techniques, agents de maîtrise	12 600 €	6 930 €	1 386 €	5 544 €	5 670 €
C2	Agents d'entretien Agents techniques polyvalents	Adjoints techniques, Adjoints techniques, agents de maîtrise	12 000 €	6 600 €	1 320 €	5 280 €	5 400 €

Filière médico-sociale

<i>GROUPES</i>	<i>Fonctions (emplois à titre indicatif)</i>	<i>Cadres d'emplois concernés</i>	<i>Montants maximum annuels IFSE+CIA</i>	<i>Montants maximum annuels IFSE (55 %)</i>	<i>pour la part fonctionnelle (20%)</i>	<i>pour l'expérience professionnelle (80%)</i>	<i>Montant maximum annuels CIA (45 %)</i>
C2	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	12 000 €	6 600 €	1 320 €	5 280 €	5 400 €

Filière culturelle

<i>GROUPES</i>	<i>Fonctions (emplois à titre indicatif)</i>	<i>Cadres d'emplois concernés</i>	<i>Montants maximum annuels IFSE+CIA</i>	<i>Montants maximum annuels IFSE (55 %)</i>	<i>pour la part fonctionnelle (20%)</i>	<i>pour l'expérience professionnelle (80%)</i>	<i>Montant maximum annuels CIA (45 %)</i>
B2	Responsables médiathèque	Assistants de conservation du patrimoine	17 000 €	9 350 €	1 870 €	7 480 €	7 650 €
C2	Agents du patrimoine	Adjoints du patrimoine	12 000 €	6 600 €	1 320 €	5 280 €	5 400 €

Filière animation

GROUPES	Fonctions (emplois à titre indicatif)	Cadres d'emplois concernés	Montants maximum annuels IFSE+CIA	Montants maximum annuels IFSE (55 %)	Dont montants maximum annuels pour la part fonctionnelle (20%)	Dont montants maximum annuels pour l'expérience professionnelle (80%)	Montant maximum annuels CIA (45 %)
B2	Animateurs	Animateur principal	18 200 €	10 010 €	2002 €	8 808 €	8 190 €
B3	Animateurs	Animateur	16 645 €	9 155 €	1 831 €	7 324 €	7 490 €
C1	Adjoints d'animation	Adjoints d'animation principal	12 600 €	6 930 €	1 386 €	5 544 €	5 670 €
C2	Adjoints d'animation	Adjoints d'animation	12 000 €	6 600 €	1 320 €	5 280 €	5 400 €

Ces montants plafonds évoluent selon les mêmes conditions que les montants applicables aux fonctionnaires de l'Etat.

En l'absence de montant minimum fixé par la délibération, il est de zéro euro. Toutefois, l'IFSE dépendant du rattachement à un groupe de fonctions et à l'expérience professionnelle, l'IFSE de 0 € devra pouvoir être justifié.

Lorsque les services de l'Etat servant de référence bénéficient d'une indemnité servie en deux parts, **l'organe délibérant détermine librement les plafonds applicables à chacune de ces parts et en fixe les critères, sans que la somme des deux parts dépasse le plafond global** des primes octroyées aux agents de l'Etat.

ARTICLE 5 : MAINTIEN DES MONTANTS DU REGIME INDEMNITAIRE ANTERIEUR

Le montant des primes concernant le régime indemnitaire antérieur au déploiement du RIFSEEP est garanti aux personnels. Ce maintien concerne les primes et indemnités susceptibles d'être versées au titre du grade, des fonctions, des sujétions correspondant à l'emploi ainsi qu'à la manière de servir.

Vu l'exposé du Maire

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

- D'instaurer l'IFSE dans les conditions indiquées ci-dessus ;
- D'instaurer le CIA dans les conditions indiquées ci-dessus ;
- Les dispositions de la présente délibération prendront effet à compter du : 01/04/2026 (au plus tôt à la date de transmission de la délibération au contrôle de légalité, en regard du principe de non-rétroactivité d'un acte réglementaire) ;
- Les primes et indemnités seront revalorisées automatiquement dans les limites fixées par les textes de référence ;
- De mettre à jour la présente délibération conformément à l'évolution des dispositions législatives, réglementaires ;
- D'autoriser l'autorité territoriale à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent au titre des deux parts de la prime dans le respect des principes définis ci-dessus ;
- D'autoriser l'autorité territoriale à moduler les primes au vu de de l'indisponibilité physique des agents et autres périodes de congés, selon les modalités prévues ci-dessus ;
- De prévoir et d'inscrire au budget les crédits nécessaires au paiement de cette prime.

PREND ACTE de l'abrogation la délibération mettant en œuvre le RIFSEEP du 14 novembre 2022 à compter de la prise d'effet de la présente délibération

PJ :

Annexe 1 – Répartition des emplois par groupes de fonctions

Annexe 2 – Grille des sous-indicateurs pour apprécier l'engagement professionnel et la manière de servir

Catégorie Hiérarchique du poste

Indicateur	échelle d'évaluation				
	Elus	Administrés	Partenaires institutionnels	Agents	Prestataires extérieurs
Relations externes / internes (typologie des interlocuteurs)	1		3	1	1
Impact sur l'image de la collectivité	immédiat	différé			
Risque d'agression physique et/ou verbale	faible	modéré	élevé		
Exposition aux risques de contagion(s)	faible	modéré	élevé		
Risque de blessure	très grave	grave	légère		
Itinérance/déplacements	fréquente	ponctuelle	rare	sans	
Variabilité des horaires	fréquente	ponctuelle	rare / sans		
Horaires décalés	régulier	ponctuel	non concerné		
Contraintes météorologiques	fortes	faibles	sans objet		
Travail posté	OUI	NON			
Liberté pose congés	encadrée	restreinte	imposée		
Obligation d'assister aux instances	rare	ponctuelle	récurrente		
Engagement de la responsabilité financière	élevé	modéré	faible		
Engagement de la responsabilité juridique	élevé	modéré	faible		
Travail avec du matériel spécifique	élevé	modéré	normal		
Actualisation des connaissances	indispensable	nécessaire	encouragée		
45	3	2	1		5/s Total

Indicateur	Echelle d'évaluation				
	0	1 à 3 ans	3 à 6 ans	6 à 10 ans	> 10 ans
Expérience dans le domaine d'activité	0	1 à 3 ans	3 à 6 ans	6 à 10 ans	> 10 ans
4	0	1	2	3	4
Expérience dans d'autres domaines	faible	diversifiée	diversifiée avec compétences transférables		
3	0	1	3		
Connaissance de l'environnement de travail	basique	courant	approfondi	non évaluable	
5	1	3	5	0	
Capacité à exploiter les acquis de l'expérience	notions	opérationnel	maîtrise	expertise (transmission des savoirs et formulation de propositions)	non évaluable
3	1	2	3	5	0
Motivation à se former et à faire évoluer ses savoirs et compétences	supérieur aux attentes	conforme aux attentes	faible	inférieur aux attentes	
5	5	2	0	-3	
Capacité à mobiliser les acquis des formations suivies	notions	opérationnel	maîtrise	expertise (transmission des savoirs et formulation de propositions)	non évaluable
4	1	2	3	4	0
Capacité à être force de proposition	supérieur aux attentes	conforme aux attentes	inférieur aux attentes		
2	2	0	-2		
Capacité à être autonome pour faire aboutir un projet	supérieur aux attentes	conforme aux attentes	inférieur aux attentes	non évaluable	
5	5	0	-3	0	
Capacité à garantir la continuité du service public	supérieur aux attentes	conforme aux attentes	inférieur aux attentes	très inférieur aux attentes	non évaluable
3	3	0	-3	-6	0
Capacité à exercer les activités de la fonction	supérieur aux attentes	conforme aux attentes	inférieur aux attentes	très inférieur aux attentes	non évaluable
5	5	0	-3	-5	0
Fonction de régisseur avance / recette	oui	adjoint	non		
5	5	1	0		0
Fonction de sauveteur secouriste au travail - ACSO	oui	non			
4	4	0			

A. Résultats professionnels obtenus par l'agent et réalisation des objectifs

- Ponctualité
- Suivi des activités : respect des échéances, gestion des priorités, gestion du temps, utilisation des moyens mis à disposition du service et de l'agent, planification des activités, anticipation
- Esprit d'initiative
- Réalisation des objectifs permanents
- Réalisation des objectifs de l'année.

- B. Compétences professionnelles et techniques,
- Respect des directives, procédures, règlements intérieurs
 - Capacité à prendre en compte les besoins du service public
 - Capacité à évoluer face aux contraintes ou spécificités du poste
 - Qualité du travail
 - Capacité à acquérir, développer ses connaissances
 - Capacité à transmettre ses connaissances.
- C. Qualités relationnelles,
- Relation avec son / ses supérieurs (respect de la hiérarchie, remontées d'alerte)
 - Relation avec ses subordonnés
 - Relation avec les partenaires extérieurs
 - Relation avec le public (sens du service public)
 - Capacité à travailler en équipe (esprit d'équipe)
 - Respect de l'organisation collective du travail
- D. Capacité d'encadrement ou d'expertise ou, le cas échéant, à exercer des fonctions d'un niveau supérieur
- Potentiel d'encadrement
 - Capacités d'expertise
 - Potentiel à exercer des fonctions d'un niveau supérieur

Niveau d'engagement dans la réalisation des activités du poste.

Résultats professionnels obtenus par l'agent et réalisation des objectifs		TOTAL POINTS
Ponctualité	Points /4	
Suivi des activités	Points /8	
Esprit d'initiative	Points /4	
Réalisation des objectifs permanents	Points /8	
Réalisation des objectifs de l'année	Points /8	
		32
Compétences professionnelles et techniques		
Respect des directives, procédures, règlements intérieurs	Points /4	
Capacité à prendre en compte les besoins du service public	Points /4	
Capacité à évoluer face aux contraintes ou spécificités du poste	Points /4	
Qualité du travail	Points /6	
Capacité à acquérir, développer ses connaissances	Points /4	
Capacité à transmettre ses connaissances	Points /6	
		24
Qualités relationnelles		
Relation avec son / ses supérieurs	Points /4	
Relation avec ses subordonnés	Points /4	
Relation avec les partenaires extérieurs	Points /4	
Relation avec le public	Points /4	
Capacité à travailler en équipe	Points /6	
Respect de l'organisation collective du travail	Points /4	
		26
Capacité d'encadrement ou d'expertise ou la cas échéant à exercer des fonctions d'un niveau supérieur		
Potentiel d'encadrement	Points /4	
Capacité d'expertise	Points /4	
Potentiel à exercer des fonctions d'un niveau supérieur	Points /4	
		12
Niveau d'engagement dans la réalisation des activités du poste		
Niveau d'engagement dans la réalisation des activités du poste	Points /6	
		6
		100

Barèmes	Attribution de points / 4	Attribution de points / 6	Attribution de points / 8
Comportement insuffisant / compétences à acquérir	-2 points	-3 points	-4 points
Comportement à améliorer / compétences à développer / sans objet	0 points	0 points	0 points
Comportement conforme aux attentes / compétences maîtrisées	2 points	3 points	4 points
Comportement très satisfaisant / expertise de la compétence	4 points	6 points	8 points

Part de prime selon le nombre de points attribués	Maximum part CIA		
Filière administrative - A2	13 050 €	0 à 50 points : de 0 à 6525 €	51 à 100 points : 6525 à 13050 €
Filière administrative - A3	11 250 €	1 à 50 points : de 0 à 5625 €	51 à 100 points : 5625 à 11250 €
Filière administrative - B3	7 490 €	0 à 50 points : de 0 à 3745 €	51 à 100 points : 3745 à 7490 €
Filière administrative - C1	5 670 €	0 à 50 points : de 0 à 2835 €	51 à 100 points : 2835 à 5670 €
Filière administrative - C2	5 400 €	0 à 50 points : de 0 à 2700 €	51 à 100 points : 2701 à 5400 €
Filière technique - B1	8 937 €	0 à 50 points : de 0 à 4468 €	51 à 100 points : 4469 à 8937 €
Filière technique - C1	5 670 €	0 à 50 points : de 0 à 2835 €	51 à 100 points : 2836 à 5670 €
Filière technique - C2	5 400 €	0 à 50 points : de 0 à 2700 €	51 à 100 points : 2701 à 5400 €
Filière culturelle			
Filière culturelle - B2	7 650 €	0 à 50 points : de 0 à 3825 €	51 à 100 points : 3826 à 7650 €
Filière culturelle - C2	5 400 €	0 à 50 points : de 0 à 2700 €	51 à 100 points : 2701 à 5400 €
Filière médico-sociale - C2	5 400 €	0 à 50 points : de 0 à 2700 €	51 à 100 points : 2701 à 5400 €
Filière animation - B2	8 190 €	0 à 50 points : de 0 à 4095 €	51 à 100 points : 4096 à 8190 €
Filière animation - B3	7 490 €	0 à 50 points : de 0 à 3745 €	51 à 100 points : 3746 à 7490 €
Filière animation - C1	5 670 €	0 à 50 points : de 0 à 2835 €	51 à 100 points : 2836 à 5670 €
Filière animation - C2	5 400 €	0 à 50 points : de 0 à 2700 €	51 à 100 points : 2701 à 5400 €

Le Complément Indemnitaire Annuel pourra être attribué à l'Agent en application des critères et du Barème ci-dessus par décision de l'autorité territoriale dans la limite du montant maximum.

Date de publication:

01 AVR. 2026Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:**01 AVR. 2026****Pour extrait conforme,**Le Maire,
Michel LORENTZLe Secrétaire de séance,
Pierre HARNIST

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 9 mars 2026 à 18h30
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 4 mars 2026

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 18
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s): 0
Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : ROCHE Nicolas (pouvoir à HARNIST Pierre)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2026/03/09 – 07 – PRESENTATION DU BILAN DE FIN DE MANDAT 2020-2026 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RHENAN

Le bilan du mandat 2020-2026 de la Communauté de communes du Pays Rhénan a été transmis par courriel du 4 mars 2026 aux membres du Conseil municipal.

Le Maire en expose les points saillants.

Il invite les conseillers à se référer au document transmis pour plus de détails.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

PREND ACTE du bilan de fin de mandat 2026-2026 de la Communauté de communes du Pays Rhénan.

Date de publication

01 AVR. 2026

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:

01 AVR. 2026



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Pierre HARNIST

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

==oOo==

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 9 mars 2026 à 18h30
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 4 mars 2026

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 18
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s): 0
Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : ROCHE Nicolas (pouvoir à HARNIST Pierre)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2026/03/09 – 06 - CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE CONTRACTUEL POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE POUR LA PERIODE ESTIVALE

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Afin de pouvoir répondre au besoin du service, le Maire propose la création d'un emploi d'adjoint technique contractuel pour accroissement temporaire d'activité.

Ce poste serait à pourvoir lors de la période estivale 2026.

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L313-1 et L332-23 1°,

Vu le décret 2015-1912 du 29 décembre 2015 portant diverses dispositions relatives aux agents contractuels de la fonction publique territoriale

Vu le tableau des emplois,

Considérant la nécessité de créer un emploi non permanent d'adjoint technique pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, pour renforcer l'équipe des agents techniques,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE la création d'un emploi d'adjoint technique à temps complet, en qualité de contractuel.

Les attributions consisteront à assister l'équipe des agents techniques communaux dans leurs tâches quotidiennes : entretien des espaces verts et des espaces publics, plantations, entretien des bâtiments communaux et écoles, distribution de courriers dans le village, mise en place de décorations...

La durée hebdomadaire de service est fixée à 35/35^{ème}.

La rémunération se fera sur la base de l'indice brut : 374, indice majoré : 370.

Le contrat d'engagement sera établi sur les bases de l'application de l'article 3, 1° de la loi du 26 janvier 1984 modifié pour faire face à un accroissement temporaire d'activité : 12 mois pendant une même période de 18 mois.

Date de publication

01 AVR. 2026

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:

01 AVR. 2026



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Pierre HARNIST

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

-oOo-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 9 mars 2026 à 18h30
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 4 mars 2026

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 18
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s): 0
Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : ROCHE Nicolas (pouvoir à HARNIST Pierre)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2026/03/09 – 08 – DEMANDE DE REVISION DU PLUI A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RHENAN

La Communauté de communes du Pays Rhénan interroge les communes de son périmètre quant à l'opportunité de réviser le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

Un plan local d'urbanisme (PLU) est un document opérationnel et stratégique qui, à l'échelle de la commune ou du groupement de communes, traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme, en fixant des règles d'aménagement et d'utilisation du sol.

Le PLUi a été approuvé en novembre 2019. Plusieurs modifications et une révision allégée ont été portées au document depuis.

Il est proposé au Conseil municipal de demander une révision du PLUi à la Communauté de communes du Pays Rhénan.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DEMANDE à la Communauté de communes du Pays Rhénan d'engager une procédure de révision du PLUi.

Date de publication

01 AVR. 2026

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....

01 AVR. 2026



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Pierre HARNIST

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 9 mars 2026 à 18h30
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 4 mars 2026

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 18
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s): 0
Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : ROCHE Nicolas (pouvoir à HARNIST Pierre)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2026/03/09 – 09 – HALL MULTISPORTS – DESIGNATION D'UN ASSISTANT A MAITRISE D'OUVRAGE

Le Maire rappelle au conseil municipal le projet de construction d'un hall multisports rue du Stade à Roeschwoog sur le terrain de football stabilisé dans le cadre d'une entente intercommunale avec les Communes de Forstfeld, Fort-Louis, Kauffenheim, Leutenheim, Neuhaeusel, Roppenheim et Rountzenheim-Auenheim.

Par délibérations du 8 juillet 2024, le Conseil municipal avait approuvé le principe de donner suite à ce projet par le lancement de la consultation pour le choix d'un maître d'œuvre et approuvé le principe, pour sa réalisation, de constituer une entente intercommunale par voie de convention avec les communes de Forstfeld, Fort-Louis, Kauffenheim, Leutenheim, Neuhaeusel, Roppenheim et Rountzenheim-Auenheim.

Compte tenu de la complexité technique, financière et réglementaire de ce projet, il est nécessaire de recourir à un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) afin d'accompagner la collectivité dans la définition, le pilotage et le suivi de l'opération.

Le Maire propose que la Commune se fasse accompagner pour la / le :

- Validation de l'estimation prévisionnelle des travaux
- Elaboration du programme
- Assistance au choix de la maîtrise d'œuvre (MOE)
- Rédaction du cahier des charges pour la sélection du maître d'œuvre
- Analyse les candidatures et les offres
- Assistance pour la sélection des bureaux spécialisés accompagnant la MOE
- Suivi des études de conception
- Assistance pour l'attribution et la notification des marchés de travaux.

Suite à consultation, il est proposé de retenir l'offre de la SASU Les Economistes de LIPSHEIM pour un coût de 800,00 € HT / jour, soit un montant total estimé de 16 800,00 € HT pour l'ensemble des missions.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés,
DECIDE de faire appel à la SASU Les Economistes pour assurer la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la réalisation d'un hall multisports
DECIDE la prise en charge des frais associés à cette mission pour un coût estimé de 16 800,00 € HT
AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le marché correspondant ainsi que tous les documents afférents
PRÉCISE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de l'exercice 2026.

Date de publication

01 AVR. 2026Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:**01 AVR. 2026**Pour extrait conforme,Le Maire,
Michel LORENTZLe Secrétaire de séance,
Pierre HARNIST

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 9 mars 2026 à 18h30
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 4 mars 2026

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 18
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s): 0
Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : ROCHE Nicolas (pouvoir à HARNIST Pierre)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2026/03/09 – 10 – DECISION RELATIVE A L'EMPLACEMENT DE LA BOITE AUX LETTRES JAUNE DE LA POSTE

Le Maire sollicite les membres du Conseil municipal pour déterminer l'emplacement de la boîte aux lettres jaune de La Poste. Celle se trouvant sur le mur de la façade du 11A rue Principale sera déposée.

Le Maire soumet au vote des conseillers quatre propositions d'implantation :

- devant le 15 rue Principale (ancienne Trésorerie) – 2 voix POUR (Y. SCHMITT)
- devant la Mairie côté rue Principale – 0 voix POUR
- dans la cour de la Mairie – 13 voix POUR
- à hauteur du n°39 rue Principale (Crédit agricole) – 4 voix POUR (P. HARNISTx2, C. MARTZLOFF, A. MITTELHAEUSER)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des présents et représentés,

DECIDE l'implantation de la boîte aux lettres jaune de La Poste dans la cour de la Mairie avec la mise en place d'une signalétique interdisant l'accès aux véhicules motorisés sauf agents de La Poste et ayant droits.

Date de publication

01 AVR. 2026

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....

01 AVR. 2026



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Pierre HARNIST

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 9 mars 2026 à 18h30
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 4 mars 2026

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 18
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s): 0
Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : ROCHE Nicolas (pouvoir à HARNIST Pierre)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2026/03/09 – 11 – DECISION DE REFECTION DE LA GOUTTIERE DU MUSIKSTIEBEL A LA MAISON DES ŒUVRES ET DE LA CULTURE

La gouttière du Musikstiebel est à réparer. Il est consécutivement également proposé un habillage en tôle de la planche d'égout.

Le coût de ces travaux est estimé à 2 354,40 € HT, soit 2 825,28 € TTC pour la gouttière et à 1 316,00 € soit 1 579,20 € pour l'habillage.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés,

APPROUVE la réalisation de ces travaux.

Les crédits seront inscrits au budget de l'exercice 2026, en section de fonctionnement.

Date de publication: **01 AVR. 2026**

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....: **01 AVR. 2026**



Pour extrait conforme,

Le Maire
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Pierre HARNIST

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 9 mars 2026 à 18h30
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 4 mars 2026

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 18
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s): 0
Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : ROCHE Nicolas (pouvoir à HARNIST Pierre)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2026/03/09 – 12 – DECISION DE REALISATION DE TRAVAUX SUR LE SYSTEME DE CHAUFFAGE DU BATIMENT COMMUNAL AU 5 RUE DE L'ANCRE

Le système de chauffage du bâtiment 5 rue de l'Ancre présente des défaillances importantes et récurrentes.
Il est nécessaire d'effectuer des travaux :

- Alimentation en apparent du collecteur de chauffage dans le local de l'amicale des pompiers pour un coût estimé à 4 625,00 € HT soit 5 550,00 € TTC
- Mise en place d'un filtre à boue à barreau magnétique au départ de la chaudière vers les différents circuits de chauffage pour un coût estimé à 4 500,00 € HT, soit 5 400,00 € TTC.

Vu les propositions de la Commission Travaux du 9 février 2026

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés,

APPROUVE la réalisation de ces travaux.

Les crédits seront inscrits au budget de l'exercice 2026.

Date de publication

01 AVR. 2026

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....

01 AVR. 2026



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de Séance,
Pierre HARNIST

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 9 mars 2026 à 18h30
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 4 mars 2026

Membres élus..... : 19
Membres en fonction..... : 19
Membres présents : 18
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s) : 0
Quorum : 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,

et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : ROCHE Nicolas (pouvoir à HARNIST Pierre)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2026/03/09 – 13 – DECISION DE LANCEMENT D'UNE CONSULTATION POUR L'ACQUISITION D'UN NOUVEAU TRACTEUR TELESCOPIQUE

Le tracteur télescopique actuel de marque Merlo, acheté d'occasion il y a un peu plus de 7 ans, cumule les défaillances et les factures de réparation s'accumulent.

Comme évoqué lors du débat d'orientation budgétaire et en Commission Travaux du 9 février 2026, il est proposé de le remplacer.

Le coût estimé d'un tel engin nécessite la passation d'un marché public en procédure adaptée (MAPA).

Le Maire propose au Conseil municipal le lancement de cette consultation.

Vu le Code de la commande publique, notamment ses dispositions relatives aux marchés publics passés selon une procédure adaptée ;

Considérant la nécessité pour les services techniques de se doter d'un tracteur télescopique afin d'assurer les missions de manutention, d'entretien et de logistique ;

Considérant que cet équipement permettra d'améliorer l'efficacité des interventions, la sécurité des agents et de répondre aux besoins opérationnels ;

Considérant que le montant estimatif du besoin est inférieur aux seuils des procédures formalisées et permet le recours à une procédure adaptée (MAPA) ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et des représentés,

DECIDE de lancer une consultation en procédure adaptée en vue de l'acquisition d'un tracteur télescopique, incluant ses accessoires et prestations associées (maintenance, garantie, formation) et la reprise de l'ancien engin.

La consultation sera organisée conformément aux dispositions du Code de la commande publique relatives aux marchés à procédure adaptée (MAPA).

Le montant prévisionnel de l'opération est estimé à 125 000,00 € HT, montant proposé au budget de l'exercice 2026.

AUTORISE le Maire ou son représentant à lancer la consultation,

AUTORISE le Maire, après analyse des offres, à effectuer le choix du prestataire et à signer le marché avec le titulaire retenu,

AUTORISE le Maire à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de cette décision.

Date de publication: **01 AVR. 2026**

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....: **01 AVR. 2026**



Le Secrétaire de séance,
Pierre HARNIST

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

==oOo==

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 9 mars 2026 à 18h30
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 4 mars 2026

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 18
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s): 0
Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : ROCHE Nicolas (pouvoir à HARNIST Pierre)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2026/03/09 – 14 – PROJET DE CENTRE DE SANTE 11 RUE PRINCIPALE – DECISION DE CONFIER UNE MISSION DE DIAGNOSTIC A LA SOCIETE OFFICE SANTE

Le Maire expose que la Société ALFA Immobilier a manifesté son intérêt pour la réalisation d'une résidence sénior et d'un centre de santé à Roeschwoog.
La société demande toutefois de dissocier le projet de résidence sénior et le projet de centre de santé.

À la suite des réflexions de la Commission Travaux, notamment du 9 février, il s'avère important de pérenniser l'offre de soins dans la commune en proposant des locaux adaptés aux besoins de nos professionnels de santé. Afin de permettre d'avancer sur le projet de centre de santé et de déterminer exactement les besoins, les contraintes et les souhaits des professionnels de santé, il est proposé de demander l'assistance d'un spécialiste dans ce domaine, à même d'analyser le potentiel et les modalités à envisager pour la création d'une telle structure.

Il est proposé de faire appel à la Société Office Santé pour ce faire.

Le coût de cette mission est estimé à 8 000,00 € HT. Elle comprend :

- Le recueil des besoins des professionnels de santé et des élus locaux
- La recherche et la négociation foncière (si nécessaire)
- Une pré-étude capacitaire et réglementaire
- L'accompagnement de l'équipe municipale
- L'adaptation du projet au besoin des professionnels de santé
- L'établissement d'un diagnostic synthétisant les données techniques et financières recueillies.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et des représentés,
DECIDE de confier l'établissement d'une mission diagnostic dans la perspective de la construction d'un centre de santé à la Société Office Santé.

DECIDE la prise en charge des frais liés à cette mission pour un montant estimé à 8 000,00 € HT

AUTORISE le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents qui seraient nécessaires à la bonne exécution de cette décision.

Date de publication:

01 AVR. 2026

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:

01 AVR. 2026

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Pierre HARNIST

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

-oOo-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 9 mars 2026 à 18h30
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 4 mars 2026

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 18
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s): 0
Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : ROCHE Nicolas (pouvoir à HARNIST Pierre)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2026/03/09 – 15 – PROJET DE REALISATION DE MARES POUR LES PELOBATES – APPROBATION D'UNE LOCALISATION AU LIEUDIT LACH

Le Maire rappelle le projet de l'association Bufo d'aménagement de plusieurs mares à pélobates sur le ban de la commune, dans le cadre de l'appel à projet « Fonds CDC Biodiversité ».
Plusieurs localisations étaient pressenties et lors de sa séance du 3 novembre 2025, le Conseil municipal avait retenu les lieux suivants :

- à la Roselière Woog.
- un terrain au lieudit Oberbilz (Wildacker)
- un terrain section 6 parcelle n°8 au lieudit Auenheimer feld,
- à l'étang de pêche.

Une première réalisation devait se faire au lieudit Oberbilz (Wildacker).

Toutefois, après sondage, la nature du sol n'est pas prédisposée à la réalisation d'un tel projet.

Le Maire indique qu'il a également consulté lors de sa réunion au mois de janvier le Bureau de l'Association foncière. Ces membres confirment que le sol du Wildacker est très sableux, et ont proposé la réalisation de cette mare dans le fossé entre le ban de Roeschwoog et de Leutenheim (à gauche de l'entrée de chez Système Wolf), section 2 parcelle n°601.

Ce terrain appartient à la commune.

Si le Conseil municipal donne son aval, cet emplacement sera proposé à l'association BUFO.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DONNE son accord pour la réalisation d'une mare sur la parcelle communale section 2 n°601 (côté voie ferrée) en lieu et place du terrain au lieudit Oberbilz.

Date de publication: **01 AVR. 2026**

Date de transmission à la Sous-Préfecture.....: **01 AVR. 2026**



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Pierre HARNIST

COMMUNE DE ROESCHWOOG

 Département du Bas-Rhin
 Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

-oOo-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 9 mars 2026 à 18h30
 à la Mairie de Roeschwoog
 Convoqué régulièrement le 4 mars 2026

Membres élus.....: 19
 Membres en fonction.....: 19
 Membres présents: 18
 Absent(s) avec procuration(s) : 1
 Absent(s): 0
 Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER
 Geneviève, adjoints,
 et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur,
 DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH
 Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence,
 MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël,
 SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : ROCHE Nicolas (pouvoir à HARNIST Pierre)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2026/03/09 – 16 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'EXERCICE 2026

Le Maire expose que chaque année la Commune soutient par des subventions de fonctionnement ses écoles associatives et associations locales

Il propose au Conseil municipal d'inscrire au budget annexe MOC de l'exercice 2026, section de fonctionnement en dépenses à l'article 65748, les enveloppes suivantes.

Il est rappelé que le Conseil municipal devra encore se prononcer sur le montant des aides par élèves à verser aux écoles associatives.

Le paiement des subventions ne pourra se faire que sur justification des associations bénéficiaires. Cette justification déterminera le montant exact qui sera versé à chaque association.

ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES					B8
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET					
Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					15 200,00
65748	SUBVENTION ECOLE ASSOCIATIVE A TOUS RYTH	SUBVENTION ANNEE SCOLAIRE 2025/2026 ECOLE ASSOCIATIVE	ASSOC A TOUS RYTHMES	Association	1 000,00
65748	SUBVENTION ECOLE ASSOCIATIVE SCR	SUBVENTION ANNEE SCOLAIRE 2025/2026 ECOLE ASSOCIATIVE SCR	ASSOC SPORTING CLUB ROESCHWOOG	Association	1 500,00
65748	SUBVENTION ECOLE ASSOCIATIVE HARMONIE	SUBVENTION ANNEE SCOLAIRE 2025/2026 ECOLE ASSOCIATIVE	ASSOC HARMONIE BORD DU RHIN	Association	5 000,00
65748	SUBVENTION ECOLE ASSOCIATIVE TCR	SUBVENTION ANNEE SCOLAIRE 2025/2026 ECOLE ASSOCIATIVE TCR	ASSOC TENNIS CLUB REINLAND	Association	400,00
65748	SUBVENTION SPORTING CLUB ROESCHWOOG	PARTICIPATION ENTRETIEN TERRAIN FOOTBALL ET SPORTSHUS	ASSOC SPORTING CLUB ROESCHWOOG	Association	3 000,00
65748	SUBVENTION ASSOCIATION MOC	SUBVENTION ASSOCIATION MOC LOC. VAISSELLE 2025	ASSOC MOC	Association	3 000,00
65748	SUBVENTION ECOLE ASSOCIATIVE GROUP JEUNE	SUBVENTION ECOLE ASSOCIATIVE 2025/2026 GROUPEMENT JEUNE ENTENTE	ASSOC GROUPEMENT JEUNE	Association	800,00
65748	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	ASSOCIATION MULTICULTURELLE	ASSOC MULTI-CULTURELLE	Association	500,00

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et des représentés,
APPROUVE les enveloppes proposées pour le versement des subventions de fonctionnement aux associations locales pour l'exercice 2026.

AUTORISE le Maire à procéder au versement de ces subventions au vu des justificatifs présentés.

Les crédits seront inscrits au budget annexe MOC de l'exercice 2026 section de fonctionnement en dépenses à l'article 65748.

Date de publication:

01 AVR. 2026

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:

01 AVR. 2026



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Pierre HARNIST

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 9 mars 2026 à 18h30
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 4 mars 2026

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents.....: 18
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s): 0
Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : ROCHE Nicolas (pouvoir à HARNIST Pierre)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2026/03/09 – 17 – SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A LA SECTION MOC DES BENEVOLES DE LA MEDIATHEQUE

La section de l'association MOC « les bénévoles de la Médiathèque » permet de réaliser un travail complémentaire essentiel pour la bonne marche de la médiathèque.
Elle permet également d'assurer le fonctionnement du 3ème lieu, le « Millefeuille » inauguré mi-février 2018.
Le Maire propose le versement d'une subvention de 400,00 € comme en 2023 et en 2025, sachant qu'aucune subvention n'a été votée et versée en 2024.

Considérant l'engagement et le travail réalisé par l'association des bénévoles au service de la médiathèque,
Considérant la demande d'aide financière de fonctionnement de l'association des bénévoles de la médiathèque,
Vu l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDE l'attribution d'une aide financière à l'association des bénévoles de la médiathèque de Roeschwoog d'un montant de 400,00 €.
Les crédits seront inscrits au budget annexe Médiathèque de l'exercice 2026 section de fonctionnement en dépense à l'article 65748.

Date de publication

01 AVR. 2026

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:

01 AVR. 2026



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Pierre HARNIST

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

-oOo-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 9 mars 2026 à 18h30
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 4 mars 2026

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 18
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s): 0
Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,

et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : ROCHE Nicolas (pouvoir à HARNIST Pierre)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2026/03/09 – 18 – SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ASSOCIATION ROESCHWOOG ANIMATIONS

L'association Roeschwoog Animations permet de réaliser un travail essentiel pour l'organisation des manifestations dans la commune tout au long de l'année.

Le Maire propose le versement d'une subvention de fonctionnement de 6 600,00 € au budget principal de l'exercice 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 16 voix POUR, Mme Marilyn KOCHER ne participant pas au vote, 1 abstention (P. HARNIST 2x),

DECIDE l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 6 600,00 € à l'association Roeschwoog Animation. Les crédits seront inscrits au budget principal de l'exercice 2026 section de fonctionnement en dépense à l'article 65748.

Date de publication

01 AVR. 2026

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:

01 AVR. 2026



Pour extrait conforme,

Le Maire,

Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Pierre HARNIST

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 9 mars 2026 à 18h30
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 4 mars 2026

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 18
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s): 0
Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : ROCHE Nicolas (pouvoir à HARNIST Pierre)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2026/03/09 – 19 – TELETRANSMISSION DES ACTES BUDGETAIRES DU CCAS DE LA COMMUNE DE ROESCHWOOG : ACCORD DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu l'article 242 de la loi des Finances pour 2019 modifié par l'article 205 de la loi de finances initiale pour 2024

Vu la note du 6 septembre 2024 du ministère de l'intérieur et des outre-mer et du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires relative au déploiement du compte financier unique et ses prérequis, généralisé lors de l'exercice budgétaire 2026

Considérant la nécessité de moderniser les échanges et faciliter les moyens de transmission des actes au contrôle de légalité

Considérant les modalités dérogatoires pouvant être mises en oeuvre pour les CCAS rattachés au budget principal de l'entité et donner la possibilité pour ces derniers de dématérialiser les documents budgétaires via l'émetteur de la commune

Considérant que les recettes de fonctionnement annuelles du CCAS de la Communes de Roeschwoog sont inférieures à 30 489,80 €, seuil permettant la mise en oeuvre de la dérogation

Vu la délibération n°3 du Conseil d'administration du CCAS du 2 mars 2026 portant sur la mise en place de la procédure de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et des représentés,

PREND ACTE et **DECIDE** que les opérations budgétaires du CCAS ne seront pas retracées dans un compte distinct, mais qu'elles feront l'objet d'une comptabilité annexée à celle de la commune de Roeschwoog, comme de rattachement du CCAS

Date de publication: **01 AVR. 2026**

Date de transmission à la Sous-Préfecture.....: **01 AVR. 2026**



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Pierre HARNIST

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 9 mars 2026 à 18h30
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 4 mars 2026

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 18
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s): 0
Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : ROCHE Nicolas (pouvoir à HARNIST Pierre)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2026/03/09 – 20 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES DE L'EXERCICE 2025

M. Roger BOEHM, premier adjoint au Maire, présente au conseil municipal le Compte Administratif 2025 de la commune de ROESCHWOOG comprenant le budget principal ainsi que les budgets annexes « Médiathèque », « MOC » (Maison des œuvres et de la culture), « Forêt », « Lotissement Am Wasserturm-Immenlach », « Lotissement Zwederlich », « Lotissement Brinkmann » et « Périscolaire ».

Les comptes et l'annexe explicative ont été adressés le 25 février 2026 aux conseillers.

M. BOEHM répond aux questions de l'assemblée.

En l'absence de M. Michel LORENTZ, Maire, qui a quitté la salle des séances, après présentation du compte administratif de l'exercice, M. Roger BOEHM, élu à l'unanimité président de séance pour le vote du Compte Administratif 2025, soumet le Compte Administratif 2025 à l'approbation du Conseil Municipal.

Vu l'exposé et la présentation annexée à la présente délibération présentant le compte administratif 2025 du budget principal et des budgets annexes,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'annexe explicative jointe à la présente délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés (en l'absence du Maire qui n'a pas pris part au vote),

APPROUVE le Compte Administratif de l'exercice 2025 comprenant le budget Principal, ainsi que les budgets annexes « Médiathèque », « MOC. » (Maison des œuvres et de la culture), « Forêt », « Lotissement Am Wasserturm-Immenlach », « Lotissement Zwederlich » et « Périscolaire » arrêtés comme suit :

Budget « Principal »

Dépenses de fonctionnement de l'exercice	-1 295 441.67 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice	1 882 722.13 €
Excédent de fonctionnement de l'exercice	587 280.46 €
Excédent de fonctionnement 2024 reporté	408 965.01 €
Excédent de fonctionnement de clôture 2025	996 245.47 €
Dépenses d'investissement de l'exercice	-1 245 535.11 €
Recettes d'investissement de l'exercice	1 276 230.08 €
Excédent d'investissement de l'exercice	30 694.97 €
Déficit d'investissement 2024 reporté	-310 097.39 €
Déficit d'investissement de clôture 2025	-279 402.42 €
Dépenses d'investissement - restes à réaliser 2025	-283 700.00 €
Recettes d'investissement - restes à réaliser 2025	69 000.00 €
Déficit d'investissement 2024 restes à réalisés déduits	-494 102.42 €
EXCEDENT GLOBAL de CLOTURE 2025 sans restes à réaliser	716 843.05 €
EXCEDENT GLOBAL de CLOTURE 2025 restes à réaliser déduits	502 143.05 €

Budget « Médiathèque »

Dépenses de fonctionnement de l'exercice	45 308.87 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice	45 308.87 €
RESULTAT GLOBAL de CLOTURE 2025	équilibre

Budget « M.O.C. »

Dépenses de fonctionnement de l'exercice	93 333.40 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice	93 333.40 €
RESULTAT GLOBAL de CLOTURE 2025	équilibre

Budget Annexe « Forêt »

Dépenses de fonctionnement de l'exercice	-3 860.86 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice	2 200.19 €
Déficit de fonctionnement de l'exercice	-1 660.67 €
Excédent de fonctionnement 2024 reporté	6 179.02 €
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025	4 518.35 €

Budget Annexe « Lotissement Wasserturm -Immenlach »

Dépenses de fonctionnement de l'exercice	-266 406.09 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice	266 406.09 €
Excédent de fonctionnement de l'exercice	0.00 €
Excédent de fonctionnement 2024 reporté	377 543.49 €
Excédent de fonctionnement de clôture 2025	377 543.49 €
Dépenses d'investissement de l'exercice	-266 406.09 €
Recettes d'investissement de l'exercice	266 406.09 €
Déficit d'investissement de l'exercice	0.00 €
Déficit d'investissement 2024 reporté	-266 406.09 €
Déficit d'Investissement de clôture 2025	-266 406.09 €
Dépenses d'Investissement - restes à réaliser 2025	0.00 €
Recettes d'Investissement - restes à réaliser 2025	0.00 €
Déficit d'Investissement 2025 restes à réalisés déduits	-266 406.09 €
EXCEDENT GLOBAL de CLOTURE 2025 sans restes à réaliser	111 137.40 €
EXCEDENT GLOBAL de CLOTURE 2025 restes à réaliser déduits	111 137.40 €

Budget Annexe « Lotissement Zwederlich »

Dépenses de fonctionnement de l'exercice	-459 142.46 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice	459 142.46 €
Excédent de fonctionnement de l'exercice	0.00 €
Déficit de fonctionnement 2024 reporté	0.00 €
Résultat de fonctionnement de clôture 2025	0.00 €
Dépenses d'investissement de l'exercice	-507 483.08 €
Recettes d'investissement de l'exercice	455 823.70 €
Déficit d'investissement de l'exercice	-51 659.38 €
Déficit d'investissement 2024 reporté	-155 823.70 €
Déficit d'Investissement de clôture 2025	-207 483.08 €
Dépenses d'Investissement - restes à réaliser 2025	0.00 €
Recettes d'Investissement - restes à réaliser 2025	0.00 €
Déficit d'Investissement 2025 restes à réalisés déduits	-207 483.08 €
DEFICIT GLOBAL de CLOTURE 2025 sans restes à réaliser	-207 483.08 €
DEFICIT GLOBAL de CLOTURE 2025 restes à réaliser déduits	-207 483.08 €

Budget Annexe « Lotissement Brinkmann »

Dépenses de fonctionnement de l'exercice	-361 182.72 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice	361 182.72 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	0.00 €
Résultat de fonctionnement 2024 reporté	0.00 €
Résultat de fonctionnement de clôture 2025	0.00 €
Dépenses d'investissement de l'exercice	-361 182.51 €
Recettes d'investissement de l'exercice	239 133.75 €
Résultat d'investissement de l'exercice	-122 048.76 €
Résultat d'investissement 2024 reporté	-239 133.75 €
Déficit d'Investissement de clôture 2025	-361 182.51 €

Dépenses d'investissement - restes à réaliser 2025	0.00 €
Recettes d'investissement - restes à réaliser 2025	0.00 €
Déficit d'investissement 2025 restes à réalisés déduits	-361 182.51 €
DEFICIT GLOBAL de CLOTURE 2025 sans restes à réaliser	-361 182.51 €
DEFICIT GLOBAL de CLOTURE 2025 restes à réaliser déduits	-361 182.51 €

Budget Annexe « Périscolaire »

Dépenses de fonctionnement de l'exercice	-208 425.54 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice	200 000.00 €
Excédent de fonctionnement de l'exercice	-8 425.54 €
Excédent de fonctionnement 2024 reporté	129 253.64 €
Excédent de fonctionnement de clôture 2025	120 828.10 €
Dépenses d'investissement de l'exercice	-447 665.32 €
Recettes d'investissement de l'exercice	2 197 078.41 €
Excédent d'investissement de l'exercice	1 749 413.09 €
Excédent d'investissement 2024 reporté	550 878.93 €
Excédent d'investissement de clôture 2025	2 300 292.02 €
Dépenses d'investissement - restes à réaliser 2025	-3 613 800.00 €
Recettes d'investissement - restes à réaliser 2025	1 329 600.00 €
Excédent d'investissement 2024 restes à réalisés déduits	16 092.02 €
EXCEDENT GLOBAL de CLOTURE 2025 sans restes à réaliser	2 421 120.12 €
EXCEDENT GLOBAL de CLOTURE 2025 restes à réaliser déduits	136 920.12 €

ANNEXE - PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025 BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Le compte administratif représente un véritable bilan financier, permettant d'établir une analyse financière tout en appréciant l'écart entre les propositions de dépenses et de recettes adoptées lors du vote du budget primitif et la réalité de leur exécution.

La présente présentation est brève et synthétique. Elle retrace les informations financières essentielles. Celle-ci est jointe au compte administratif et est établie conformément à l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités locales.

Le budget primitif « Principal », et ses budgets annexes « Médiathèque », « MOC », « Forêt », « Wasserturm-Immenlach », « Zwederlich », « Brinkmann » et « Périscolaire » de l'exercice 2025 ont été votés par délibération du Conseil municipal du 10 mars 2025.

Décision(s) modificative(s) prises pour l'exercice :

N°2025-01 le 03/11/2025 pour le budget Principal et le budget annexe « Forêt »

BUDGET « PRINCIPAL » :

Dépenses de fonctionnement de l'exercice	-1 295 441.67 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice	1 882 722.13 €
Excédent de fonctionnement de l'exercice	587 280.46 €
Excédent de fonctionnement 2024 reporté	408 965.01 €
Excédent de fonctionnement de clôture 2025	996 245.47 €

Dépenses d'investissement de l'exercice	-1 245 535.11 €
Recettes d'investissement de l'exercice	1 276 230.08 €
Excédent d'investissement de l'exercice	30 694.97 €
Déficit d'investissement 2024 reporté	-310 097.39 €
Déficit d'investissement de clôture 2025	-279 402.42 €
Dépenses d'investissement - restes à réaliser 2025	-283 700.00 €
Recettes d'investissement - restes à réaliser 2025	69 000.00 €
Déficit d'investissement 2024 restes à réalisés déduits	-494 102.42 €
EXCEDENT GLOBAL de CLOTURE 2025 sans restes à réaliser	716 843.05 €
EXCEDENT GLOBAL de CLOTURE 2025 restes à réaliser déduits	502 143.05 €

COMMUNE DE ROESCHWOOG - ROESCHWOOG - CA - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

COMMUNE DE ROESCHWOOG - ROESCHWOOG - CA - 2025

II – PRESENTATION GENERALE		II	
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET		A	

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES		RECETTES	
	Section de fonctionnement	A	1 295 441.67	G	1 882 722.13
	Section d'investissement	B	1 245 535.11	H	1 276 230.08
			*		*
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0.00	I	408 955.01
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	310 097.39	J	0.00
			(si déficit)		(si excédent)
			*		*
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		A+B+C+D	2 851 074.17	G+H+I+J	3 567 917.22

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0.00	K	0.00
	Section d'investissement	F	283 700.00	L	69 000.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	E+F	283 700.00	K+L	69 000.00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	A+C+E	1 295 441.67	G+I+K	2 291 687.14
	Section d'investissement	B+D+F	1 839 332.50	H+J+L	1 345 230.08
	TOTAL CUMULE	A+B+C+D+E+F	3 134 774.17	G+H+I+J+K+L	3 636 917.22

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Il informe que cette délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	2 540 976,78	3 158 952,21	96 867,62	A1	716 843,05
Investissement	1 245 535,11	1 276 230,08	-310 097,39	A2	-279 402,42
Dont 1068		490 097,39			
Fonctionnement	1 295 441,67	1 882 722,13	408 965,01	A3	996 245,47

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II	283 700,00	III + IV	68 000,00	B1 -214 700,00
Investissement	I	283 700,00	III	68 000,00	B2 -214 700,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B)		
		(6)
TOTAL	A1 + B1	502 143,05
Investissement	A2 + B2	-494 102,42
Fonctionnement	A3 + B3	996 245,47

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)		
Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 283 700,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
134	Opération d'équipement n° 134	2 500,00
172	Opération d'équipement n° 172	4 000,00
179	Opération d'équipement n° 179	5 000,00
196	Opération d'équipement n° 196	4 500,00
201	Opération d'équipement n° 201	39 700,00
204	Opération d'équipement n° 204	10 000,00
212	Opération d'équipement n° 212	30 000,00
220	Opération d'équipement n° 220	21 000,00
238	Opération d'équipement n° 238	3 000,00
242	Opération d'équipement n° 242	124 000,00
245	Opération d'équipement n° 245	10 000,00
256	Opération d'équipement n° 256	5 000,00
263	Opération d'équipement n° 263	25 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 69 000,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	69 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

Section de fonctionnement :
Dépenses :

Le montant des dépenses de fonctionnement s'élève à 1 295 441,67 € et des recettes à 1 882 722,13 € dégageant un excédent de fonctionnement pour l'exercice 2025 de 587 280,46 €. En ajoutant l'excédent de fonctionnement reporté de l'exercice 2024, la section de fonctionnement est arrêtée avec un excédent de clôture de 996 245,47 €.

Les dépenses de fonctionnement ont diminué globalement de 69 758,67 € par rapport à 2024.

Elles se détaillent comme suit

- des charges à caractère général légèrement en hausse (énergie, fournitures de petit équipement, maintenance, participations diverses, frais d'honoraires, taxes foncières...). Il est à noter une baisse du coût de l'énergie. Le coût des travaux d'entretien sur les bâtiments communaux, le coût d'entretien du matériel roulant et des honoraires d'avocat sont des postes en augmentation.
Il est précisé que les charges à caractère général représentent près de 21,55 % des dépenses réelles de fonctionnement.
- Les charges de personnel légèrement en baisse par rapport à 2024 (-3.94 %) : remplacement du poste de responsable de la médiathèque à 35/35ème par un agent en contrat aidé à 28/35ème. Il est précisé que les charges de personnel représentent près de 42,16 % des dépenses réelles de fonctionnement.
- La baisse des autres charges de gestion courante (- 69 717,53 € par rapport à 2024)
Les contributions au SIVU RPU, au fonctionnement du budget annexe Périscolaire et les compensations des budgets annexes MOC et Médiathèque ont été moins importantes que l'an passé.
Le déficit des budgets annexes (médiathèque et MOC) compensé par le budget principal s'élève à 104 488,72 € pour cet exercice (en 2022 : 139 545,08 €, en 2023 : 175 907,27 €, en 2024 : 132 284,78 €).
Le remboursement des intérêts de la dette contractée par la Commune se monte à 13 487,32 € (en 2022 : 19 809,61 €, en 2023 : 17 741,28 €, en 2024 : 15 634,14 €).

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							B	
DEPENSES								
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		2 256 100,00	1 295 441,67	0,00	0,00	960 658,33	0,00	1 295 441,67
011	Charges à caractère général (3)	414 900,00	275 526,93	0,00	0,00	139 373,07	0,00	275 526,93
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	623 950,00	539 072,04	0,00	0,00	84 877,96		539 072,04
014	Atténuations de produits	34 906,00	34 906,00	0,00	0,00	0,00		34 906,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	510 541,82	413 350,04	0,00	0,00	97 191,78	0,00	413 350,04
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 584 297,82	1 262 855,01	0,00	0,00	321 442,81	0,00	1 262 855,01
66	Charges financières	15 500,00	14 152,32	0,00	0,00	1 347,68		14 152,32
67	Charges spécifiques (3)	3 000,00	1 132,60	0,00	0,00	1 867,40		1 132,60
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	506,00	505,56			0,44		505,56
Total des dépenses financières		19 006,00	15 790,48	0,00	0,00	3 215,52		15 790,48
Total des dépenses réelles		1 603 303,82	1 278 645,49	0,00	0,00	324 658,33	0,00	1 278 645,49
023	Virement à la section d'investissement	636 000,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	16 796,18	16 796,18			0,00		16 796,18
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		652 796,18	16 796,18			636 000,00		16 796,18
Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00						
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		2 256 100,00	1 295 441,67	0,00	0,00	960 658,33	0,00	1 295 441,67

Recettes :

Les recettes de fonctionnement ont globalement baissé de près de 73 968,94 € entre 2024 et 2025.

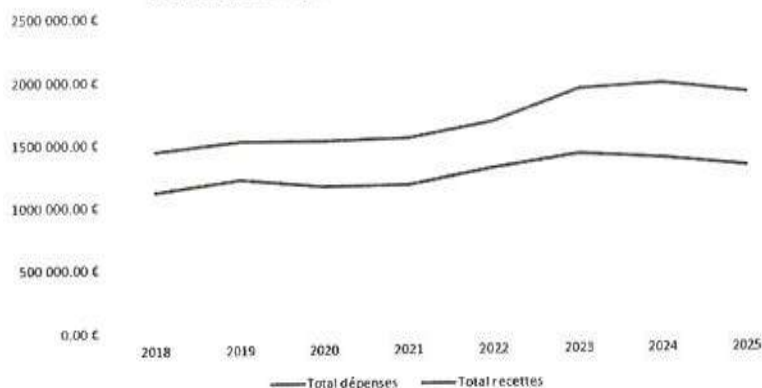
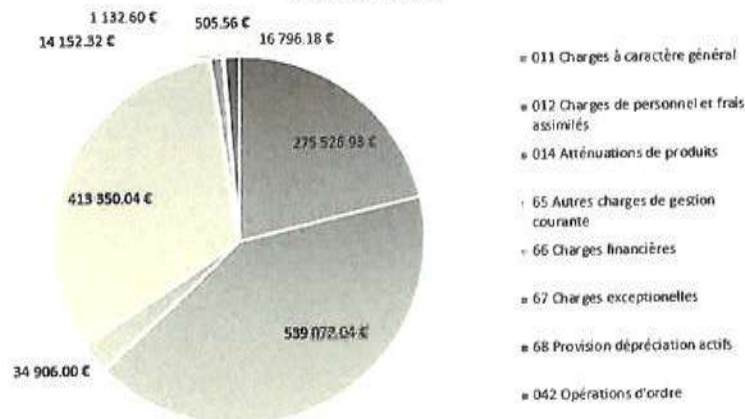
Il est à noter :

- Une baisse du produit des services, domaine, ventes diverses : le reversement des frais de personnel des budgets annexes vers le budget principal a baissé en raison du remplacement d'un agent à la médiathèque par un agent en contrat aidé à temps non complet (attention : changement de compte pour les charges locatives et les fermages imputés depuis 2024 aux comptes 752 et 7521)
- Une baisse du produit des impôts au compte 73 (- 41 551,91 € par rapport à 2024) en raison en partie de la variation de la dotation de solidarité communautaire et du fonds DMTO.
La dotation de solidarité communautaire s'est élevée à 90 531,72 € (en 2023 : 50 993,44 €, en 2024 : 114 696,05 €)
- La fiscalité locale a augmenté de 38 471,33 €. Les taxes d'habitation et foncières perçues s'élèvent à 784 869,00 € (en 2022 : 654 178,00 €, 2023 : 726 588,00 €, 2024 : 760 006,00 €)
- Les dotations forfaitaires et de solidarité rurale versées par l'Etat se montent globalement à 210 644,00 € soit 11,19 % / recettes de fonctionnement réelles (en 2022 : 201 289,00 € soit 12,04 % / recettes de fonctionnement réelles, en 2023 : 206 972,00 € soit 10,78 % / recettes de fonctionnement réelles, en 2024 : à 209 969,00 € (10,73 % / recettes de fonctionnement réelles)
- Les recettes de la taxe de consommation finale sur l'électricité sont en hausse.

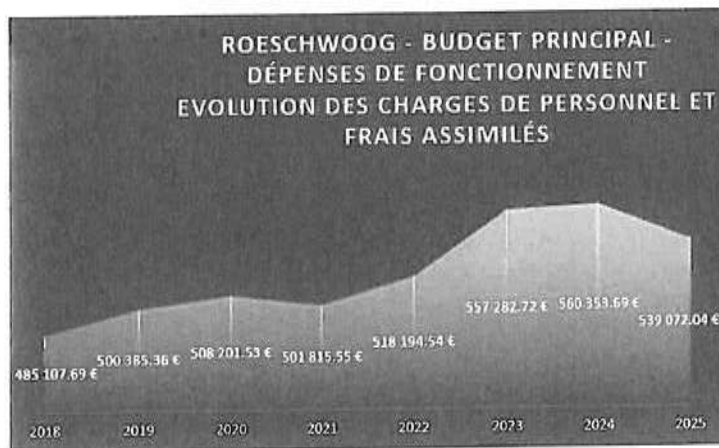
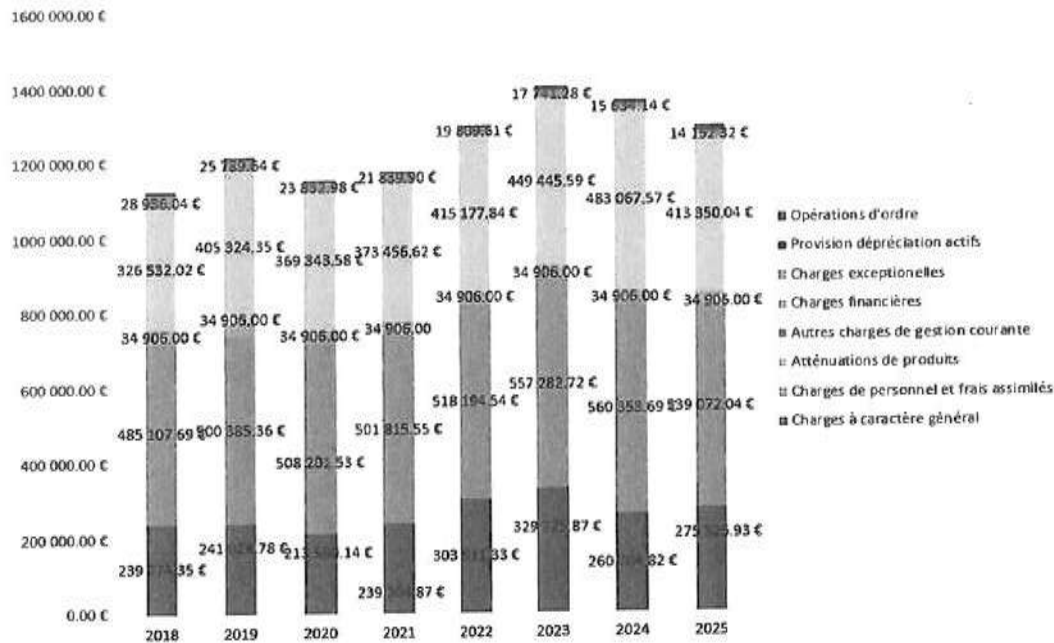
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

8

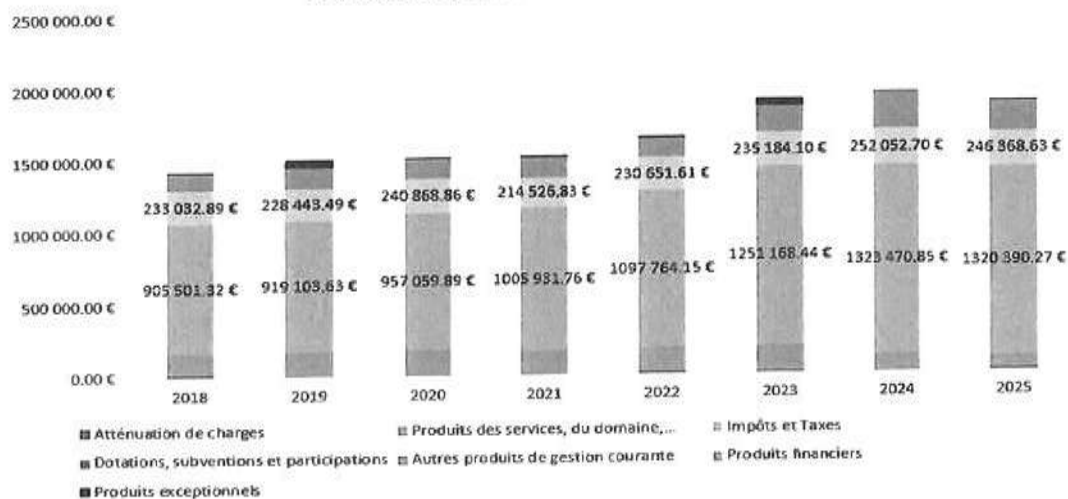
RECETTES						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	1 847 134,99	1 882 722,13	0,00	0,00	-35 587,14
013	Atténuations de charges (3)	10 000,00	12 576,83	0,00	0,00	-2 576,83
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	100 770,00	97 009,49	0,00	0,00	12 764,51
73	Impôts et taxes (sauf 731)	455 400,00	444 004,77	0,00	0,00	10 795,23
731	Fiscalité locale	858 000,00	875 785,50	0,00	0,00	-17 785,50
74	Dotations et participations (3)	236 400,00	246 368,63	0,00	0,00	-9 968,63
75	Autres produits de gestion courante (3)	174 500,00	205 369,00	0,00	0,00	-30 869,00
Total des recettes de gestion des services		1 844 070,00	1 881 710,22	0,00	0,00	-37 640,22
76	Produits financiers	64,99	2,64	0,00	0,00	62,35
77	Produits spécifiques (3)	3 000,00	1 009,27	0,00	0,00	1 990,73
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (sauf budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		3 064,99	1 011,91	0,00	0,00	2 053,08
Total des recettes réelles		1 847 134,99	1 882 722,13	0,00	0,00	-35 587,14
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00
Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		408 965,01				
Total des recettes de fonctionnement cumulées		2 256 100,00	2 291 687,14	0,00	0,00	-35 587,14

 Roeschwoog - Budget principal
 Evolution des dépenses et recettes de fonctionnement

 Budget principal
 Répartition des dépenses de fonctionnement
 Exercice 2025


Roeschwoog - Budget Principal Evolution des dépenses de fonctionnement



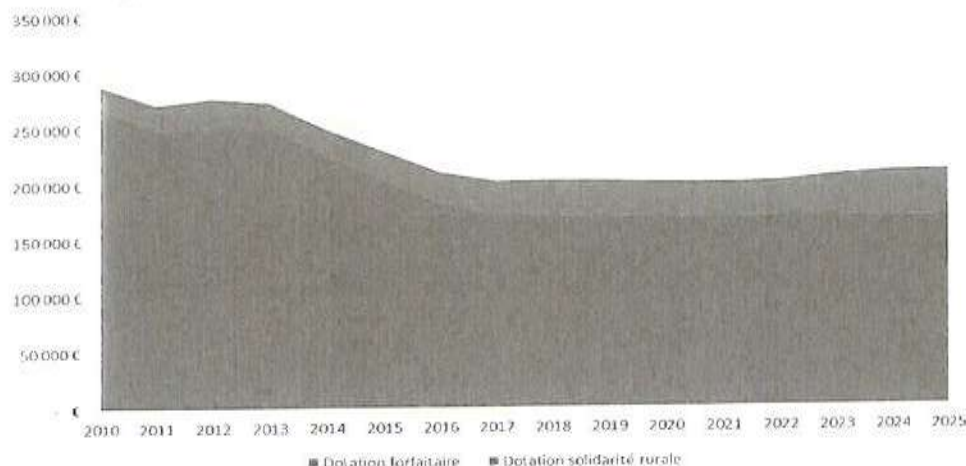
Roeschwoog - Budget principal - Recettes de fonctionnement Caractéristiques et évolution des recettes



Roeschwoog - Budget principal - Recettes de fonctionnement Evolution de la fiscalité depuis 2020



Roeschwoog - Budget principal - Recettes de fonctionnement Evolution des dotations de l'Etat (forfaitaire et de solidarité rurale)



Section d'investissement :

Les dépenses d'investissement pour l'exercice sont de 1 245 535,11 € (en 2022 : 771 260,94 €, en 2023 : 547 052,81 €, 2024 645 050,14 €) et les recettes de 1 276 230,08 € (en 2022 : 551 879,55 €, en 2023 : 767 308,67 €, 2024 : 548 607,09 €) générant un excédent de 30 694,97 €. En intégrant le déficit d'investissement reporté de l'exercice 2024 de 310 097,39 €, la section d'investissement est arrêtée avec un déficit de clôture de 279 402,42 €.

La charge de la dette (hors dépôts et cautionnements) se monte à 194 255,01 € (chapitre 016).

La Commune a réalisé des travaux (total des opérations d'équipement) pour 1 048 975,10 € (en 2022 : 581 527,22 €, en 2023 : 277 102,69 €, 2024 : 452 221,95 €), dont :

- près de 663 956,00 € pour la participation à l'investissement pour la construction du nouveau périscolaire,
- 165 235,42 € pour des travaux de voirie (programme de voirie et travaux rue de la Gare phase I). Les travaux de la rue de la gare phase II font l'objet de restes à réaliser de l'exercice.
- 5 031,18 € pour du matériel informatique (onduleur, PC...)
- Près de 151 731,96 € pour les travaux dans les bâtiments communaux, dont notamment 122 007,96 € au 15 rue Principale (réfection et isolation de la toiture, réfection de la cuisine du logement du 1^{er} étage), 5 664,00 € pour les joints de menuiseries au 3 rue de la Gare et dans les logements au 5 rue de l'Ancre et 14 032,58 € pour les études dans la perspective de la rénovation du bâtiment 29 rue de Fort Louis. La réfection du parquet au rez-de-chaussée du Triebhüs a coûté 2 300 €.

Le remplacement de la porte au 11A rue Principale s'est élevé à 3 927,60 €.

1 960,00 € ont été consacrés à la réfection de l'escalier arrière du 14 rue de Fort Louis.

- 10 274,40 € pour la mise en place de stores en salle du Conseil à la Mairie et pour l'aménagement de l'Agence postale communale.
- près de 2 469,27 € pour l'achat de matériel informatique à la Médiathèque.
- 5 991 € concernent des travaux environnementaux (trame verte et bleue – étude de l'association Bufo à l'étang de pêche).
- Des dépenses pour un montant de 8 988,00 € ont été affectées à l'aire de stockage 5 rue de l'Ancre.
- Un container (pour du stockage de matériel) a été installé à l'école maternelle pour un coût de 1 968,00 €.
- 10 419,12 € pour du matériel et outillage (autolaveuse, taille haie, motobineuse, barrières de police, escabeaux...)

Le taux de réalisation des dépenses réelles d'investissement est de 70,34 % et une somme de 283 700,00 € fait l'objet d'un report (restes à réaliser) en 2026.

En recette, la Commune a bénéficié de 35 834,00 € de subventions de la CEA (travaux de rénovation du bâtiment 15 rue Principale, éclairage public en Led), de 3 785,00 € (Région Grand Est) et de 3 994,00 € de l'Agence de l'Eau pour l'opération Trame verte et bleue, ainsi que 25 063,00 € d'amendes de police pour les travaux rue de la Gare phase I.

69 000,00 € de subventions sont inscrits en restes à réaliser pour 2026.

Au chapitre 10, le fonds de compensation de la TVA et la taxe d'aménagement ont permis une recette de 32 763,74 € contre 117 516,42 € en 2024 (2023 : 120 142,23 €).

La Commune a débloqué fin d'année le prêt auprès de la Caisse du Crédit Mutuel Uffried pour un montant de 665 000,00 € pour le financement du nouveau périscolaire.

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES						A
Chapitre	Crédits ouverts (RP + ON + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	1 773 172,61	1 245 535,11	283 700,00	243 937,50	0,00	1 245 535,11
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	1 572 350,00	1 048 975,10	283 700,00	239 674,90	0,00	1 048 975,10
Total des dépenses d'équipement	1 572 350,00	1 048 975,10	283 700,00	239 674,90	0,00	1 048 975,10
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1698 non budgétaire)	198 302,61	198 560,01	0,00	1 742,60		198 560,01
16 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	198 302,61	198 560,01	0,00	1 742,60	0,00	198 560,01
45 Charges d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 770 652,61	1 245 535,11	283 700,00	241 417,50	0,00	1 245 535,11
040 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00	0,00		0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	2 520,00	0,00		2 520,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	2 520,00	0,00		2 520,00		0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	310 097,39					
Total des dépenses d'investissement cumulées	2 083 270,00	1 555 632,50	283 700,00	243 937,50	0,00	1 245 535,11

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

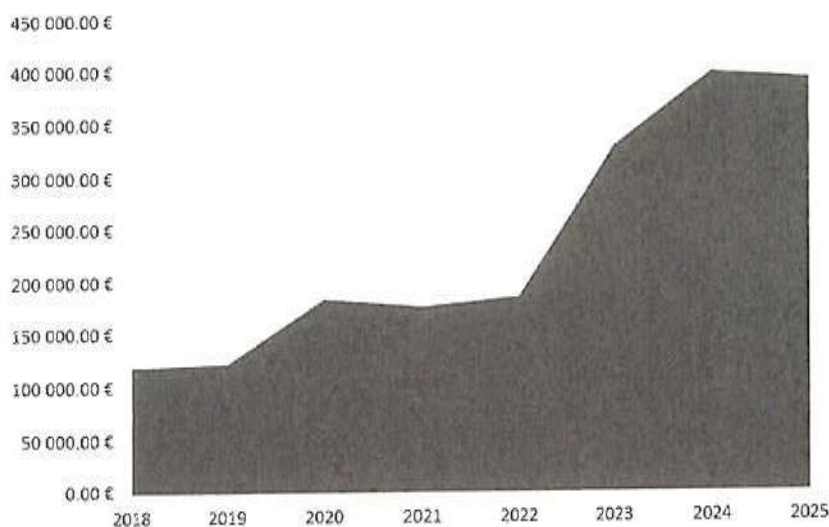
Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL	2 083 270,00	1 276 230,08	69 060,00	738 039,92
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	153 400,00	68 676,32	69 000,00	15 723,68
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1680 non budgétaire)	739 000,00	665 000,00	0,00	74 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	892 400,00	733 676,32	69 000,00	89 723,68
10 Dotalions, fonds divers et réserves	531 547,39	522 861,13	0,00	6 686,26
138 Autres subventions invest non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	4 086,43	2 896,45	0,00	1 109,98
16 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	535 553,82	525 757,58	0,00	9 796,24
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	1 427 953,82	1 259 433,90	69 000,00	99 519,92
021 Virement de la section de fonctionnement (4)	636 000,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	16 796,18	16 796,18	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	2 520,00	0,00	0,00	2 520,00
Total des recettes d'ordre	655 316,18	16 796,18	0,00	638 520,00
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement cumulées	2 083 270,00	1 276 230,08	69 060,00	738 039,92

Evolution de la capacité d'autofinancement :

02/2026	Résultats des comptes administratifs	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
011	Charges à caractère général	239 274,35 €	241 028,78 €	213 580,14 €	239 204,87 €	303 911,33 €	329 725,87 €	360 764,82 €	275 526,93 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	485 107,69 €	500 385,36 €	508 201,53 €	501 815,55 €	518 194,54 €	557 282,72 €	560 353,69 €	539 072,04 €
014	Atténuations de produits	34 906,00 €	34 906,00 €	34 906,00 €	34 906,00 €	34 906,00 €	34 906,00 €	34 906,00 €	34 906,00 €
65	Autres charges de gestion courante	326 532,02 €	405 324,35 €	369 343,58 €	373 456,62 €	415 177,84 €	449 445,59 €	483 067,57 €	413 350,04 €
66	Charges financières	28 936,04 €	25 789,64 €	23 832,98 €	21 839,90 €	19 809,61 €	17 741,28 €	15 634,14 €	14 152,32 €
67	Charges exceptionnelles	7 177,13 €	4 983,76 €	2 400,67 €	2 630,81 €	1 785,92 €	1 462,11 €	434,72 €	1 132,60 €
68	Provision dépréciation actifs								505,56 €
042	Opérations d'ordre	4 305,96 €	4 305,96 €	4 305,96 €	607,34 €	3 961,89 €	10 405,56 €	10 039,40 €	16 796,18 €
	Total dépenses	1 126 239,19 €	1 216 723,85 €	1 156 570,85 €	1 174 461,09 €	1 297 747,13 €	1 400 969,13 €	1 365 200,34 €	1 295 441,67 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT									
013	Atténuation de charges	15 610,93 €	4 902,33 €	6 480,68 €	1 184,49 €	11 620,22 €	16 600,31 €	3 830,24 €	12 576,83 €
70	Produits des services, du domaine, ...	154 235,50 €	171 242,20 €	176 476,67 €	165 596,48 €	177 577,40 €	183 054,40 €	122 982,19 €	97 005,49 €
73 et 731	Impôts et Taxes	905 501,32 €	919 103,63 €	957 059,89 €	1 005 931,76 €	1 097 764,15 €	1 251 168,44 €	1 323 470,85 €	1 320 390,27 €
74	Dotalions, subventions et participations	233 032,89 €	228 443,49 €	240 868,86 €	214 526,83 €	230 651,61 €	235 184,10 €	252 052,70 €	246 368,63 €
75	Autres produits de gestion courante	123 020,77 €	145 818,30 €	136 200,04 €	136 985,75 €	133 994,71 €	178 294,04 €	254 352,21 €	205 369,00 €
76	Produits financiers	1,44 €	1,44 €	1,34 €	1,25 €	1,25 €	1,92 €	2,88 €	2,64 €
77	Produits exceptionnels	12 886,23 €	52 611,88 €	7 345,60 €	13 119,12 €	19 654,17 €	54 719,68 €		1 009,27 €
	Total recettes	1 444 289,08 €	1 522 123,27 €	1 524 433,08 €	1 537 345,68 €	1 671 263,51 €	1 919 022,89 €	1 956 691,07 €	1 882 722,13 €
	Épargne de gestion : recettes - dépenses sans les intérêts de la dette	346 985,93 €	331 189,06 €	391 695,21 €	384 724,49 €	393 325,99 €	535 795,04 €	607 124,87 €	601 432,78 €
	Épargne brute ou excédent de fonctionnement de l'exercice	318 049,89 €	305 399,42 €	367 862,23 €	362 884,59 €	373 516,38 €	518 053,76 €	591 490,73 €	587 280,46 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT									
16	Remboursement d'emprunts (hors caution)	198 184,98 €	181 952,69 €	183 909,35 €	185 902,47 €	187 932,72 €	190 001,05 €	192 108,2 €	194 255,0 €
	Épargne nette ou capacité d'autofinancement des opérations d'investissement	119 864,91 €	123 446,73 €	183 952,88 €	176 982,12 €	185 583,66 €	328 052,71 €	399 382,54 €	393 025,45 €

Le montant important de l'épargne nette en 2025 s'explique essentiellement par une baisse des dépenses de fonctionnement (charges de personnel et charges de gestion courante).

Roeschwoog - évolution de l'épargne nette 2018-2025



Etat de la dette :

Objet du prêt	organisme prêteur	montant prêt	durée en années	année de mobilisation	fin de remboursement	taux	K restant dû au 1/1/2025	Remboursement 2025 Intérêts	Remboursement 2025 Capital	Charge totale 2025	K restant dû au 1/1/2026
BUDGET PRINCIPAL											
Réhabilitation MOC	CARSAT	391 744.00 €	20	2012	31/10/2032	avance sans intérêts	156 696.00 €	- €	19 587.00 €	19 587.00 €	137 109.00 €
Réhabilitation MOC	Caisse Française du Financement local	398 750.00 €	15	2011	01/08/2026	F 2,61 %	54 926.66 €	1 131.04 €	31 080.20 €	32 211.24 €	23 046.46 €
Travaux de voirie	Caisse Française du Financement local	50 000.00 €	15	2011	01/08/2026	F 2,61 %	6 897.16 €	141.82 €	3 897.22 €	4 039.04 €	2 089.04 €
Travaux de voirie Rue Principale	Caisse d'épargne Alsace	800 000.00 €	20	2015	31/12/2035	F 3,75 %	474 287.28 €	8 042.07 €	39 451.97 €	47 494.04 €	434 835.31 €
		3 150 494.00 €				5/TOTAL	692 797.10 €	9 314.93 €	94 039.19 €	103 354.13 €	598 780.71 €
Refinancement orêts	CCM Ulfried Nord	1 000 000.00 €	15	2012	06/04/2032	F 0,85 %	515 915.11 €	4 172.39 €	66 905.29 €	71 077.68 €	449 009.82 €
Rénovation école maternelle	Caisse des dépôts	500 000.00 €	15	2012	12/09/2032	F 0%	266 666.69 €	- €	33 333.33 €	33 333.33 €	233 333.36 €
Financement nouveau périscolaire	CCM Ulfried Nord	665 000.00 €	25	2025	20/12/2050	F 3,7 %	-	- €	- €	- €	665 000.00 €
						TOTAL	1 429 378.00 €	13 487.32 €	194 255.01 €	207 742.93 €	1 946 123.89 €
BUDGET LOTISSEMENT											
Zweierloch - acquisition 29 rue de la Forêt	Crédit Agricole	500 000.00 €	10	2020	31/12/2030	F 0,50 %	300 000.00 €	1 059.38 €	50 000.00 €	51 659.38 €	250 000.00 €
						TOTAL	300 000.00 €	1 659.38 €	50 000.00 €	51 659.38 €	250 000.00 €
BUDGET PERISCOLAIRE											
Prêt relais nouveau périscolaire	Caisse fédérale Crédit mutuel	1 200 000.00 €	3	2024	2027	F 3,57 %	1 200 000.00 €	11 402.48 €	- €	11 402.48 €	1 200 000.00 €
Prêt relais nouveau périscolaire	CCM Ulfried Nord	1 000 000.00 €	3			F 3,57 %					
						TOTAL					

Roeschwoog compte 2316 habitants en 2025. Ainsi, au 1^{er} janvier 2026, la dette (capital) se monte à 840 € par habitant contre 635,11 € par habitant en 2024 (hors emprunt lotissement, emprunt nouveau périscolaire et dette du SIVU RPU).

Il est rappelé que la Commune a débouqué fin décembre 2025 un prêt de 665 000,00 € pour financer la construction du nouveau périscolaire. Le premier remboursement des intérêts et du capital a été imputé à l'exercice 2026.

BUDGET « MEDIATHEQUE » :

Dépenses de fonctionnement de l'exercice	45 308,87 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice	45 308,87 €
RESULTAT GLOBAL de CLOTURE 2025	équilibre

Pour permettre l'équilibre, le budget Médiathèque a été abondé pour cet exercice par un versement de 43 117,89 € (69 282,80 € en 2019, 73 059,09 € en 2020, 74 332,53 € en 2021, 76 098,87 € en 2022, 84 841,44 € en 2023, 76 240,25 € en 2024) du budget principal de la Commune.

Cette subvention d'équilibre est réduite par rapport aux années précédentes, en raison du remplacement partiel d'un agent titulaire à 35/35^{ème} par un agent en contrat aidé à 28/35^{ème} dont seulement la moitié du temps de travail a été affectée à ce budget (suite à mutation de la responsable de la médiathèque en octobre 2024).

Les charges à caractère général ont légèrement diminué en raison :

- de la baisse du coût de l'énergie (autoconsommation électricité)
- peu de dépenses de petit équipement et d'entretien
- des dépenses réduites en fonds documentaire
- de dépenses du poste « Animations » qui sont revenues à un niveau habituel (en 2023 festivités pour le 15^{ème} anniversaire de la Médiathèque et de conférences pour l'Environnement).

Les charges de personnel représentent environ 62,12 % (contre 73,13 % en 2024) des dépenses réelles de fonctionnement (agents de la médiathèque et agent d'entretien).

Une subvention de 400,00 € a été versée à l'association des bénévoles de la médiathèque.

À la suite des travaux de remplacement des panneaux photovoltaïques, Electricité de Strasbourg demande à revoir les contrats de revente nettement à la baisse. En attendant le règlement de ce sujet, aucune recette de vente de l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques n'est enregistrée cette année (615,92 € en 2023).

Les recettes des abonnements ont baissé et s'élèvent à près de 1 808,00 € (en 2023 : 2 932,00 €, en 2024 : 2 991,00 €).

VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET				A
		DEPENSES	RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 45 308,87	G 45 308,87	
	Section d'investissement	B 0,00	H 0,00	
		*	*	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 0,00 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)	
		*	*	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D 45 308,87	= G + H + I + J 45 308,87	
RESTES A REALISER A REPORTE EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 0,00	= K + L 0,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E 45 308,87	= G + I + K 45 308,87	
	Section d'investissement	= B + D + F 0,00	= H + J + L 0,00	
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 45 308,87	= G + H + I + J + K + L 45 308,87	

EXECUTION DU BUDGET - RESULTATS	C1
---------------------------------	----

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)	
TOTAL DU BUDGET	45 308,87	45 308,87	0,00	A1	0,00
Investissement	0,00	0,00 (2)	0,00	A2	0,00
Dont 1068		0,00			
Fonctionnement	45 308,87	45 308,87 (3)	0,00	A3	0,00

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses	Recettes		Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	I + II	0,00	II + IV	0,00	B1
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B
--	---

DEPENSES							
Chap.	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Credits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE
	TOTAL	67 420,00	45 308,87	0,00	0,00	22 111,13	45 308,87
011	Charges à caractère général (3)	29 900,00	16 744,10	0,00	0,00	13 155,90	16 744,10
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	35 000,00	28 146,77	0,00	0,00	6 853,23	28 146,77
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 402,00	400,00	0,00	0,00	2 002,00	400,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	67 302,00	45 290,87	0,00	0,00	22 011,13	45 290,87
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	18,00	18,00			0,00	18,00
	Total des dépenses financières	118,00	18,00	0,00	0,00	100,00	18,00
	Total des dépenses réelles	67 420,00	45 308,87	0,00	0,00	22 111,13	45 308,87
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00				
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00			0,00	0,00
	Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00					
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées	67 420,00	45 308,87	0,00	0,00	22 111,13	45 308,87

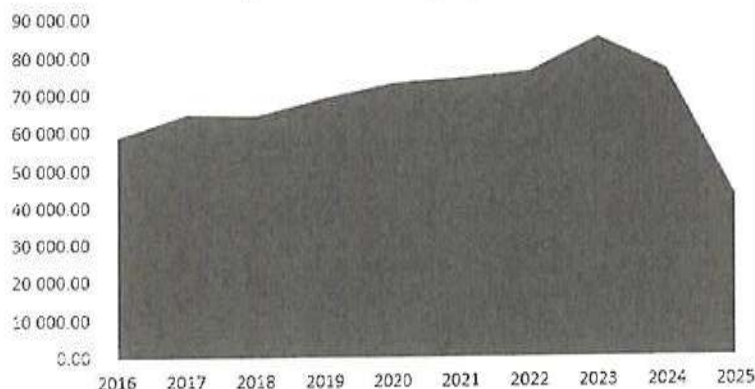
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		67 420,00	45 308,87	0,00	0,00	22 111,13
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régulations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services domanie, ventes diverses	2 500,00	1 805,00	0,00	0,00	1 092,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	140,00	144,48	0,00	0,00	-4,48
75	Autres produits de gestion courante (3)	64 380,00	43 355,39	0,00	0,00	21 023,61
Total des recettes de gestion des services		67 420,00	45 308,87	0,00	0,00	22 111,13
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		67 420,00	45 308,87	0,00	0,00	22 111,13
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00
Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00				
Total des recettes de fonctionnement cumulée		67 420,00	45 308,87	0,00	0,00	22 111,13

 Evolution de la subvention d'équilibre versée par le budget PRINCIPAL pour équilibrer le budget annexe
 « MEDIATHEQUE »

Médiathèque	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	total sur 10 années	moyenne annuelle
Charges de fonctionnement	72 953,03	75 820,87	74 086,38	78 324,52	79 065,66	81 746,31	81 018,36	88 865,36	79 991,25	45 308,87		
dont charges salariales (012)	50 058,11	51 650,42	46 080,92	58 478,72	59 760,22	59 906,13	61 836,74	65 980,92	58 497,62	28 146,77		
dont charges courantes (011)	22 594,92	23 560,45	25 365,71	19 376,35	18 876,19	21 251,13	18 781,62	22 475,44	21 493,63	16 744,10		
Recettes de fonctionnement	72 953,03	75 820,27	74 086,38	78 324,52	79 065,66	81 746,31	81 018,36	88 865,36	79 991,25	45 308,87		
dont abonnements	4 808,10	4 474,40	4 534,90	4 526,20	3 252,21	3 400,70	3 212,80	2 932,00	2 991,00	1 808,00		
dont recette photovoltaïque	6 312,68	5 240,14	4 610,01	3 885,52	2 488,36	2 161,13	1 157,69	615,92	0,00	0,00		
dont subvention d'équilibre du BP	58 888,32	64 737,68	64 190,42	69 282,80	73 059,09	74 332,53	76 098,87	84 841,44	76 240,25	43 117,89	684 789,29	68 478,93 €

 Médiathèque - évolution de la subvention
 d'équilibre du budget principal


BUDGET « MOC » :

Dépenses de fonctionnement de l'exercice	93 333.40 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice	93 333.40 €
RESULTAT GLOBAL de CLOTURE 2025	Équilibre

Pour permettre l'équilibre, le budget MOC a été abondé pour cet exercice par un versement de 61 370,83 € (en 2023 : 91 065,83 €, en 2024 : 56 584,53 €) du budget principal de la Commune.

Des subventions aux associations locales pour un montant de 10 402,70 € (2023 : 12 626,12€, en 2024 : 12 514,20 €) ont été versées pour cet exercice.

Les charges de personnel (uniquement agent qui nettoie les locaux) représentent environ 20,81 % (2024 : 19,72%) des dépenses réelles de fonctionnement.

La Commune a fait appel à un prestataire de service de nettoyage intervenant à la MOC dans le cadre du remplacement d'un agent lors de ses congés annuels.

Il est souligné :

- la relative stagnation des charges à caractère général (elle avaient doublé entre 2022 et 2023 et baissé significativement en 2024) : stagnation du coût de l'énergie près de 36 902,00 € contre 36 644,07 € en 2024 (compte 60612 - 2023 : 56 140,12 €),
- la baisse des recettes de location de la salle qui étaient remontées en 2024 (chapitre 75 compte 752 - 2019 : 16 665,00 €, 2020 : 7 870,00 €, 2021 : 5 211,00 €, 2022 : 14 410,00 €, 2023 : 19 103,00 €, 2024 : 23 673,04 €).

VUE D'ENSEMBLE - EXECUTION DU BUDGET				A	
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	93 333,40	G	93 333,40
	Section d'investissement	B	0,00	H	0,00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		+		+	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D 93 333,40		= G + H + I + J 93 333,40	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 0,00		= K + L 0,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E 93 333,40		= G + I + K 93 333,40	
	Section d'investissement	= B + D + F 0,00		= H + J + L 0,00	
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 93 333,40		= G + H + I + J + K + L 93 333,40	

EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS

C1

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	93 333,40	93 333,40	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(2)	A2 0,00
Dont 1068		0,00		
Fonctionnement	93 333,40	93 333,40	(3)	A3 0,00

RESTES A REALISER (4)				
	Dépenses	Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II	III + IV	0,00	B1 0,00
Investissement	I	III	0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

DEPENSES							
Chap.	Libellé	Credits ouverts (BP + BM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Credits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE
	TOTAL	127 000,00	93 333,40	0,00	0,00	33 666,60	93 333,40
011	Charges à caractère général (3)	87 200,00	63 373,01	0,00	0,00	23 826,99	63 373,01
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	20 000,00	19 424,95	0,00	0,00	575,05	19 424,95
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	18 867,00	10 402,70	0,00	0,00	8 464,30	10 402,70
6586	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	126 067,00	93 200,66	0,00	0,00	32 866,34	93 200,66
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	133,00	132,74			0,26	132,74
	Total des dépenses financières	933,00	132,74	0,00	0,00	800,26	132,74
	Total des dépenses réelles	127 000,00	93 333,40	0,00	0,00	33 666,60	93 333,40
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00				0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00			0,00	0,00
Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		127 000,00	93 333,40	0,00	0,00	33 666,60	93 333,40

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

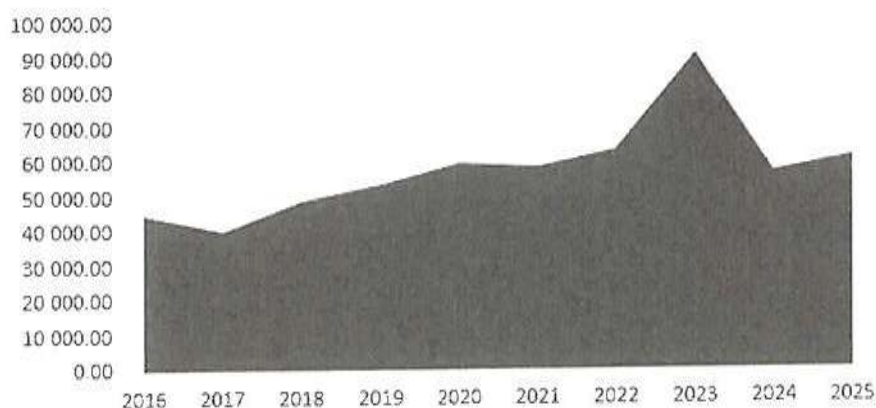
RECETTES						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		127 000,00	93 333,40	0,00	0,00	33 666,60
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	150,00	1 025,00	0,00	0,00	-875,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	623,75	0,00	0,00	-623,75
75	Autres produits de gestion courante (3)	126 850,00	91 684,65	0,00	0,00	35 165,35
Total des recettes de gestion des services		127 000,00	93 333,40	0,00	0,00	33 666,60
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises, amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		127 000,00	93 333,40	0,00	0,00	33 666,60
042	Opérations ordre transf. entre secteurs (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00
Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00				
Total des recettes de fonctionnement cumulée		127 000,00	93 333,40	0,00	0,00	33 666,60

Evolution de la subvention d'équilibre versée par le budget PRINCIPAL pour équilibrer le budget annexe « MOC »

MOC	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	total sur 10 années	moyenne annuelle
Charges de fonctionnement	70 785,22	67 758,77	74 650,99	79 950,05	73 884,20	68 355,48	93 327,59	129 178,42	93 740,07	93 333,40		
dont charges salariales (012)	11 945,36	12 283,31	14 766,25	15 329,49	16 105,69	15 780,06	16 497,29	17 903,79	18 486,89	19 424,95		
dont charges courantes (011)	47 405,11	40 708,97	44 888,44	50 812,26	41 715,32	41 714,12	46 978,00	98 549,51	62 738,98	63 373,01		
dont subv. versées aux associations	11 434,75	14 765,99	14 766,25	13 808,30	15 963,19	10 081,30	29 652,30	12 626,12	12 514,20	10 402,70		
Recettes de fonctionnement	70 785,22	67 758,77	74 650,99	79 950,05	73 884,20	68 355,48	93 327,59	129 178,42	93 740,07	93 333,40		
dont recettes location	18 023,92	19 486,00	16 250,99	16 665,00	7 870,00	5 211,00	14 410,00	19 103,00	23 673,04	19 595,50		
dont participation aux charges	7 026,88	8 051,16	8 797,20	8 013,56	6 622,40	4 539,10	3 745,28	15 552,44	5 581,33	10 712,32		
dont subvention d'équilibre du BP	44 997,22	40 046,56	48 460,70	53 546,69	59 371,80	58 385,38	63 446,21	91 065,83	56 584,53	61 370,83	577 275,75	57 727,58 €

Pour note : le temps de travail lié à la gestion administrative et comptable de location des salles n'est pas répercuté dans les charges de fonctionnement affichées.

MOC - évolution de la subvention d'équilibre du budget principal



Subventions versées en 2025 aux associations locales pour ce budget :

Date émission	N° bord	N° pièce	Désignation	Imputation	Tiers	N° engagement	Montant budgétaire
65748 - Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé							
Dépense							
16/06/2025	10	41	SUBVENTION ECOLE ASSOCIATIVE 2024-2025	D 65748 / 65	ASSOC A TOUS RYTHMES		364 00 €
16/06/2025	10	42	SUBVENTION ECOLE ASSOCIATIVE 2024-2025	D 65748 / 65	ASSOC GROUPEMENT JEUNE		637 19 €
16/06/2025	10	43	SUBVENTION ECOLE ASSOCIATIVE 2024-2025	D 65748 / 65	ASSOC HARMONIE BORD DU RHIN		2 735 95 €
16/06/2025	10	44	SUBVENTION SUITE A LA LOCATION DE LA	D 65748 / 65	ASSOC MOC		2 749 70 €
16/06/2025	10	45	SUBVENTION ECOLE ASSOCIATIVE 2024-2025	D 65748 / 65	ASSOC SPORTING CLUB ROESCHWOOG		1 316 86 €
16/06/2025	10	46	SUBVENTION ECOLE ASSOCIATIVE 2024-2025	D 65748 / 65	ASSOC TENNIS CLUB RHINLAND		184 00 €
24/06/2025	11	49	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	D 65748 / 65	ASSOC MULTICULTURELLE		500 00 €
09/12/2025	19	83	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU SCR	D 65748 / 65	ASSOC SPORTING CLUB ROESCHWOOG		1 915 00 €
Total Dépense : 65748 - Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé				Total budgétisé	16 000.00 €	Total réalisé	10 402.70 €

BUDGET « FORET » :

Dépenses de fonctionnement de l'exercice	-3 860.86 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice	2 200.19 €
Déficit de fonctionnement de l'exercice	-1 660.67 €
Excédent de fonctionnement 2024 reporté	6 179.02 €
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025	4 518.35 €

En 2025, ce budget présente un déficit de 1 660,67 €. Le report excédentaire de 6 179,02 € de l'exercice 2024, permet un résultat positif de 4 518,35 €.

Les dépenses de 3 860,56 € correspondent à des travaux d'exploitation et d'abattage (piste cyclable du Staedly), des contributions à l'ONF et à France bois Forêt, ainsi qu'à des honoraires d'études versés à l'ONF (dossier de demande de subvention).

Des ventes de bois ont permis une recette de 2 200,19 €.

VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET				A
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	DEPENSES		RECETTES
		A	3 860,86	G 2 200,19
	Section d'investissement	B	0,00	H 0,00
* *				
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I 6 179,02 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)
* *				
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		*A+B+C+D	3 860,86	*D+H+I+J 8 379,21
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	*E+F	0,00	*K+L 0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	*A+C+E	3 860,86	*G+I+K 8 379,21
	Section d'investissement	*B+D+F	0,00	*H+J+L 0,00
	TOTAL CUMULE	*A+B+C+D+E+F	3 860,86	*G+H+I+J+K+L 8 379,21

EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1
---------------------------------	----

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	3 860,86	2 200,19	6 179,02	A1 4 518,35
Investissement	0,00	0,00	(2) 0,00	A2 0,00
Dont 1068		0,00		
Fonctionnement	3 860,86	2 200,19	(3) 6 179,02	A3 4 518,35

RESTES A REALISER (4)				
	Dépenses	Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	4 518,35
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	4 518,35

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B
--	---

DEPENSES								
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (RP + OR + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		27 700,00	3 860,86	0,00	0,00	23 839,14	0,00	3 860,86
011	Charges à caractère général (3)	27 200,00	3 860,56	0,00	0,00	23 339,44	0,00	3 860,56
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	500,00	0,30	0,00	0,00	499,70	0,00	0,30
6585	Frais fonctionnement des groupes d'écluses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		27 700,00	3 860,86	0,00	0,00	23 839,14	0,00	3 860,86
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles		27 700,00	3 860,86	0,00	0,00	23 839,14	0,00	3 860,86
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre inférieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00			0,00		0,00
Pour information : 092 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00						
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		27 700,00	3 860,86	0,00	0,00	23 839,14	0,00	3 860,86

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (MF + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	21 520,98	2 200,19	0,00	0,00	19 320,79
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 500,00	2 200,19	0,00	0,00	299,81
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	19 020,98	0,00	0,00	0,00	19 020,98
	Total des recettes de gestion des services	21 520,98	2 200,19	0,00	0,00	19 320,79
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amorti, dépréciations, prov. (somme budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	21 520,98	2 200,19	0,00	0,00	19 320,79
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00			0,00
Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		6 179,02				
Total des recettes de fonctionnement cumulées		27 700,00	8 379,21	0,00	0,00	19 320,79

BUDGET LOTISSEMENT « WASSERTURM – IMMENLACH »

Dépenses de fonctionnement de l'exercice	-266 406.09 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice	266 406.09 €
<i>Excédent de fonctionnement de l'exercice</i>	<i>0.00 €</i>
<i>Excédent de fonctionnement 2024 reporté</i>	<i>377 543.49 €</i>
Excédent de fonctionnement de clôture 2025	377 543.49 €
Dépenses d'investissement de l'exercice	-266 406.09 €
Recettes d'investissement de l'exercice	266 406.09 €
<i>Déficit d'investissement de l'exercice</i>	<i>0.00 €</i>
<i>Déficit d'investissement 2024 reporté</i>	<i>-266 406.09 €</i>
Déficit d'Investissement de clôture 2025	-266 406.09 €
Dépenses d'Investissement - restes à réaliser 2025	0.00 €
Recettes d'Investissement - restes à réaliser 2025	0.00 €
Déficit d'Investissement 2025 restes à réalisés déduits	-266 406.09 €
EXCEDENT GLOBAL de CLOTURE 2025 sans restes à réaliser	111 137.40 €
EXCEDENT GLOBAL de CLOTURE 2025 restes à réaliser déduits	111 137.40 €

Il est indiqué que les emprunts qui ont été contractés pour la réalisation de ce lotissement ont été remboursés dans leur totalité en 2020.

Le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de l'exercice de 377 543,49 €, l'excédent reporté de 2024 de 377 543,49 € compris.

La section investissement présente un déficit de 266 406,09 € (écritures de stock).

Le résultat global de clôture de l'exercice est donc excédentaire de 111 137,40 €.

VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET				A
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	DEPENSES		RECETTES	
	Section de fonctionnement	A	G	
	Section d'investissement	B	H	
		266 406,09		266 406,09
		266 406,09		266 406,09
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I	
		(si déficit) 0,00	(si excédent)	377 543,49
	Report en section d'investissement (001)	D	J	
		(si déficit) 266 406,09	(si excédent)	0,00
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	= G + H + I + J	910 355,67
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K	
		0,00		0,00
	Section d'investissement	F	L	
		0,00		0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	= K + L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	= G + I + K	643 949,58
	Section d'investissement	= B + D + F	= H + J + L	266 406,09
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	= G + H + I + J + K + L	910 355,67

EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1
---------------------------------	----

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	532 812,18	532 812,18	111 137,40	A1 111 137,40
Investissement	266 406,09	266 406,09 (2)	-266 406,09	A2 -266 406,09
Dont 1068		0,00		
Fonctionnement	266 406,09	266 406,09 (3)	377 543,49	A3 377 543,49

RESTES A REALISER (4)				
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	I + II	III + IV	B1	0,00
Investissement	I	III	B2	0,00
Fonctionnement	II	IV	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	111 137,40
Investissement	A2 + B2	-266 406,09
Fonctionnement	A3 + B3	377 543,49

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		331 506,09	266 406,09	0,00	0,00	65 100,00	0,00	266 406,09
011	Charges à caractère général (3)	65 000,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes défés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		65 050,00	0,00	0,00	0,00	65 050,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles		65 050,00	0,00	0,00	0,00	65 050,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	266 406,09	266 406,09			0,00		266 406,09
043	Opérations ordre intérieur de la section	50,00	0,00			50,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		266 456,09	266 406,09			50,00		266 406,09
Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00						
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		331 506,09	266 406,09	0,00	0,00	65 100,00	0,00	266 406,09

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		331 546,09	266 406,09	0,00	0,00	65 140,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	40,00	0,00	0,00	0,00	40,00
Total des recettes de gestion des services		40,00	0,00	0,00	0,00	40,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises : amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		40,00	0,00	0,00	0,00	40,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	331 456,09	266 406,09			63 050,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	50,00	0,00			50,00
Total des recettes d'ordre		331 506,09	266 406,09			63 100,00
Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		377 543,49				
Total des recettes de fonctionnement cumulées		709 089,58	643 940,58	0,00	0,00	65 140,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DÉPENSES							A
Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP	
TOTAL	331 456,09	266 406,09	0,00	65 050,00	0,00	266 406,09	
015 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1668 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
16 Cpte de liaison : affectation (BA, régime)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	331 456,09	266 406,09		65 050,00		266 406,09	
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00	
Total des dépenses d'ordre	331 456,09	266 406,09		65 050,00		266 406,09	
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	266 406,09						
Total des dépenses d'investissement cumulées	597 862,18	532 812,18	0,00	65 050,00	0,00	266 406,09	

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES							A
Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)			
TOTAL	597 862,18	266 406,09	0,00	331 456,09			
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1668 non budgétaire)	331 456,09	0,00	0,00	0,00		331 456,09	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
Total des recettes d'équipement	331 456,09	0,00	0,00	331 456,09			
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
16 Cpte de liaison : affectation (BA, régime)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00			0,00			
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
Total des recettes réelles	331 456,09	0,00	0,00	331 456,09			
021 Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00						
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	266 406,09	266 406,09				0,00	
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00				0,00	
Total des recettes d'ordre	266 406,09	266 406,09				0,00	
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00						
Total des recettes d'investissement cumulées	597 862,18	266 406,09	0,00	331 456,09			

BUDGET LOTISSEMENT « ZWEDERLICH »

Dépenses de fonctionnement de l'exercice	-459 142,46 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice	459 142,46 €
Excédent de fonctionnement de l'exercice	0,00 €
Déficit de fonctionnement 2024 reporté	0,00 €
Résultat de fonctionnement de clôture 2025	0,00 €
Dépenses d'investissement de l'exercice	-507 483,08 €
Recettes d'investissement de l'exercice	455 823,70 €
Déficit d'investissement de l'exercice	-51 659,38 €
Déficit d'investissement 2024 reporté	-155 823,70 €
Déficit d'Investissement de clôture 2025	-207 483,08 €
Dépenses d'Investissement - restes à réaliser 2025	0,00 €
Recettes d'Investissement - restes à réaliser 2025	0,00 €
Déficit d'Investissement 2025 restes à réalisés déduits	-207 483,08 €
DEFICIT GLOBAL de CLOTURE 2025 sans restes à réaliser	-207 483,08 €
DEFICIT GLOBAL de CLOTURE 2025 restes à réaliser déduits	-207 483,08 €

Un prêt de 500 000,00 € a été contracté en fin d'année 2020 au taux fixe de 0,59 % sur 10 ans auprès du Crédit Agricole. Cet emprunt a permis de rembourser l'Etablissement public foncier d'Alsace qui avait porté, dans le cadre d'une convention, l'acquisition de la propriété 29 rue de la Forêt.

Le montant des intérêts réglés s'élève à 1 659,38 €.

Le montant du remboursement du capital est de 50 000,00 €.

Le budget présente un résultat de clôture déficitaire de 207 483,08 €.

VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET				A	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	DEPENSES		RECETTES	
		A	459 142,46	G	459 142,46
	Section d'investissement	B	507 483,08	H	455 823,70
		*		*	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	0,00
		(si déficit)		(si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D	155 823,70	J	0,00
		(si déficit)		(si excédent)	
		*		*	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		A+B+C+D		G+H+I+J	
		1 122 449,24		914 966,16	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	E+F		K+L	
		0,00		0,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	A+C+E		G+I+K	
		459 142,46		459 142,46	
	Section d'investissement	B+D+F		H+J+L	
		663 306,78		455 823,70	
TOTAL CUMULE		A+B+C+D+E+F		G+H+I+J+K+L	
		1 122 449,24		914 966,16	

EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS

C1

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	966 625,54	914 966,10	-156 823,70	A1 -207 483,08
Investissement	507 483,08	455 823,70	(2)	A2 -207 483,08
Dont 1066		0,00		
Fonctionnement	459 142,46	459 142,46	(3)	A3 0,00

RESTES A RÉALISER (4)				
	Dépenses	Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II	III + IV	B1	0,00
Investissement	I	III	B2	0,00
Fonctionnement	II	IV	B3	0,00

RESULTAT CUMULÉ = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	-207 483,08
Investissement	A2 + B2	-207 483,08
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

DEPENSES								
Chap.	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Credits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	578 643,70	459 142,46	0,00	0,00	119 501,24	0,00	459 142,46
011	Charges à caractère général (3)	119 300,00	0,00	0,00	0,00	119 300,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6506) (3)	160,00	0,00	0,00	0,00	160,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	119 460,00	0,00	0,00	0,00	119 460,00	0,00	0,00
66	Charges financières	1 660,00	1 659,38	0,00	0,00	0,62	0,00	1 659,38
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 660,00	1 659,38	0,00	0,00	0,62	0,00	1 659,38
	Total des dépenses réelles	121 060,00	1 659,38	0,00	0,00	119 460,62	0,00	1 659,38
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (8)	455 823,70	455 823,70	0,00	0,00	0,00	0,00	455 823,70
043	Opérations ordre reverseur de la section	1 760,00	1 659,38	0,00	0,00	100,62	0,00	1 659,38
	Total des dépenses d'ordre	457 583,70	457 483,08	0,00	0,00	100,62	0,00	457 483,08
	Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00						
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées	578 643,70	459 142,46	0,00	0,00	119 501,24	0,00	459 142,46

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

RECETTES					
Chap.	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)
	TOTAL	578 643,70	459 142,46	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises - amort, dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	576 883,70	457 483,08	0,00	119 400,62
043	Opérations ordre reverseur de la section (6)	1 760,00	1 659,38	0,00	100,62
	Total des recettes d'ordre	578 643,70	459 142,46	0,00	119 501,24
	Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	0,00			
	Total des recettes de fonctionnement cumulées	578 643,70	459 142,46	0,00	119 501,24

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Il informe que cette délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES							A
Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		676 883,70	507 483,08	0,00	119 400,62	0,00	507 483,08
016	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00		50 000,00
16	Cpte de liaison - affectation (BA, régime)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	576 883,70	457 483,08		119 400,62		457 483,08
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	576 883,70	457 483,08		119 400,62		457 483,08
	Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	155 823,70					
	Total des dépenses d'investissement cumulées	782 707,40	663 306,78	0,00	119 400,62	0,00	507 483,08

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A
Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		782 707,40	455 823,70	0,00	326 883,70
016	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165 et 166 et 1688 non budgétaire)	326 883,70	0,00	0,00	326 883,70
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	326 883,70	0,00	0,00	326 883,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Cpte de liaison - affectation (BA, régime)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	326 883,70	0,00	0,00	326 883,70
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	455 823,70	455 823,70		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre	455 823,70	455 823,70		0,00
	Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00			
	Total des recettes d'investissement cumulées	782 707,40	455 823,70	0,00	326 883,70

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (lignes 16449 et 166) (suite)												
Nature (Pour chaque ligne indiquer le numéro de compte)	Couverture ? ON (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuel de l'exercice			CNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0.00		250 000.00					50 000.00	1 630.38	0.00	4.18
1641 Emprunts en euros (Total)		0.00		250 000.00					50 000.00	1 630.38	0.00	4.18
16421 Titres		0.00	A-F	250 000.00	5.00	F		0.627	10 000.00	1 630.38	0.00	4.18
1642 Emprunts en devises (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1643 Emprunts assortis d'une option de swap sur ligne de référence (SWA) (16)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
165 Dépôts et cautions reçus (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1671 Avances consenties au Trésor (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1672 Emprunts sur comptes sécularisés (168)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1673 Dettes pour MCTP et PPF (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1674 Dettes envers fournisseurs-assureurs (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1675 Autres emprunts et dettes (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1681 Autres emprunts (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1687 Autres dettes initiales		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
Total général		0.00		250 000.00					50 000.00	1 630.38	0.00	4.18

BUDGET LOTISSEMENT « BRINKMANN »

Ce budget a été créé au 1^{er} janvier 2023, dans la perspective de la réalisation d'un lotissement accueillant une future résidence sénior et un centre médical au 11 rue Principale.

L'ensemble des dépenses de fonctionnement et d'investissement qui avaient été réalisées au budget principal sur l'opération n°254 « réalisation d'une résidence sénior et d'un centre médical » en 2021 et 2022 ont été transférées sur ce nouveau budget en 2023.

Les dépenses réelles de fonctionnement d'un montant de 122 048,97 € correspondent aux frais de portage par l'EPF du terrain et aux travaux de fouilles archéologiques.

Les recettes de fonctionnement et les dépenses d'investissement sont des écritures d'ordre (stock).

Ce budget présente un déficit global de clôture de 361 182,51 €.

Dépenses de fonctionnement de l'exercice	-361 182.72 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice	361 182.72 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	0.00 €
Résultat de fonctionnement 2024 reporté	0.00 €
Résultat de fonctionnement de clôture 2025	0.00 €
Dépenses d'investissement de l'exercice	-361 182.51 €
Recettes d'Investissement de l'exercice	239 133.75 €
Résultat d'investissement de l'exercice	-122 048.76 €
Résultat d'investissement 2024 reporté	-239 133.75 €
Déficit d'Investissement de clôture 2025	-361 182.51 €
Dépenses d'Investissement - restes à réaliser 2025	0.00 €
Recettes d'Investissement - restes à réaliser 2025	0.00 €
Déficit d'Investissement 2025 restes à réalisés déduits	-361 182.51 €
DEFICIT GLOBAL de CLOTURE 2025 sans restes à réaliser	-361 182.51 €
DEFICIT GLOBAL de CLOTURE 2025 restes à réaliser déduits	-361 182.51 €

VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET						A
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	DEPENSES		RECETTES		
		A	361 182,72	G	361 182,72	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Section d'investissement	B	361 182,51	H	239 133,75	
		+		+		
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (602)	C	0,00	I	0,00	
			(si déficit)		(si excédent)	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'investissement (601)	D	239 133,75	J	0,00	
			(si déficit)		(si excédent)	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		+ A + B + C + D		+ G + H + I + J		600 316,47
RESTES A REALISER A REPORTER EN N-1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00	
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N-1	+ E + F		+ K + L		0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	+ A + C + E		+ G + I + K		361 182,72
	Section d'investissement	+ B + D + F		+ H + J + L		239 133,75
	TOTAL CUMULE	+ A + B + C + D + E + F		+ G + H + I + J + K + L		600 316,47

EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS						C1
RESULTAT DE L'EXERCICE						
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)		
TOTAL DU BUDGET	722 366,23	600 316,47	-239 133,75	A1	-361 182,51	
Investissement	361 182,51	239 133,75	-239 133,75	A2	-361 182,51	
Dont 1068		0,00				
Fonctionnement	361 182,72	361 182,72	0,00	A3	0,00	
RESTES A REALISER (4)						
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)			
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1	0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00
RESULTAT CUMULE = (A) + (B)						(6)
TOTAL	A1 + B1				-361 182,51	
Investissement	A2 + B2				-361 182,51	
Fonctionnement	A3 + B3				0,00	

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE								B
DEPENSES								
Chap.	Libellé	Credits ouverts (01 + 02 + RAR N-1)	Restations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Credits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		544 133,75	361 182,72	0,00	0,00	182 951,03	0,00	361 182,72
011	Charges à caractère général (3)	301 000,00	122 046,97	0,00	0,00	178 951,03	0,00	122 046,97
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6567) (3)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
6566	Frais fonctionnement des groupes d'écluses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		303 000,00	122 046,97	0,00	0,00	180 951,03	0,00	122 046,97
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (hors budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles		303 000,00	122 046,97	0,00	0,00	180 951,03	0,00	122 046,97
042	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	239 133,75	239 133,75			0,00		239 133,75
043	Opérations ordre intérieur de la section	2 000,00	0,00			2 000,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		241 133,75	239 133,75			2 000,00		239 133,75
Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00						
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		544 133,75	361 182,72	0,00	0,00	182 951,03	0,00	361 182,72

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Il informe que cette délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE						B
RECETTES						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (RP + CM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	544 133,75	361 182,72	0,00	0,00	182 951,03
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régulations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,21	0,00	0,00	-0,21
	Total des recettes de gestion des services	0,00	0,21	0,00	0,00	-0,21
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises, amort., dépréciations, prov. (sens-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	0,00	0,21	0,00	0,00	-0,21
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	542 133,75	361 182,51			180 951,24
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	2 000,00	0,00			2 000,00
	Total des recettes d'ordre	544 133,75	361 182,51			182 951,24
Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						
		0,00				
	Total des recettes de fonctionnement cumulées	544 133,75	361 182,72	0,00	0,00	182 951,03

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES							A
Chapitre	Crédits ouverts (RP + CM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP	
TOTAL	542 133,75	361 182,51	0,00	180 951,24	0,00	361 182,51	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00			0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1686 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00			0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA rbpge)	0,00	0,00	0,00			0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	542 133,75	361 182,51		180 951,24		361 182,51
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	542 133,75	361 182,51		180 951,24		361 182,51
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté							
	239 133,75						
	Total des dépenses d'investissement cumulées	781 267,50	660 316,26	0,00	180 951,24	0,00	361 182,51

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A
Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		781 267,50	239 133,75	0,00	542 133,75
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 136)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16440, 165, 166 et 168 non budgétaire)	542 133,75	0,00	0,00	542 133,75
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		542 133,75	0,00	0,00	542 133,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
136	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16440, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Capitaux de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		542 133,75	0,00	0,00	542 133,75
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	239 133,75	239 133,75		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		239 133,75	239 133,75		0,00
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes d'investissement cumulées		781 267,50	239 133,75	0,00	542 133,75

BUDGET « PERISCOLAIRE »

Dépenses de fonctionnement de l'exercice	-208 425.54 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice	200 000.00 €
Excédent de fonctionnement de l'exercice	-8 425.54 €
Excédent de fonctionnement 2024 reporté	129 253.64 €
Excédent de fonctionnement de clôture 2025	120 828.10 €
Dépenses d'investissement de l'exercice	-447 665.32 €
Recettes d'investissement de l'exercice	2 197 078.41 €
Excédent d'investissement de l'exercice	1 749 413.09 €
Excédent d'investissement 2024 reporté	550 878.93 €
Excédent d'investissement de clôture 2025	2 300 292.02 €
Dépenses d'Investissement - restes à réaliser 2025	-3 613 800.00 €
Recettes d'Investissement - restes à réaliser 2025	1 329 600.00 €
Excédent d'Investissement 2024 restes à réalisés déduits	16 092.02 €
EXCEDENT GLOBAL de CLOTURE 2025 sans restes à réaliser	2 421 120.12 €
EXCEDENT GLOBAL de CLOTURE 2025 restes à réaliser déduits	136 920.12 €

Ce budget annexe a été ouvert au 1^{er} janvier 2021, suite au retour de la compétence « périscolaire » du SIVU RPU aux communes membres et à la signature de la convention désignant la Commune de Roeschwoog comme gestionnaire de la compétence pour le compte des quatre communes de Fort-Louis, Neuhaeusel, Leutenheim et Roeschwoog.

Cette compétence comprend l'exploitation et l'équipement du périscolaire actuel André Weckmann et l'équipement du nouveau périscolaire à construire.

Le budget « Principal » a versé en 2025 à ce budget :

- une participation au fonctionnement de 123 456,79 € (en 2022 : 99 217,88 €, en 2023 : 109 148,00 €, en 2024 : 141 848,00 €) pour financer notamment les frais de gestion du périscolaire actuel André Weckmann et payer le délégataire (et en 2024 la participation aux intérêts du prêt relais pour le nouveau périscolaire),
- et une participation à l'investissement globale de 665 191,00 € (en 2022 : 100 571,78 €, en 2023 : 99 973,56 €, en 2024 : 182 551,00 €) pour le financement de la construction du nouveau périscolaire (2024 - opération n°1002 : 663 956,00 €) et de dépenses d'investissement pour le périscolaire actuel (2024 : opération n°1001 : 1 235,00 €).

Le budget présente un excédent de clôture de 2 421 120,12 € et des restes à réaliser en dépenses de 3 613 800,00 € et en recettes de 1 329 600,00 €. Les travaux de construction du nouveau bâtiment ont débuté

au mois de décembre 2023. Le chantier a repris en juillet 2025 après avoir été à l'arrêt depuis novembre 2024. La Commune a bénéficié du versement d'acomptes sur les subventions accordées (CEA pour 84 316,00 €).

Pour le financement du périscolaire au budget annexe périscolaire, la Commune a souscrit deux prêts relais. Un premier prêt relais d'un montant de 1,2 millions auprès de la Caisse fédérale du Crédit mutuel. Un premier déblocage de 240 000,00 € a été effectué fin d'année 2024, puis de 960 000,00 € fin d'année 2025 (intérêts versés pour un montant de 11 402,48 € - compte 66111).

Un deuxième prêt relais d'un montant de 1 million a été souscrit auprès du Crédit mutuel Uffried. Ce prêt n'a pas été mobilisé pour le moment.

Il est rappelé la participation des communes de Fort-Louis, Leutenheim et Neuhaeusel au financement du périscolaire existant et du nouveau périscolaire

VUE D'ENSEMBLE - EXECUTION DU BUDGET				A
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	DEPENSES		RECETTES	
	Section de fonctionnement	A 208 425,54	G	200 000,00
	Section d'investissement	B 447 665,32	H	2 197 078,41
		*	*	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I (si excédent)	129 253,64
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J (si excédent)	550 878,93
		*	*	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		A+B+C+D 656 090,86	G+H+I+J	3 077 210,98
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F 3 613 800,00	L	1 329 600,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	E+F 3 613 800,00	K+L	1 329 600,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	A+C+E 208 425,54	G+I+K	329 253,64
	Section d'investissement	B+D+F 4 061 465,32	H+J+L	4 077 557,34
	TOTAL CUMULE	A+B+C+D+E+F 4 269 890,86	G+H+I+J+K+L	4 406 810,98
EXECUTION DU BUDGET - RESULTATS				C1

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	656 090,86	2 397 078,41	680 132,57	A1 2 421 120,12
Investissement	447 665,32	2 197 078,41	550 878,93	A2 2 300 292,02
Dont 1068		0,00		
Fonctionnement	208 425,54	200 000,00	129 253,64	A3 120 828,10

RESTES A REALISER (4)				
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	I + II 3 613 800,00	III + IV 1 329 600,00	B1	-2 284 200,00
Investissement	I 3 613 800,00	III 1 329 600,00	B2	-2 284 200,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	136 920,12
Investissement	A2 + B2	16 092,02
Fonctionnement	A3 + B3	120 828,10

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		329 300,00	208 425,54	0,00	0,00	120 874,46	0,00	208 425,54
011	Charges à caractère général (3)	12 000,00	624,06	0,00	0,00	11 175,94	0,00	624,06
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	206 200,00	196 199,00	0,00	0,00	10 001,00	0,00	196 199,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		218 200,00	197 023,06	0,00	0,00	21 176,94	0,00	197 023,06
66	Charges financières	85 000,00	11 402,48	0,00	0,00	73 597,52		11 402,48
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		85 000,00	11 402,48	0,00	0,00	73 597,52		11 402,48
Total des dépenses réelles		303 200,00	208 425,54	0,00	0,00	94 774,46	0,00	208 425,54
023	Virement à la section d'investissement	26 100,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		26 100,00	0,00			26 100,00		0,00

 Pour information : 002 Déficit de
fonctionnement reporté de N-1

0,00

 Total des dépenses de fonctionnement
cumulées

329 300,00

208 425,54

0,00

0,00

120 874,46

0,00

208 425,54

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		200 046,36	200 000,00	0,00	0,00	46,36
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	46,36	0,00	0,00	0,00	46,36
Total des recettes de gestion des services		200 046,36	200 000,00	0,00	0,00	46,36
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		200 046,36	200 000,00	0,00	0,00	46,36
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

 Pour information : 002 Excédent
de fonctionnement reporté de N-1

129 253,64

 Total des recettes de
fonctionnement cumulées

329 300,00

200 000,00

0,00

0,00

0,00

46,36

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES						A
Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	4 063 600,00	447 665,32	3 613 800,00	2 134,68	0,00	447 665,32
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	4 063 600,00	447 665,32	3 613 800,00	2 134,68	0,00	447 665,32
Total des dépenses d'équipement	4 063 600,00	447 665,32	3 613 800,00	2 134,68	0,00	447 665,32
10 Dotation, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1668 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, règle)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles	4 063 600,00	447 665,32	3 613 800,00	2 134,68	0,00	447 665,32
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées	4 063 600,00	447 665,32	3 613 800,00	2 134,68	0,00	447 665,32

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES						A
Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)		
TOTAL	3 512 721,07	2 197 078,41	1 329 600,00			-13 957,34
018 RSA	0,00	0,00	0,00			0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	1 479 600,00	1 186 376,00	329 600,00			-36 376,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165 et 166 et 1668 non budgétaire)	1 960 000,00	960 000,00	1 000 000,00			0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00			0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00			0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00			0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00			0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'équipement	3 439 600,00	2 146 376,00	1 329 600,00			-36 376,00
10 Dotation, fonds divers et réserves	47 021,07	50 702,41	0,00			-3 681,34
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00			0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00			0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, règle)	0,00	0,00	0,00			0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00			0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00			0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00			
Total des recettes financières	47 021,07	50 702,41	0,00			-3 681,34
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles	3 486 621,07	2 197 078,41	1 329 600,00			-40 057,34
021 Virement de la section de fonctionnement (4)	26 100,00					
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00				0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00				0,00
Total des recettes d'ordre	26 100,00	0,00				26 100,00
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	550 878,93					
Total des recettes d'investissement cumulées	4 063 600,00	2 147 078,41	1 329 600,00			-13 957,34

Participations au budget annexe périscolaire des communes demandées pour l'exercice 2025

PARTICIPATIONS COMMUNALES AUX DÉPENSES DU PÉRISCOLAIRE EXISTANT A. WECKMANN ET À LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU BATIMENT PÉRISCOLAIRE - EXERCICE 2025

Participation demandée aux communes pour
l'exploitation du périscolaire A. Weckmann 200 000 €

Participation demandée aux communes pour
l'équipement du périscolaire A. Weckmann 2 000 €

PÉRISCOLAIRE A. WECKMANN	EFFECTIFS	% EFFECTIFS	PARTICIPATION EXPLOITATION	PARTICIPATION INVESTISSEMENT	MONTANT TOTAL PARTICIPATION 2025 PÉRISCOLAIRE EXISTANT
FORT LOUIS	12	7,41%	14 815 €	148 €	14 963 €
LEUTENHEIM	36	22,22%	44 444 €	444 €	44 888 €
NEUHAUSEL	14	8,64%	17 284 €	173 €	17 457 €
ROESCHWOOG	100	61,73%	123 457 €	1 235 €	124 692 €
TOTAL	162	100,00%	200 000 €	2 000 €	202 000 €

Pour mémoire effectifs de l'école : 138 élèves (année scolaire 2024/2025)

Participation en investissement

Participation en fonctionnement

POPULATION INSEE (chiffre de la date la plus proche) (population légale Insee 2021 entrant en vigueur au 01/01/2025)	PART POPULATION COMMUNALE / POPULATION TOTALE	MONTANT AVANCE 2025 CONSTRUCTION NOUVEAU PÉRISCOLAIRE SELON CONVENTION 22/12/2023 + AVANCEMENT PARTICIPATION EXPLOITATION	MONTANT AVANCE 2025 CONSTRUCTION NOUVEAU PÉRISCOLAIRE SELON CONVENTION 22/12/2023 + AVANCEMENT PARTICIPATION INVESTISSEMENT	TOTAL PARTICIPATIONS 2025
284	7,40%		81 418 €	81 418 €
838	22,84%		240 240 €	240 240 €
399	10,40%		114 386 €	114 386 €
2116	60,34%		663 956 €	663 956 €
5837	100%	- €	1 100 000,00 €	1 302 000,00 €

Récapitulatif des participations à l'investissement versées pour le nouveau périscolaire par les 4 communes (Fort-Louis, Leutenheim, Neuhaeusel, Roeschwoog)

PARTICIPATION A L'INVESTISSEMENT AU 31/12/2025						
Participation des communes à la construction du nouveau périscolaire - selon convention 22/12/2023	Acompte annuel versé en 2021 par chaque commune (avec reste à charge de départ de 489 800 €)	Acompte annuel versé en 2022 par chaque commune	Acompte annuel versé en 2023 par chaque commune	Acompte annuel versé en 2024 par chaque commune	Acompte annuel versé en 2025 par chaque commune	Total acomptes versés
Fort Louis	12 650,72 €	12 650,72 €	12 650,72 €	22 566,00 €	81 418,00 €	141 936,16 €
Leutenheim	36 163,16 €	36 163,16 €	36 163,16 €	65 357,00 €	240 240,00 €	414 086,48 €
Neuhaeusel	15 121,23 €	15 121,23 €	15 121,23 €	30 687,00 €	114 386,00 €	190 436,69 €
Roeschwoog	99 331,56 €	99 331,56 €	99 331,56 €	181 390,00 €	663 956,00 €	1 143 340,68 €
TOTAL	163 266,67 €	163 266,67 €	163 266,67 €	300 000,00 €	1 100 000,00 €	1 889 800,01 €

Récapitulatif des dépenses et recettes ordonnancées pour la construction du nouveau périscolaire

BUDGET	ANNEE	MONTANT DÉPENSES	MONTANT RECETTES (participations communes, subventions, FCTVA)
Annexe périscolaire	2021	155 686 €	163 267 €
Annexe périscolaire	2022	60 720 €	163 267 €
Annexe périscolaire	2023	309 086 €	553 906 €
Annexe périscolaire	2024	941 031 €	892 058 €
Annexe périscolaire	2025	447 665 €	1 235 078 €
TOTAL		1 914 188 €	3 007 575 €

Participations des quatre communes au coût du périscolaire actuel

	2024			2025		
	Participation à l'exploitation	Participation à l'équipement	TOTAL	Participation à l'exploitation	Participation à l'équipement	TOTAL
FORT LOUIS	14 713,00 €	184,00 €	14 897,00 €	14 814,81 €	148,15 €	14 962,96 €
LEUTENHEIM	35 862,00 €	448,00 €	36 310,00 €	44 444,44 €	444,44 €	44 888,89 €
NEUHAUSEL	16 552,00 €	207,00 €	16 759,00 €	17 283,95 €	172,84 €	17 456,79 €
ROESCHWOOG	92 873,00 €	1 161,00 €	94 034,00 €	123 456,79 €	1 234,57 €	124 691,36 €
	160 000,00 €	2 000,00 €	162 000,00 €	200 000,00 €	2 000,00 €	202 000,00 €

BUDGET CCAS

Ce budget sera joint dorénavant au budget de la Commune pour sa transmission au service de l'Etat et à la Trésorerie.

Dépenses de fonctionnement de l'exercice	-8 096.60 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice	6 940.00 €
Déficit de fonctionnement de l'exercice	-1 156.60 €
Excédent de fonctionnement 2024 reporté	2 659.62 €
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025	1 503.02 €

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent pour l'exercice 2025 à 8 096,60 €.

Elle se composent essentiellement :

- des dépenses relatives à la fête des aînés et cadeaux de fin d'année aux aînés n'ayant pas pu participer à la fête
- des dépenses relatives aux cadeaux pour les grands anniversaires tout au long de l'année
- des subventions versées à l'association Repartir (800,00 €) et au Club Rencontres et Amitiés (150,00 €).

Le résultat excédentaire de clôture de ce budget pour l'exercice 2025 est de 1 503,02 €.

Les recettes de fonctionnement sont :

- la participation du budget principal de la commune de 6 940,00 €
- l'excédent reporté de l'exercice 2024 d'un montant de 2 659,62 €.

VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET					A
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	8 096,60	G	6 940,00
	Section d'investissement	B	0,00	H	0,00
		*		*	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	2 659,62
		(si déficit)		(si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	0,00
		(si déficit)		(si excédent)	
		*		*	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		A+B+C+D	8 096,60	G+H+I+J	9 599,62
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	E+F	0,00	K+L	0,00
RÉSULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	A+C+E	8 096,60	G+I+K	9 599,62
	Section d'investissement	B+D+F	0,00	H+J+L	0,00
	TOTAL CUMULE	A+B+C+D+E+F	8 096,60	G+H+I+J+K+L	9 599,62

EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS

C1

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	8 096,60	6 940,00	2 659,62	A1 1 503,02
Investissement	0,00	0,00	(2) 0,00	A2 0,00
Dont 1068		0,00		
Fonctionnement	8 096,60	6 940,00	(3) 2 659,62	A3 1 503,02

RESTES A REALISER (4)				
	Dépenses	Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	1 503,02
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	1 503,02

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

DEPENSES								
Chap.	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR.N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Credits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		9 600,00	8 096,60	0,00	0,00	1 503,40	0,00	8 096,60
011	Charges à caractère général (3)	7 600,00	7 146,60	0,00	0,00	453,40	0,00	7 146,60
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 000,00	950,00	0,00	0,00	1 050,00	0,00	950,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'écluses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		9 600,00	8 096,60	0,00	0,00	1 503,40	0,00	8 096,60
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles		9 600,00	8 096,60	0,00	0,00	1 503,40	0,00	8 096,60
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00			0,00		0,00
Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00						
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		9 600,00	8 096,60	0,00	0,00	1 503,40	0,00	8 096,60

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		6 940,38	6 940,00	0,00	0,00	0,38
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	6 940,00	6 940,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,38	0,00	0,00	0,00	0,38
Total des recettes de gestion des services		6 940,38	6 940,00	0,00	0,00	0,38
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		6 940,38	6 940,00	0,00	0,00	0,38
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00
Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		2 659,62				
Total des recettes de fonctionnement cumulées		9 600,00	9 599,62	0,00	0,00	0,38

Le Conseil d'administration n'a pas pu lors de sa séance budgétaire du 2 mars 2026 approuver son compte administratif 2025, n'ayant pas pu disposer du compte de gestion du SGC.
 Les résultats anticipés seront reportés au budget primitif de l'exercice 2026.

Date de publication

01 AVR. 2026

Date de transmission à la Sous-Préfecture.....:

01 AVR. 2026



Pour extrait conforme,

Le Maire,

Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,

Pierre HARNIST

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 9 mars 2026 à 18h30
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 4 mars 2026**

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 18
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s): 0
Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJINI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : ROCHE Nicolas (pouvoir à HARNIST Pierre)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2026/03/09 – 21 – CONSTATATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2025 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

Le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Il indique au conseil municipal que les comptes de gestion de l'exercice 2025 présentés par M. Emmanuel ROUX, Trésorier de la commune de Roeschwoog, concordent avec le compte administratif du budget principal et des budgets annexes de l'exercice 2025 de la commune.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2025 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, de mandats, les comptes de gestion dressés par le receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers, ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au compte de l'exercice 2025, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

CONSTATE les identités de valeur pour l'exercice 2025 des comptes de gestion dressés par M. Emmanuel ROUX, trésorier de la commune de Roeschwoog, avec les différentes gestions du compte administratif de la commune de Roeschwoog, à savoir : Gestions Principale - Médiathèque - Maison des œuvres et de la Culture (MOC) - Forêt - Lotissement « Am Wasserturm – Immenlach » – Lotissement « Zwederlich » - Lotissement « Brinkmann » et Périscolaire

DECLARE que ces documents n'appellent ni observations, ni réserves de sa part sur la tenue des comptes.

Date de publication: **01 AVR. 2026**

Date de transmission à la Sous-Préfecture.....: **01 AVR. 2026**



Pour extrait conforme,

Le Maire,

Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Pierre HARNIST

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSENBURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 9 mars 2026 à 18h30
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 4 mars 2026

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 18
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s): 0
Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,

et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : ROCHE Nicolas (pouvoir à HARNIST Pierre)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2026/03/09 – 22 – AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES DE L'EXERCICE 2025

Constatant les résultats de clôture de l'exercice 2025 :

Résultat clôture Gestion Principal :

- Excédent de fonctionnement de clôture : 996 245,47 €
- Déficit d'investissement de clôture : 279 402,42 €
- Restes à réaliser dépenses : 283 700,00 €
- Restes à réaliser recettes : 69 000,00 €

Résultat clôture Gestion Annexe « Forêt »

- Excédent de fonctionnement : 4 518,35 €

Résultat clôture Gestion Annexe « Lotissement Wasserturm-Immenlach»

- Excédent de fonctionnement de clôture : 377 543,49 €
- Déficit d'investissement de clôture : 266 406,09 €

Résultat clôture Gestion Annexe « Lotissement Zwederlich»

- Résultat de fonctionnement de clôture : 0,00 €
- Déficit d'investissement de clôture : 207 483,08 €

Résultat clôture Gestion Annexe « Lotissement Brinkmann»

- Résultat de fonctionnement de clôture : 0,00 €
- Déficit d'investissement de clôture : 361 182,51 €

Résultat clôture Gestion Annexe « Périscolaire»

- Excédent de fonctionnement de clôture : 120 828,10 €
- Excédent d'investissement de clôture : 2 300 292,02 €
- Restes à réaliser dépenses : 3 613 800,00 €
- Restes à réaliser recettes : 1 329 600,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDE D'AFFECTER les résultats du Compte Administratif 2025 du budget principal et des budgets annexes à l'exercice 2026 comme suit :

Budget Principal exercice 2026 :

D001 - Déficit d'investissement reporté : 279 402,42 €
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé : 494 102,42 €
R002 - Excédent de fonctionnement reporté : 502 143,05 €

Budget « Forêt » exercice 2026

R002 - Excédent de fonctionnement reporté : 4 518,35 €

Budget Annexe « Lotissement Wasserturm-Immenlach » exercice 2026 :

D001 - Déficit d'investissement reporté : 266 406,09 €
R002 - Excédent de fonctionnement reporté : 377 543,49 €

Budget Annexe « Lotissement Zwederlich » exercice 2026 :

D001 - Déficit d'investissement reporté : 207 483,08 €

Budget Annexe « Lotissement Brinkmann » exercice 2026 :

D001 - Déficit d'investissement reporté : 361 182,51 €

Budget Annexe « Périscolaire » exercice 2026 :

R001 - Excédent d'investissement reporté : 2 300 292,02 €
R002 - Excédent de fonctionnement reporté : 120 828,10 €

Date de publication:

01 AVR. 2026

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:

01 AVR. 2026



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Pierre HARNIST

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

==oOo==

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 9 mars 2026 à 18h30
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 4 mars 2026

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 18
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s): 0
Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : ROCHE Nicolas (pouvoir à HARNIST Pierre)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2026/03/09 – 23 – FISCALITE LOCALE 2026 : VOTE DES TAUX DES TAXES

Par délibération du 10 mars 2025, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts locaux pour 2025 à :

Taxe d'habitation : 9,70 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 29,87 %
Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties : 47,52 %.

Il est proposé de maintenir les taux d'imposition en 2026 à même hauteur que ceux votés en 2024 et 2025, à savoir :

Taxe d'habitation : 9,70 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 29,87 %
Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties : 47,52 %.

Il est précisé que les bases fiscales 2026 ne sont pas encore connues.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE les taux d'imposition pour l'année 2026 comme suit :

Taxe d'habitation : 9,70 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 29,87 %
Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties : 47,52 %.

Date de publication

01 AVR. 2026

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:

01 AVR. 2026



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Pierre HARNIST



COMMUNE : 405 ROESCHWOOG
ARRONDISSEMENT : 67 HAGUENAU
FINANCES PUBLIQUES TRÉSORERIE OU SGC : SGC HAGUENAU

N° 1259 COM (1)
TAUX
FDL
2026

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2026

Taxes	Bases d'imposition effectives 2025 1	Taux de référence 2026 2	Taux plafonds 2026 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2026 4	Produits référence 2026 (col. 4 x col. 2) 5	Taux votés 2026 6	Produits attendus 2026 (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	2 475 728	29,87	98,35	2 534 000	756 906	29,87	756 906
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	44 955	47,52	164,55	44 800	21 289	47,52	21 289
Taxe d'habitation (TH)	69 406	9,70	58,03	52 000	5 044	9,70	5 044
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
				Total	783 239		
Majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (MTHRS) – article 1407 ter (CGI)				Bases d'imposition prévisionnelles 2026	Produit référence (col. 4 x col. 2 x col. 3) 2026	Produit attendu (col. 4 x col. 3 x taux TH voté 2026)	783 239

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il est inutile de remplir cette rubrique en cas de vote des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	9	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)				
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)				
Taxe d'habitation (TH)				
Cotisation foncière des entreprises (CFE)				

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
	16 610			13 821	0	-34 906	18 850	14 375

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	783 239	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	14 375	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2026	797 614
---	---------	---	--	--------	---	--	---------

A STRASBOURG
Le 16 MARS 2026
Pour la Direction des Finances publiques,
LAURENT GARNIER

Le 27/03/2026
Pour la Commune,
Le Maire
MICHEL LORENTZ

Feuillet à compléter et à retourner systématiquement au seul service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération de vote des taux

Accusé de réception en préfecture
067-216704056-20260309-DE20260309_23-DE
Date de télétransmission : 01/04/2026
Date de réception préfecture : 01/04/2026



COMMUNE : 405 ROESCHWOOG
ARRONDISSEMENT : 67 HAGUENAU
FINANCES PUBLIQUES TRÉSORERIE OU SGC : SGC HAGUENAU

N° 1259 COM (2)

TAUX

FDL

2026

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

IV - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

Taxe foncière sur le bâti :

- a. Personnes de condition modeste
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte
c. Locaux industriels
d. Logements sociaux et longue durée

421
0
1 453
9 230

Taxe foncière sur le non bâti :

- a. Par le conseil municipal
b. Par la loi
Taxe foncière sur le non bâti :
a. Par le conseil municipal
b. Par la loi (terres agricoles)
c. Par la loi (autres)

116 567

Taxe foncière sur le non bâti :

Taxe d'habitation :

- a. Dotation pour perte de THLV
b. Dotation pour recentrage THRS
c. Mayotte

2 717
>>>

Cotisation foncière des entreprises :

- a. Exonérations en zone d'aménagement. du territoire
b. Base minimum
c. Locaux industriels
d. Autres allocations

3. BASES DE TAXE D'HABITATION

- a. Résidences secondaires et assimilées
b. Logements vacants soumis à la THLV
c. Correction des bases THRS
d. Correction des bases THLV
e. Correction des bases MTHRS

52 000
>>>
-17 742
>>>
>>>

4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFR ET PYLÔNES

- a. Éoliennes et hydroliennes
b. Centrales électriques
c. Centrales photovoltaïques
d. Centrales hydrauliques
e. Centrales géothermiques
f. Transformateurs électriques
g. Stations radioélectriques
h. Installations gazières et autres
i. Taxe sur les pylônes

16 610

5. RÉFORMES FISCALES

- a. TVA compensant la TH
b. TVA compensant la CVAE
c. Coefficient correcteur
d. Taux FB commune 2020
e. Taux FB département 2020

>>>
0
1,028294
13,05
13,17

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2025 au niveau :		Taux des EPCI de 2025	Taux plafonds de 2026		Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2026 (col. 14 - col. 15)
	national 12	départemental 13		14	15	
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	39,79	34,21	1,13	99,48	1,13	98,35
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	51,19	67,55	4,33	168,88	4,33	164,55
Taxe d'habitation (TH)	23,67	27,66	11,12	69,15	11,12	58,03
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2026 au titre de laquelle...

- a. ...la diminution sans lien a été appliquée
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés

>>>
>>>

6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

- a. Taux moyen départemental
b. Taux maximum de la majo

18,61
1,86

6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2025 au niveau :

- a. National
b. Communal

>>>
>>>

Taux maximum :

- a. Taux communal majoré à ne pas dépasser
b. Taux maximum de la majoration spéciale

>>>
>>>

Taux de CFE perçue en 2025 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique

24,29

Accusé de réception en préfecture
067-216704056-20260309-DE20260309_23-DE
Date de télétransmission : 01/04/2026
Date de réception préfecture : 01/04/2026

COMMUNE DE ROESCHWOOG

 Département du Bas-Rhin
 Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

-oOo-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 9 mars 2026 à 18h30
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 4 mars 2026

 Membres élus.....: 19
 Membres en fonction.....: 19
 Membres présents: 18
 Absent(s) avec procuration(s) : 1
 Absent(s): 0
 Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,

et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : ROCHE Nicolas (pouvoir à HARNIST Pierre)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2026/03/09 – 25 – BUDGET 2026 - CONSTITUTION D'UNE PROVISION COMPTABLE POUR CREANCES RISQUANT D'ETRE COMPROMISES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la constitution de provisions comptables est une dépense obligatoire. Son champ d'application est précisé par l'article R. 2321-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Par souci de sincérité budgétaire, de transparence des comptes et de fiabilité des résultats de fonctionnement des collectivités, le code général des collectivités territoriales rend nécessaire les dotations aux provisions pour créances risquant d'être compromises.

Ce principe s'applique à toutes les collectivités sans seuil de population.

Celles-ci ont ainsi l'obligation de prévoir des provisions et procéder à leur mandatement à hauteur de 15% minimum des créances risquant d'être compromises.

Chaque année, le montant des provisions pour créances risquant d'être compromises sera ajusté, soit par constitution de provisions supplémentaires, en cas de détérioration de celles-ci, soit par reprise de ces provisions en cas de diminution du montant de ces créances.

La méthode annuelle de calcul de ces créances repose sur le solde des comptes 4116, 4126, 4146, 4156, 4161, 4626, 46726, représentant les créances douteuses dues à la collectivité et figurant à la balance d'entrée de l'exercice considéré de la collectivité. Au total cumulé de ces soldes comptables sera affecté le taux compris entre 15 % et 100 %.

Après ouverture des crédits nécessaires à la comptabilisation de ces provisions, celles-ci feront l'objet d'un mandatement à l'article 6817, chapitre 68 « Dotations aux provisions pour dépréciations des actifs circulants » en cas de constatation de provision initiale ou complémentaire, ou d'un titre de recette, article 7817, chapitre 78 « Reprises sur provisions pour dépréciations des actifs circulants », en cas de reprise sur provision, ceci sur présentation d'un décompte justifiant du montant des provisions.

Le montant a été calculé suivant la méthode validée par le SGC de Haguenau à partir de l'état des restes à recouvrer à la date du 31/12/2025.

Vu l'article R2331-2 du Code Général des Collectivités territoriales,
Vu la nomenclature M57

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE de fixer pour l'année 2026, le provisionnement des créances de plus de 2 ans, selon le barème établi par le comptable public

DECIDE de constituer la provision ou la reprise de provision pour dépréciation des comptes de tiers à hauteur comme suit :

- Budget principal : 220,00 €

DECIDE d'inscrire au budget de l'exercice 2026, en dépenses ou en recettes, les crédits nécessaires à la comptabilisation de ces provisions ou de cette reprise de provision

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Date de publication:

01 AVR. 2026

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:

01 AVR. 2026



Le Secrétaire de séance,
Pierre HARNIST

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 9 mars 2026 à 18h30
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 4 mars 2026

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 18
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s): 0
Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : ROCHE Nicolas (pouvoir à HARNIST Pierre)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2026/03/09 – 24 – TABLEAU DES EMPLOIS AU 9 MARS 2026

Dans la perspective du vote du budget de l'exercice 2026, le Maire présente le tableau des emplois au 9 mars 2026.

Il indique que les postes d'animateur et les postes pour accroissement d'activité à l'école maternelle et au service technique ont été ajoutés, ainsi que le poste d'adjoint administratif pour 5/35^{ème}.

Un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe – entretien a été supprimé suite à l'avancement au grade d'adjoint technique principal 1^{ère} classe de l'agent.

Entendu l'exposé du Maire

Vu l'avis consultation du CST du 29 janvier 2025

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le tableau des emplois tel que présenté :

Service /Dénomination de l'emploi	Postes ouverts à ce jour	Date de création	Poste permanent	Non permanent	Agents en poste	Agents à Temps complet	Agents à Temps non complet	Agents titulaires	Agents non titulaires	Coefficient d'emploi
Administratif										
Directeur Général des Services (poste fonctionnel)	1	14/12/2009	1		1	1		1		95/35ème
Attaché territorial principal	1	16/12/2019	1							35/35ème
Attaché territorial	1	13/09/2007	1							35/35ème
Rédacteur territorial	1	16/12/2019	1							28/35ème
Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	13/09/2017	1		1		1	1		20/35ème
Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	13/09/2017 07/02/2022	1		1	1		1		95/35ème
Adjoint administratif	1	22/09/2025	1		1		1		1	5/35ème
Technique										
Technicien principal 1ère classe	1	10/11/2014	1							35/35ème
Technicien principal 2ème classe	1	10/11/2014	1		1	1		1		35/35ème
Agent de maîtrise	2	30/01/2012 25/03/2013	2							35/35ème
Adjoint technique principal de 1ère classe	1	14/12/2010 30/01/2012 25/03/2013	1		1	1		1		35/35ème
Adjoint technique principal de 2ème classe	1	13/12/2021	1							35/35ème
Adjoint technique	2	13/12/2021 09/10/2023	2		2	2		1	1	35/35ème
Adjoint technique	1	09/03/2026		1		1			1	35/35ème
Adjoint technique principal de 1ère classe - Entretien	1	10/03/2025	1							28/35ème
Scolaire										
ATSEM principal de 1ère Classe	3	14/08/2017 08/02/2016	3		2		2	2		29/35ème
ATSEM principal de 2ème classe	1	22/04/2024	1		1		1		1	29/35ème
ATSEM principal de 2ème classe	2	22/09/2025 09/09/2026		2	1		1		1	
Culturel										
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	1	09/04/2018	1							12/35ème
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	1	14/08/2017	1		1		1	1		12/35ème
Adjoint du patrimoine	1	08/12/2025		1	1		1		1	28/35ème
Animation										
Adjoint d'animation de 2ème classe		10/01/2026								
Adjoint d'animation de 1ère classe		10/01/2026								
Adjoint d'animation principal de 2ème classe		10/01/2026								
Adjoint d'animation principal de 1ère classe		10/01/2026								
Animateur		10/01/2026								
Animateur principal de 2ème classe		10/01/2026								
Animateur principal de 1ère classe		10/01/2026								

Date de publication

01 AVR. 2026

Date de transmission à la Sous-Préfecture.....

01 AVR. 2026**Pour extrait conforme,**Le Maire,
Michel LORENTZLe Secrétaire de séance,
Pierre HARNIST

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 9 mars 2026 à 18h30
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 4 mars 2026

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 18
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s): 0
Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : ROCHE Nicolas (pouvoir à HARNIST Pierre)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2026/03/09 – 26 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES 2026 - AUTORISATION AU MAIRE A EFFECTUER DES VIREMENTS DE CREDITS DE PAIEMENT DE CHAPITRE A CHAPITRE AU SEIN DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT ET DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La nomenclature budgétaire et comptable M57 prévoit la possibilité, pour l'assemblée délibérante, d'autoriser l'exécutif à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections.

Ces mouvements de crédits ne doivent pas entraîner une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre.

Ces virements de crédits doivent faire l'objet d'une décision expresse de l'exécutif, qui doit être transmise au représentant de l'État pour être exécutoire dans les conditions de droit commun.

Cette décision doit également être notifiée au comptable.

L'exécutif de l'entité informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits, lors de sa plus proche séance.

Vu la délibération du 28 août 2023 d'adoption à compter du 1er janvier 2024 de la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Vu les dispositions de la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Maire, pour l'exercice 2026, pour le budget principal et pour l'ensemble des budgets annexes (Médiathèque, MOC, Forêt, Lotissement Wasserturm Immenlach, Lotissement Zwederlich, Lotissement Brinkmann et Périscolaire) à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et au sein de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections, sous réserve que ces mouvements de crédits n'entraînent pas une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre ;

AUTORISE le Maire à signer les décisions et documents utiles pour les transmettre au représentant de l'Etat, et les notifier au comptable assignataire de HAGUENAU pour mise en œuvre.

Date de publication: **01 AVR. 2026**
Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....: **01 AVR. 2026**



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Pierre HARNIST

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

==oOo==

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 9 mars 2026 à 18h30
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 4 mars 2026

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 18
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s): 0
Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : ROCHE Nicolas (pouvoir à HARNIST Pierre)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2026/03/09 – 28 – VOTE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES – EXERCICE 2026

Le Maire remercie M. Roger BOEHM, adjoint au Maire, qui a préparé les différents budgets avec les services municipaux.

Les documents budgétaires prévisionnels (projets) et annexe explicative ont été transmis aux conseillers en date du 25 février 2025. Des exemplaires papiers sont distribués en séance.

La Commune compte :

- Un budget principal de fonctionnement et d'investissement
- Les budgets annexes de fonctionnement spécifiques à la gestion de la médiathèque et de la MOC
- Le budget annexe Périscolaire créé en décembre 2020
- Le budget annexe Forêt qui se traduit hors taxes
- Les budgets annexes pour les lotissements Wasserturm-Immenlach, Zwederlich et Brinkmann qui se traduisent également hors taxes.

A compter de l'exercice 2026, les actes budgétaires du CCAS seront annexés à ceux de la Commune pour leur transmission en version dématérialisée aux services de l'état (contrôle de légalité) et au Trésor Public (SGC Haguenau).

Le budget primitif de l'exercice 2026 du CCAS a été voté par le Conseil d'administration le 2 mars 2026.

Le Maire cède la parole à M. BOEHM qui présente au Conseil municipal le projet de budget primitif pour l'exercice 2026, budget principal et budgets annexes et les motifs de ses propositions tant en recettes qu'en dépenses.

Il est proposé :

Projet Budget Principal :

Dépenses d'investissement	:	1 524 400,00 €
dont Restes-à-réaliser 2025 :		283 700,00 €
Recettes d'investissement:		1 524 400,00 €
dont Restes-à-réaliser 2025 :		69 000,00 €

Dépenses de fonctionnement	:	2 337 000,00 €
Recettes de fonctionnement	:	2 337 000,00 €

Projet Budget « Médiathèque » :

Dépenses de fonctionnement	:	65 000,00 €
Recettes de fonctionnement	:	65 000,00 €

Projet Budget "MOC." :

Dépenses de fonctionnement	:	125 000,00 €
Recettes de fonctionnement	:	125 000,00 €

Projet Budget "Forêt" :

Recettes de fonctionnement :	25 600,00 €
Dépenses de fonctionnement :	25 600,00 €

Projet Budget "Lotissement Am Wasserturm - Immenlach" :

Dépenses d'investissement :	597 812,18 €
Recettes d'investissement :	597 812,18 €
Dépenses de fonctionnement :	331 456,09 €
Recettes de fonctionnement :	708 989,58 €

Projet Budget « Lotissement Zwederlich »

Dépenses d'investissement :	832 731,16 €
Recettes d'investissement :	832 731,16 €
Dépenses de fonctionnement :	576 713,08 €
Recettes de fonctionnement :	576 713,08 €

Projet de budget « Lotissement Brinkmann »

Dépenses d'investissement :	867 365,02 €
Recettes d'investissement :	867 365,02 €
Dépenses de fonctionnement :	508 182,51 €
Recettes de fonctionnement :	508 182,51 €

Projet Budget « Périscolaire »

Dépenses d'investissement :	4 269 000,00 €
Recettes d'investissement :	4 269 000,00 €
Dépenses de fonctionnement :	320 900,00 €
Recettes de fonctionnement :	320 900,00 €

Il rappelle le tableau des emplois au 9 mars 2026 présenté précédemment en séance.

Il informe le Conseil municipal des indemnités perçues par les élus de la Commune pour l'exercice 2025.

M. Pierre HARNIST indique qu'il ne vote pas le budget 2026, en raison de l'inscription de crédits de 152 187,00 € concernant le bâtiment situé 29, rue de Fort-Louis.

Il rappelle avoir, à plusieurs reprises lors de précédents conseils municipaux, évoqué différentes pistes de réflexion quant au devenir de ce bâtiment.

Il estime que l'engagement financier global envisagé, de l'ordre d'un million d'euros, apparaît disproportionné au regard des recettes potentielles attendues, évaluées à environ 200 000 € sur une période de vingt ans.

Tout en exprimant ses regrets, il précise ne pas pouvoir soutenir ce choix budgétaire en l'état.

Vu le projet de budget primitif détaillé (budget principal et budgets annexes) présenté par nature et sa présentation annexée (annexe explicative) à la présente délibération
 Vu la consultation du Comité de suivi périscolaire du 27 février 2026 pour le projet de budget annexe Périscolaire
 Vu les débats d'orientation budgétaire pour l'année 2026 lors de la séance du Conseil municipal du 10 janvier 2026 et des débats en Commission Travaux du 9 février 2026
 Vu l'état du personnel présenté,
 Vu l'état des indemnités des élus présenté,

Après avoir discuté de ces budgets et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 18 voix POUR, 1 abstention (P. HARNIST),

DECIDE de VOTER le budget au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement et au niveau des chapitres pour la section d'investissement avec les chapitres « opérations d'équipement »

DECIDE DE VOTER les prévisions de recettes et dépenses conformément aux sommes inscrites dans le budget primitif 2026 - budget Principal et ses budgets annexes (Médiathèque - MOC - Forêt - Lotissement « Am Wasserturm-Immenlach » - Lotissement « Zwederlich » - Lotissement « Brinkmann » et Périscolaire), à savoir :

Budget Principal : par 18 voix POUR, 1 abstention (P. HARNIST)

Dépenses d'investissement	:	1 524 400,00 €
dont Restes-à-réaliser 2025 :		283 700,00 €
Recettes d'investissement:		1 524 400,00 €
dont Restes-à-réaliser 2025 :		69 000,00 €

Dépenses de fonctionnement	:	2 337 000,00 €
Recettes de fonctionnement	:	2 337 000,00 €

Budget « Médiathèque » : par 18 voix POUR, 1 abstention (P. HARNIST),

Dépenses de fonctionnement	:	65 000,00 €
Recettes de fonctionnement	:	65 000,00 €

Budget « MOC » : par 18 voix POUR, 1 abstention (P. HARNIST),

Dépenses de fonctionnement	:	125 000,00 €
Recettes de fonctionnement	:	125 000,00 €

Budget « Forêt » : par 18 voix POUR, 1 abstention (P. HARNIST),

Recettes de fonctionnement :	25 600,00 €
Dépenses de fonctionnement :	25 600,00 €

Budget « Lotissement Am Wasserturm - Immenlach » : par 18 voix POUR, 1 abstention (P. HARNIST),

Dépenses d'investissement :	597 812,18 €
Recettes d'investissement :	597 812,18 €
Dépenses de fonctionnement :	331 456,09 €
Recettes de fonctionnement :	708 989,58 €

Budget « Lotissement Zwederlich » : par 18 voix POUR, 1 abstention (P. HARNIST),

Dépenses d'investissement :	832 731,16 €
Recettes d'investissement :	832 731,16 €
Dépenses de fonctionnement :	576 713,08 €
Recettes de fonctionnement :	576 713,08 €

Budget « Lotissement Brinkmann » : par 18 voix POUR, 1 abstention (P. HARNIST),

Dépenses d'investissement :	867 365,02 €
Recettes d'investissement :	867 365,02 €
Dépenses de fonctionnement :	508 182,51 €
Recettes de fonctionnement :	508 182,51 €

Budget « Périscolaire » : par 18 voix POUR, 1 abstention (P. HARNIST),

Dépenses d'investissement :	4 269 000,00 €
Recettes d'investissement :	4 269 000,00 €
Dépenses de fonctionnement :	320 900,00 €
Recettes de fonctionnement :	320 900,00 €

APPROUVE l'attribution des subventions prévues

APPROUVE les participations à la gestion périscolaire

APPROUVE l'état du personnel présenté

PREND ACTE de l'état annuel des indemnités des élus

PREND ACTE du budget primitif 2026 voté par le Conseil d'administration du CCAS de la commune, qui sera annexé pour transmission dématérialisée au budget de la commune

Dépenses de fonctionnement : 10 700,00 €

Recettes de fonctionnement : 10 700,00 €

ANNEXE – PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2026 BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif est un état prévisionnel qui retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. Il doit respecter les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire, non obligatoire pour les communes de moins de 3 500 habitants, qui s'est tenu, lors des séances du Conseil municipal du 10 janvier 2026 et des débats des « Commissions réunies » / Commission « Travaux » du 9 février 2026.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de la collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

BUDGET PRINCIPAL :

Dépenses d'investissement	:	1 524 400,00 €
dont Restes-à-réaliser 2025	:	283 700,00 €
Recettes d'investissement:		1 524 400,00 €
dont Restes-à-réaliser 2025	:	69 000,00 €

Dépenses de fonctionnement	:	2 337 000,00 €
Recettes de fonctionnement	:	2 337 000,00 €

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réparti voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-26 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50 %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	2 540 976,78	3 158 952,21	98 867,62	A1 716 843,05
Investissement	1 245 535,11	1 276 230,08 (3)	-310 097,39	A2 -279 402,42
Fonctionnement	1 295 441,67	1 882 722,13 (4)	408 965,01	A3 996 245,47

RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	III + IV	69 000,00	B1 -214 700,00
Investissement	I	III	69 000,00	B2 -214 700,00
Fonctionnement	II	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE – (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	502 143,05
Investissement	A2 + B2	-494 102,42
Fonctionnement	A3 + B3	996 245,47

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	962 297,58	1 456 400,80
* * *			
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	283 700,00	69 000,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 279 402,42	(si solde positif) 0,00
* * *			
Total de la section d'investissement (2)		1 525 400,00	1 525 400,80
* * *			
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 337 000,00	1 834 656,95
* * *			
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 502 143,05
* * *			
Total de la section de fonctionnement (3)		2 337 000,00	2 337 000,00
* * *			
TOTAL DU BUDGET (4)		3 862 400,00	3 862 400,00

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Il informe que cette délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Présentation générale de la section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à des travaux de voirie ou d'aménagement de l'Agence postale communale...).

Dépenses d'investissement :

Section d'investissement - Détail des dépenses

BP

2026

COMMUNE DE ROESCHWOOG - 67 - ROESCHWOOG

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0.00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0.00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0.00	
	Total des dépenses d'équipement	1 572 350.00	739 569.00	
10	Dotations, fonds divers et réserves		0.00	
13	Subventions d'investissement		0.00	
16	Emprunts et dettes assimilées	198 302.61	220 208.58	
1641	Emprunts en euros	174 700.00	196 600.00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 002.61	4 008.58	
16878	Autres dettes - Autres organismes et particuliers	19 600.00	19 600.00	
26	Participations et créances rattachées à des participations		0.00	
27	Autres immobilisations financières		0.00	
020	Dépenses imprévues		0.00	
	Total des dépenses financières	198 302.61	220 208.58	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	1 770 652.61	959 777.58	
041	Opérations patrimoniales	2 520.00	2 520.00	
2130	Autres constructions	2 520.00	2 520.00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	2 520.00	2 520.00	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 773 172.61	962 297.58	
				+
	RESTES A REALISER 2025			283 700.00
				+
	D 001 RESULTAT SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE			279 402.42
				+
	TOTAL DES DEPENSES DE D'INVESTISSEMENT CUMULEES			1 525 400.00

Le montant du capital à rembourser des emprunts en cours, chapitre 16, s'élève à près de 216 200,00 € (2024 : 192 125,00 € ; 2025 : 194 255,01 €).

Le stock de la dette au 1^{er} janvier 2026 est de 1 946 123,89 € (capital), ce qui représente environ 840 € par habitant contre 635 € en 2024 (hors emprunt lotissement, emprunt relais pour le nouveau périscolaire (préfinancement des subventions et du FCTVA) et dette du SIVU RPU).

Le chapitre 23 comptabilise toutes les opérations / travaux prévus pour l'exercice.

Un déficit d'exécution reporté d'un montant de 279 402,42 € est inscrit au compte D 001.

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1
---	------

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
134	ACQUISITION MATERIEL OU MOBILIER ADMINISTRATIF OU INFORMATIQUE		179 289,18	2 500,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
135	AMENAGEMENT PLACE DES CEREMONIES - NOUVELLE STELE		130 457,07	0,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
140	TRAVAUX AU Cimetiere		106 556,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
172	TRAVAUX ETANG DE PECHE WERTHEL		22 049,98	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
173	BATIMENT 36, RUE DE FORT-LOUIS - PRESBYTERE		14 899,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
179	ACQUISITION MATERIEL ET OUTILLAGE DIVERS		328 587,87	5 000,00	141 000,00	0,00	0,00	141 000,00
187	BATIMENT 14, RUE DE FORT LOUIS		40 181,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
194	ACQUISITION D'OEUVRES D'ART		2 253,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
195	DIVERS TRAVAUX LOGEMENTS		132 045,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
196	AIRE DE JEUX		18 683,98	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
198	ECOLE MATERNELLE		892 519,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201	MAIRIE AMENAGEMENTS DIVERS		583 103,74	39 700,00	65 000,00	0,00	0,00	65 000,00
204	BATIMENT 29, RUE DE FORT LOUIS		152 187,32	10 000,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
210	MEDIATHEQUE		1 529 243,05	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
212	TRAVAUX MOC ET SALLE POLYVALENTE		3 138 076,64	30 000,00	77 500,00	0,00	0,00	77 500,00
217	ROGERIERE WOOG		22 723,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
220	Aire de stockage de matériaux Ateliers Municipaux		31 361,57	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
225	ECLAIRAGE PUBLIC		209 909,77	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
229	TRAVAUX EGLISE ET CHAPELLE		145 318,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	TERRAINS		130 903,42	3 000,00	128 000,00	0,00	0,00	128 000,00
239	COMMUNICATION		8 388,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
242	TRAVAUX DE VOIRIE		376 795,78	124 000,00	59 400,00	0,00	0,00	59 400,00
244	TRAVAUX TERRAINS DE TENNIS		11 072,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
245	BATIMENT 11A, RUE PRINCIPALE		11 619,21	10 000,00	65 000,00	0,00	0,00	65 000,00
246	PROTECTION INCENDIE		21 073,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
248	BATIMENT TRIEBHUS		40 273,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
254	REALISATION D'UNE RESIDENCE SENIOR ET D'UN CENTRE MEDICAL		37 940,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
256	TRAME VERTE BLEUE		63 123,83	5 000,00	13 000,00	0,00	0,00	13 000,00
257	TERRAINS DE SPORTS / INSTALLATIONS SPORTIVES		67 079,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° Operation	Libellé de l'opération	N° AP (I)	Pour mémoire réalisations cumulée au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
258	BATIMENT 15, RUE PRINCIPALE		1 44 651,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
259	BATIMENT 5, RUE DE L'ANCRE		3 938,99	0,00	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00
262	PENUSCOLAIRE - PARTICIPATION A L'INVESTISSEMENT BUDGET ANNEXE		1 148 924,16	0,00	1 169,00	0,00	0,00	1 169,00
263	AIRE D'ACCUEIL GENS DU VOYAGE		16 450,56	25 000,00	37 500,00	0,00	0,00	37 500,00
265	HALL DE SPORT		0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
266	BATIMENT 3, RUE DE LA GARIE		845,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			9 762 532,07	283 700,00	733 569,00	0,00	0,00	733 569,00

RESTES A REALISER 2024		869 000,00
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE		310 097,39
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		1 880 750,00

BUDGET PRIMITIF (PRINCIPAL) 2026 - SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES / RECETTES PAR OPERATIONS

N° OPERATION	INTITULE OPERATION	RESTES A REALISER		BP 2026	
		DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
134	<u>ACQUISITION MATERIEL ET MATERIEL ADMINISTRATIF</u> matériel informatique (dont poste Mary Klinger, vidéo projecteur mobile, ...)	2 500,00 €		10 000,00 €	
135	<u>AMENAGEMENT PLACE DES CEREMONIES</u> Autres agencements et aménagements			30 000,00 €	10 000,00 €
172	<u>TRAVAUX ETANG DE PÊCHE WERTHEL</u> Autres agencements et aménagements (étude SODEREP)	4 000,00 €			
179	<u>ACQUISITION MATERIEL ET OUTILLAGE DIVERS</u> Matériel roulant (remplacement engin téléscopique MERLO) Autre matériel et outillage de voirie outillage communal (remorque, tronçonneuse) outillage communal broyeur d'acrottement outillage communal (barres publiques)	5 000,00 €		129 000,00 €	15 000,00 €
196	<u>AREES DE JEUX</u> Autres installations, matériels et outillage (après aire de jeux rue Neuve)	4 500,00 €			
201	<u>MAIRIE - AMENAGEMENTS DIVERS</u> Construction bâtiments administratifs (aménagement local accueil / agence postale) Subvention autres groupements (LA POSTE) Sécurisation conduites de chauffage Fixation volets et reprise toiture mansardée côté parc	39 700,00 €	10 000,00 €	15 000,00 €	40 000,00 €
204	<u>BATIMENT 28 RUE DE FORT LOUIS</u> Frais d'études (étude maîtrise d'œuvre jusqu'au stade APS) Construction autres bâtiments privés	5 000,00 € 5 000,00 €		60 000,00 €	
210	<u>MERATHIEQUE</u> Construction autres bâtiments publics (accoutillage / protection salle de conférence)			5 000,00 €	

212 MOC - SALLE POLYVALENTE				
Constructions bâties et culturels et sports (jeux vidéo et équipements sportifs)				25 000,00 €
Autres matériels de bureau et mobiliers (chaises Grossioli et tables sportives / muskietabel)	50 000,00 €			
chaises Grossioli et tables sportives / muskietabel - subvention CEA				2 500,00 €
Armoire de rangement matériel sono				50 000,00 €
Réfection toilettes Grossioli				
270 AIRE DE STOCKAGE ATELIERS MUNICIPAUX				
Autres agencements et aménagements	21 000,00 €			
225 ECCLAIRAGE PUBLIC				
Réseaux de voirie				15 000,00 €
238 TERRAINS				
Terrains nus (actes notariés propriété MEDER Rue Neuve, Consonts BAHLE rue de la Gare, Consonts SCHNEIDER rue de la Gare, SDEA Rue Immenlich)	3 000,00 €			
PVA - régulateur propriété ETWEIN rue de la Gare				3 000,00 €
242 TRAVAUX DE VOIRIE				
Réseaux de voirie (Rue de la Gare phase 2)	124 000,00 €			41 000,00 €
Subvention CEA Aménagements de Police (Rue de la Gare phase 2)		54 000,00 €		
Subvention CEA (programme 2024 hors rue de la Gare)			25 000,00 €	
Carrefour Rue Gare / rue Chemin de Fer			8 000,00 €	
Réalignement des Bergers / rue Neuve				
243 BATIMENT 11A RUE PRINCIPALE				
Constructions autres bâtiments publics (transformation local guichet La Poste)	10 000,00 €			40 000,00 €
agrandissement parking				25 000,00 €
256 TRAME VERTE ET BLEUE				
Plantation d'arbres et d'arbustes	3 000,00 €			
Autres agencements et aménagements (panneau, Geburtsweidele)	2 000,00 €			
Plantation d'arbres et d'arbustes Goetheallee			5 000,00 €	
travaux préparatoires halle sèche			8 000,00 €	
259 BATIMENT 5 RUE DE L'ANCRE				
Amélioration installation de chauffage (pot à boue / nouveau collecteur" secteur" Pompiers)				12 000,00 €
263 AIRE D'ACCUEIL GENS DU VOYAGE				
Autres agencements et aménagements	25 000,00 €		37 500,00 €	
Subvention GFP de rattachement (CC PAYS RHENAN)		25 000,00 €		37 500,00 €
265 HALL DE SPORT				
AMO rédaction Programme hall de sport				20 000,00 €
ACQUISITION TERRAINS				
acquisitions des emprises nécessaires à la création d'espaces cyclables				75 000,00 €
acquisitions des emprises nécessaires à l'extension de la zone d'activités				50 000,00 €
AUTRES DEPENSES				
Extension réseau électrique pour construction collectifs KNOLL rue Neuve				25 000,00 €

Recettes d'investissement :

Au chapitre 13, sont comptabilisées les prévisions de subventions pour les travaux/ actions programmés.

Le chapitre 10, dotations, fonds divers, comptabilise le versement du fonds de compensation de la TVA, la taxe d'aménagement sur le bâti et les excédents de fonctionnement capitalisés.

Le chapitre 040 concerne les amortissements (études, subventions d'investissement).

Le chapitre 16 concerne les emprunts prévisionnels nouveaux nécessaires à lever pour le financement des dépenses d'équipements décidés.

Il est précisé que la commune a contracté un prêt pour le financement du nouveau périscolaire en août 2024. Cet emprunt de 665 000,00 € a été mobilisé fin décembre 2025.

Pour l'année 2026, un emprunt prévisionnel d'équilibre d'un montant de 84 602,00 € est inscrit au stade des propositions du présent budget.

Section d'investissement - Détail des recettes

BP

2026

COMMUNE DE ROESCHWOOG - 67 - ROESCHWOOG

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
13	Subventions d'investissement (hors 138)	153 400.00	128 500.00	
1311	Subv. transf. Etat et établissements nationaux		50 000.00	
13158	Subv. transf. Autres groupements	10 000.00	-10 000.00	
1321	Subv. non transf. Etat et établissements nationaux	8 000.00	0.00	
1322	Subv. non transf. Régions		0.00	
1323	Subv. non transf. Départements	110 400.00	10 000.00	
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	25 000.00	37 500.00	
1345	Fonds équip. non amort. - Amendes radars auto et amendes police		41 000.00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	739 000.00	84 602.53	
1641	Emprunts en euros	739 000.00	84 602.53	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0.00	
21	Immobilisations corporelles		0.00	
	Total des recettes d'équipement	892 400.00	213 102.53	
10	Dotations, fonds divers et réserves	531 547.39	539 102.42	
10222	FCTVA	16 450.00	30 000.00	
10226	Taxe d'aménagement	25 000.00	15 000.00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	490 097.39	494 102.42	
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 006.43	4 000.00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 006.43	4 000.00	
27	Autres immobilisations financières		0.00	
024	Produits des cessions d'immobilisations		16 500.00	
	Total des recettes financières	535 553.82	559 602.42	
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 427 953.82	772 704.95	
021	Virement de la section de fonctionnement	636 000.00	642 000.00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 796.18	39 175.05	
28041481	Amort. subv. autres com. - Biens mobiliers, matériel et études	773.19	1 020.19	
28041482	Amort. subv. autres communes - Bâtiments et installations	16 022.99	38 154.86	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	652 796.18	681 175.05	
041	Opérations patrimoniales	2 520.00	2 520.00	
2031	Frais d'études	2 520.00	2 520.00	
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	655 316.18	683 695.05	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 083 270.00	1 456 400.00	
				+
	RESTES A REALISER 2025			69 000.00
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE			0.00
				=
	TOTAL DES RECETTES DE D'INVESTISSEMENT CUMULEES			1 525 400.00

Présentation générale de la section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement :

Il est rappelé que le chapitre 011 (413 000 € de prévisions pour cet exercice 2026) concerne les charges à caractère général (consommations d'eau, d'électricité, de gaz, fournitures pour l'entretien des bâtiments, voirie, éclairage public, fournitures et frais administratifs, location de matériel (nouveau copieur mairie en leasing), frais d'entretien de bâtiments, de voirie et d'éclairage public, frais liés aux contrats de maintenance (photocopieurs, logiciels, chauffage, extincteurs...), assurance, frais liés aux manifestations et à la journée citoyenne, prestations ATIP des paies, prestation ATIP pour l'instruction des autorisations d'urbanisme, prestation ATIP pour la gestion des listes électorales..., frais postaux et de téléphonie, redevances ordures ménagères...).

Le chapitre 012 concerne les charges de personnel et frais assimilés (rémunérations et cotisations de personnel, médecine du travail...). Ces dépenses représentent 37,88 % des dépenses réelles de fonctionnement (627 250,00 €).

Les charges de personnel ont été établies en référence au tableau des emplois (nouveau poste d'animateur, remplacements ATSEM...).

Le chapitre 65 (539 448,95 € pour cet exercice) regroupe les autres charges de gestion courante (compensation des budgets annexes déficitaires, subventions au CCAS et aux associations, indemnités des élus et cotisations associées, allocation vétérance sapeurs-pompiers, contributions à l'association foncière, au SICES, au SIVU RPU, au budget annexe Périscolaire...).

Prévisions de participation aux autres organismes :

CCAS : 9 190,00 € (2022 : 3 990,00 € ; 2023 : 8 900,00 € ; 2024 : 7200,00 € ; 2025 : 6 940,00 €)

Association foncière (versement répartition de la chasse) : 6 900,00 €

SICES (collège) : 6455,00 € (2021 : 7 527,00 € ; 2022 : 7 427,00 €) ; 2023 : 6595,00 € ; 2024 : 6 855,00 € ; 2025 : 6 220,00 €)

SIVU (école) : 94 898,54 € (2021 : 46 110,00 € ; 2022 : 92 100,00 € ; 2023 : 73 981,00 € ; 2024 : 103 686,00 € ; 2025 : 97 037,00 €)

Prévisions pour la participation à la gestion du service périscolaire : 116 883,00 € (2023 : 109 148,00 € ; 2024 : 141 900,00 € ; 2025 : 123 457,00 €).

Section de fonctionnement - Détail des dépenses

BP

2026

COMMUNE DE ROESCHWOOG - 67 - ROESCHWOOG

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
011	Charges à caractère général	414 900,00	413 000,00	
00811	Fournitures non stockables - Eau et assainissement	7 000,00	7 000,00	
00812	Fournitures non stockables - Energie - Electricité	58 000,00	50 000,00	
00821	Fournitures non stockables - Combustibles	27 000,00	22 000,00	
00822	Fournitures non stockables - Carburants	6 000,00	6 000,00	
00823	Fournitures non stockables - Alimentation	100,00	100,00	
00831	Fournitures non stockables - Fournitures d'entretien	2 200,00	2 500,00	
00832	Fournitures non stockables - Fournitures de petit équipement	25 000,00	28 000,00	
00833	Fournitures non stockables - Fournitures de voirie	1 500,00	1 500,00	
00836	Fournitures non stockables - Habillement et vêtements de travail	2 000,00	2 500,00	
0084	Fournitures non stockables - Fournitures administratives	4 000,00	4 000,00	
00868	Fournitures non stockables - Autres produits pharmaceutiques	200,00	500,00	
0087	Fournitures non stockables - Fournitures scolaires	1 500,00	1 500,00	
0088	Fournitures non stockables - Autres matières et fournitures	6 000,00	5 000,00	
01351	Locations matériel roulant	2 000,00	2 000,00	
01358	Autres locations mobilières	2 500,00	10 000,00	
01521	Entretien et réparations sur terrains	20 000,00	10 000,00	
015221	Entretien et réparations sur bâtiments publics	16 000,00	14 000,00	
015228	Entretien et réparations sur autres bâtiments	15 000,00	17 000,00	
015231	Entretien et réparations sur voiries	5 000,00	5 000,00	
015232	Entretien et réparations sur réseaux	12 000,00	10 000,00	
01524	Entretien et réparations sur bois et forêts	30 200,00	20 000,00	
01551	Entretien et réparations sur matériel roulant	22 000,00	18 000,00	
01558	Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	10 000,00	22 000,00	
0156	Maintenance	32 000,00	26 000,00	
0161	Primes d'assurances multirisques	18 500,00	19 000,00	
017	Etudes et recherches		18 000,00	
0182	Documentation générale et technique		100,00	
0184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	4 000,00	
0188	Autres frais divers	500,00	600,00	
02268	Autres honoraires, conseils...	6 000,00	6 000,00	
0228	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires - Divers		1 500,00	
0231	Annonces et insertions	2 000,00	2 000,00	
0232	Fêtes et cérémonies	4 000,00	4 000,00	
0234	Réceptions	8 000,00	8 000,00	
0238	Publicité, publications, relations publiques - Divers	2 000,00	2 000,00	
0245	Transports de personnes extérieures à la collectivité	2 000,00	0,00	
0247	Transports collectifs du personnel	2 000,00	1 500,00	
0251	Voyages, déplacements et missions	2 000,00	1 000,00	
0261	Frais d'affranchissement	2 000,00	1 000,00	
0262	Frais de télécommunications	7 000,00	8 000,00	
027	Services bancaires et assimilés	50,00	50,00	
0281	Concours divers (cotisations...)	10 000,00	8 000,00	
0283	Frais de nettoyage des locaux	6 000,00	6 000,00	
0284	Redevance pour services rendus	2 500,00	2 500,00	
0288	Autres services extérieurs	10 000,00	17 000,00	
03512	Taxes foncières	18 000,00	20 000,00	
0378	Autres impôts, taxes (autres organismes)	150,00	150,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	623 950,00	627 250,00	
0332	Cotisations versées au F.N.A.L.	650,00	350,00	
0336	Cotisations au CNFPT et au CDGFPT	8 000,00	8 000,00	
04111	Personnel titulaire - Rémunération principale	280 000,00	273 000,00	
04112	Personnel titulaire - SFT et indemnité de résidence	6 000,00	5 000,00	
04113	Personnel titulaire - NBI	2 000,00	2 000,00	

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
64118	Personnel titulaire - Autres indemnités	70 000.00	60 000.00	
64131	Personnel non titulaire - Rémunérations	50 000.00	67 000.00	
64132	Personnel non titulaire - SFT et indemnité de résidence	1 000.00	1 200.00	
64138	Personnel non titulaire - Primes et autres indemnités	6 000.00	6 000.00	
64168	Autres emplois aidés	21 000.00	0.00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	57 500.00	61 200.00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	100 000.00	92 000.00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 800.00	2 400.00	
6456	Cotisations pour assurance du personnel	13 000.00	13 000.00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	1 100.00	1 100.00	
6474	Versement aux autres œuvres sociales	3 500.00	3 500.00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 400.00	1 500.00	
014	Atténuations de produits	34 906.00	34 906.00	
730221	FNGIR	34 906.00	34 906.00	
65	Autres charges de gestion courante	510 541.82	539 448.95	
65311	Indemnités de fonction (élus)	54 000.00	60 000.00	
65313	Cotisations de retraite (élus)	6 000.00	9 000.00	
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patronale (élus)	7 000.00	9 000.00	
65315	Formation (élus)	2 000.00	2 000.00	
653172	Cotisations fonds financement allocation fin de mandat (élus)	100.00	100.00	
6541	Créances admises en non-valeur	100.00	11 000.00	
6542	Créances éteintes	200.00	200.00	
6553	Service d'incendie	4 000.00	4 000.00	
65568	Autres contributions	107 000.00	101 400.00	
6558	Autres contributions obligatoires	2 700.00	3 200.00	
657348	Subventions de fonctionnement aux autres communes	124 000.00	124 000.00	
657358	Subventions de fonctionnement aux autres groupements		0.00	
65736212	Subv. de fonct. aux BA et régies admin. dotés perso morale	7 000.00	9 180.00	
65748	Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	10 000.00	10 000.00	
65818	Autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés		7 000.00	
65821	Déficit des budgets annexes à caractère administratif	170 000.00	164 000.00	
65888	Autres charges diverses de gestion courante	16 441.82	25 358.95	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 584 297.82	1 614 604.95	
66	Charges financières (b)	15 500.00	38 000.00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	13 500.00	36 200.00	
6688	Autres charges financières	2 000.00	1 800.00	
67	Charges spécifiques (c)	3 000.00	3 000.00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000.00	3 000.00	
68	Dotations aux provisions et dépréciations (d)	506.00	220.00	
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	506.00	220.00	
022	Dépenses imprévues (e)		0.00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 603 303.82	1 655 824.95	
023	Virement à la section d'investissement	636 000.00	642 000.00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 796.18	39 175.05	
6811	Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	16 796.18	39 175.05	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		652 796.18	681 175.05	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		652 796.18	681 175.05	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 256 100.00	2 337 000.00	
				+
RESTES A REALISER 2025				0.00
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				0.00
				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				2 337 000.00

Le montant prévisionnel des indemnités (montant brut) versées aux élus pour l'année 2026 s'élève à 60 000,00 €. En 2021, le montant des indemnités s'est élevé à 48 451,13 €, en 2022 à 49 008,84 €, en 2023 à 50 361,02 € et en 2024 à 52 160,97 €, en 2025 à 51 107,13 €.

Le chapitre 66, charges financières, concerne les intérêts des emprunts en cours (prise en compte du nouveau prêt pour le périscolaire).

Le chapitre 023 concerne l'excédent entre les recettes et les dépenses de fonctionnement qui sera viré en section d'investissement, afin de permettre le remboursement du capital des emprunts et le financement de projets d'investissement.

Le chapitre 042 – opération d'ordre de transfert entre sections – concerne les amortissements notamment des études, subventions d'investissement (notamment participation à l'investissement pour le nouveau péricolaire – amortissement sur 30 ans).

Indemnités perçues par les élus en 2025

Elu		Mandat 1 - Commune Roeschwoog			Mandat 2 - SIVU RPU			TOTAL DES INDEMNITES (montant annuel brut)
Nom	Prénom	Intitulé	Fonction	Montant annuel brut	Intitulé	Fonction	Montant annuel brut	
LORENTZ	Michel		Maire	21 111.60 €		Président	8 350.92 €	29 462.52 €
BOEHM	Roger		Adjoint au Maire	8 878.68 €				8 878.68 €
KIEFER	Geneviève		Adjointe au Maire	5 919.12 €				5 919.12 €
HARNIST	Pierre		Adjoint au Maire	2 565.00 €				2 565.00 €
DUMOULIN	Frédéric		Conseiller délégué	1 695.75 €				1 695.75 €
KOCHER	Marilyn		Conseillère déléguée	3 241.98 €				3 241.98 €
PETER	Raphaël		Conseiller délégué	2 565.00 €				2 565.00 €
ROCHE	Nicolas		Conseiller délégué	2 565.00 €				2 565.00 €
SCHMITT	Yannick		Conseiller délégué	2 565.00 €				2 565.00 €

Recettes de fonctionnement :

Le chapitre 013, atténuations de charges, (1 000,00 € proposés pour cet exercice) concerne les remboursements de l'assurance statutaire de la commune (en 2025, les participations de l'état et de la CEA pour le contrat aidé étaient imputées sur ce chapitre).

Le chapitre 70 produits des services, du domaine, ventes diverses pour un montant proposé de 92 000,00 € (2025 : 109 770,00 €) regroupe les recettes liées à la vente de bois, aux concessions du cimetière, redevances électricité et gaz, aux loyers de la chasse, à l'affectation de charges de personnel mis à disposition aux budgets annexes, aux publicités du blättel, régie de recette municipale...

Au chapitre 73 sont comptabilisés les impôts et taxes (attribution de compensation et la dotation versées par la Communauté de communes du Pays Rhénan, fond départemental).

Les produits fiscaux (taxe foncière, habitation, taxe sur les pylônes, accise sur l'électricité et droits de place) sont comptabilisés au chapitre 731.

La recette liée aux impôts locaux (taxe foncière) déterminés par la commune est de 790 000,00 €.

Le chapitre 74 prend en compte les dotations versées par l'Etat. Les recettes prévisionnelles sont de 238 150,00 €.

Au chapitre 75 se trouvent les revenus des immeubles (logements et locaux professionnels communaux en location, provisions de charges des loyers, remboursements de sinistres par l'assurance).

Le chapitre 77 regroupe des recettes exceptionnelles (dégrèvement...).

Le résultat de fonctionnement reporté (R002) dégagé en 2025 s'élève à 502 143,05 €.

Section de fonctionnement - Détail des recettes

BP

2026

COMMUNE DE ROESCHWOOG - 67 - ROESCHWOOG

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
013	Atténuations de charges	10 000.00	1 000.00	
0419	Remboursements sur rémunérations du personnel	10 000.00	1 000.00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	109 770.00	92 000.00	
7018	Autres ventes de produits finis		0.00	
7022	Coupes de bois	500.00	6 300.00	
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	3 000.00	3 000.00	
70323	Redevance d'occupation du domaine public	70.00	1 000.00	
7035	Locations de droits de chasse et de pêche	6 900.00	6 900.00	
70388	Autres redevances et recettes diverses	200.00	200.00	
708421	Mise à dispo personnel facturé BA/règles non dotées perso. morale	65 000.00	46 600.00	
70846	Mise à dispo personnel facturé au GFP de rattachement	14 000.00	7 000.00	
70848	Mise à dispo personnel facturé aux autres organismes	18 000.00	18 000.00	
708721	Remboursement de frais par BA et règles non dotées perso. morale	2 000.00	2 000.00	
70878	Remboursement de frais par des tiers	9 700.00	500.00	
7088	Autres prod. activ. annexes (abonnements et ventes d'ouvrages)	400.00	500.00	
73	Impôts et taxes	455 400.00	432 166.00	
73211	Attribution de compensation	310 000.00	314 166.00	
73212	Dotations de solidarité communautaire	90 400.00	78 000.00	
73223	Fonds départemental des DMTO pour les com. de - de 5 000 hab.	50 000.00	40 000.00	
7351	Fraction compens. TFPB, taxe d'habitation sur les résid. princel	5 000.00	0.00	
731	Fiscalité locale	858 000.00	873 500.00	
73111	Impôts directs locaux	780 000.00	790 000.00	
73118	Autres contributions directes	2 000.00	5 000.00	
73132	Taxe sur les pylônes électriques	15 000.00	16 000.00	
73141	Accise sur l'électricité	50 000.00	60 000.00	
73154	Droits de place	2 000.00	2 500.00	
74	Dotations et participations	236 400.00	238 150.00	
74111	Dotations forfaitaire des communes	165 500.00	169 000.00	
741121	Dotations de solidarité rurale (DSR) des communes	40 000.00	40 000.00	
741127	Dotations nationales de péréquation (DNP) des communes	17 000.00	17 000.00	
742	Dotations aux élus locaux		250.00	
744	FCTVA	2 400.00	100.00	
74833	Etat - Compensation au titre des exonérations de TF	3 000.00	3 500.00	
74836	Attribution du fonds départ. de péréquation de la TP	3 500.00	3 300.00	
748374	Dotations de développement - biodiversité et aménités rurales	5 000.00	6 000.00	
75	Autres produits de gestion courante	174 500.00	194 990.95	
752	Revenus des immeubles	150 000.00	160 000.00	
7521	Revenus des immeubles - Charges	15 000.00	24 000.00	
75738	Autres	4 200.00	0.00	
75813	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	300.00	320.00	
75888	Autres produits divers de gestion courante	5 000.00	10 670.95	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)		1 844 070.00	1 831 806.95	
76	Produits financiers (b)	64.99	50.00	
781	Produits de participations	64.99	50.00	
77	Produits spécifiques	3 000.00	3 000.00	
773	Mandats annulés ou atteints par la déchéance quadriennale	3 000.00	3 000.00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 847 134.99	1 834 856.95	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 847 134.99	1 834 856.95	
RESTES A REALISER 2025				0.00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				502 143.05
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				2 337 000.00

Ratios :

Population Insee au 1^{er} janvier 2026 : 2314 habitants

Dépenses réelles de fonctionnement / population : 715,57 € / habitant

Produit des impositions directes/population : 341,40 € / habitant

Recettes réelles de fonctionnement/population : 792,93 € / habitant

Dette :

Objet du prêt	organisme prêteur	montant prêt	durée en années	année de mobilisation	fin de remboursement	taux	K restant dû au 1/1/2026	Remboursement 2026 Intérêts	Remboursement 2026 Capital	Charge totale 2026
BUDGET PRINCIPAL										
Réhabilitation MOC	CARSAT	391 744.00 €	20	2012	31/10/2032	avance sans intérêts	137 105.00 €	- €	19 587.00 €	19 587.00 €
Réhabilitation MOC	Caisse Française du financement local	398 750.00 €	15	2011	01/08/2026	F 2,61 %	23 846.46 €	311.97 €	23 846.46 €	24 158.43 €
Travaux de voirie	Caisse Française du financement local	50 000.00 €	15	2011	01/08/2026	F 2,61 %	2 989.94 €	39.34 €	2 989.94 €	3 029.28 €
Travaux de voirie Rue Principale	Caisse d'épargne Alsace	800 000.00 €	20	2015	31/12/2035	F 1,75 %	434 835.31 €	7 347.11 €	40 146.99 €	47 494.04 €
		3 155 494.00 €					598 780.71 €	7 698.42 €	86 570.93 €	94 269.75 €
Refinancement prêts	CCM Uffried Nord	1 000 000.00 €	15	2017	05/04/2032	F 0,85 %	449 009.82 €	3 601.89 €	67 475.79 €	71 077.68 €
Rénovation école maternelle	Caisse des dépôts	500 000.00 €	15	2017	12/09/2032	F 0%	233 333.36 €	- €	33 333.33 €	33 333.33 €
Financement nouveau périscolaire	CCM Uffried Nord	665 000.00 €	25	2025	20/12/2025	F 3,7 %	665 000.00 €	24 819.08 €	28 774.79 €	53 593.87 €
							TOTAL	1 946 123.69 €	36 119.39 €	216 154.24 €
BUDGET LOTISSEMENT										
Zweidelfisch - acquisition 29 rue de la Forêt	Crédit Agricole	500 000.00 €	10	2020	31/12/2030	F 0,9 %	250 000.00 €	1 364.38 €	50 000.00 €	51 364.38 €
							TOTAL	250 000.00 €	1 364.38 €	50 000.00 €
BUDGET PERISCOLAIRE										
Prêt relais nouveau périscolaire	Caisse fédérale Crédit mutuel	1 200 000.00 €	3	2024	2027	F 3,57 %	1 200 000.00 €	42 840.00 €	- €	42 840.00 €
Prêt relais nouveau périscolaire	CCM Uffried Nord	1 000 000.00 €	3			F 3,57 %				

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (n°s 16449 et 166) (suite)												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2026											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/26	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Résultat de l'exercice			ICM de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
161 Emprunts obligataires (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
161 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0.00		1 829 014.99					196 507.24	36 119.29	0.00	852.31
1611 Emprunts en euros (Total)		0.00		1 829 014.99					196 507.24	36 119.29	0.00	852.31
2014266106	0.00	A-1	434 530.31	8.50	F			1.713	40 146.99	7 347.11	0.00	19.16
	0.00	A-1	442 000.25	8.25	F			0.854	21 415.10	3 601.89	0.00	174.72
	0.00	A-1	233 383.36	4.40	F			0.063	33 333.33	0.00	0.00	0.00
	0.00	A-1	861 000.00	15.67	F			1.749	21 074.79	34 619.38	0.00	55.36
	0.00	A-1	23 545.46	0.56	F			2.732	23 646.46	311.11	0.00	0.00
MO14202165	0.00	A-1	2 969.94	0.56	F			2.732	2 989.94	39.34	0.00	0.00
MO14202164EUR	0.00	A-1	0.00	0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1613 Emprunts en devises (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1641 Emprunts assortis d'une option de tranché sur ligne de trésorerie (BOU) (16)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
165 Dépôts et cautions remboursés (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
CAUTION BENOEL	0.00	A-1	0.00	0.00	F			0.000	0.00	0.00	0.00	0.00
CAUTION FASSER, Thierry	0.00	A-1	0.00	0.00	F			0.000	0.00	0.00	0.00	0.00
CAUTION WEISSBURGER	0.00	A-1	0.00	0.00	F			0.000	0.00	0.00	0.00	0.00
CAUTION ZIMMERBACH	0.00	A-1	0.00	0.00	F			0.000	0.00	0.00	0.00	0.00
CAUTION SCHLOTTER	0.00	A-1	0.00	0.00	F			0.000	0.00	0.00	0.00	0.00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1671 Avances consenties du Trésor (BOU)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (BOU)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00

1572 Dettes affinités aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00				0,00		0,00		0,00
1573 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00		0,00		0,00
1574 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00		0,00		0,00
158 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		137 100,00				13 587,00		0,00		0,00
1581 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00		0,00		0,00
1582 Biais à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00		0,00		0,00
1587 Autres dettes (total)		0,00		137 100,00				13 587,00		0,00		0,00
		0,00	A.1	137 100,00	6,15	F	0,450	13 587,00		0,00		0,00
Total général		0,00		1 546 123,39				216 154,24		36 119,29		859,31

BUDGET ANNEXE « MEDIATHEQUE »

Dépenses de fonctionnement : 65 000,00 €
 Recettes de fonctionnement : 65 000,00 €

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET - VOTE ET REPORTS				A
		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	0,00	0,00	
•				
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00	
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00	
•				
Total de la section d'investissement (2)		0,00	0,00	
•				
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	65 000,00	65 000,00	
•				
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00	
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00	
•				
Total de la section de fonctionnement (3)		65 000,00	65 000,00	
•				
TOTAL DU BUDGET (4)		65 000,00	65 000,00	

La prévision des charges à caractère général (chapitre 011) prend en compte le coût de l'énergie (gaz et électricité), les frais de maintenance (ascenseurs), le coût de l'assurance.
 Les crédits attribués au développement et renouvellement du fonds documentaire sont proposés à hauteur de 6 000,00 € (compte 6064).
 Des crédits sont proposés pour les animations et conférences envisagées à la médiathèque (compte 6288).

Les charges de personnel sont estimées à 30 000,00 €. Il est rappelé le départ de la responsable de la médiathèque mi-octobre 2024, qui était à temps plein, et son remplacement partiel par un agent en contrat aidé, impactant à la baisse ce poste sur l'exercice 2025. Cet agent contractuel a été prolongé en CDD pour 3 mois sur l'exercice 2026.

Un crédit de 400,00 € est inscrit au compte 65748 pour le versement de subvention à la section MOC des bénévoles de la médiathèque.

À la suite des travaux de remplacement des panneaux photovoltaïques, les activités de revente d'électricité seront à présent suivies au budget principal sous un service spécifique.

Les recettes en autoconsommation en électricité seront à reverser au budget principal. Des crédits spécifiques seront à prévoir.

IL est souligné que Electricité de Strasbourg n'a jusqu'à présent pas reversé de produit relatif à la vente d'électricité, la Société demandant à réviser le contrat initial avec un prix de la revente largement à la baisse.

Les recettes prévisionnelles des abonnements pour 2026 s'élèvent à 2 000,00 €.

Il est rappelé que le Conseil municipal a approuvé la baisse des tarifs des abonnements pour l'année 2025, qui impacte ces recettes.

Le déficit prévisionnel de ce budget est estimé à 62 750,00 € (compte 75822) pour l'exercice 2026.

Section de fonctionnement - Détail des dépenses

BP

2026

COMMUNE DE ROESCHWOOG - 67 - ROESCHWOOG MEDIATHEQUE

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
011	Charges à caractère général	29 900.00	31 900.00	
00011	Fournitures non stockables - Eau et assainissement	400.00	400.00	
00012	Fournitures non stockables - Energie - Electricité	4 000.00	4 000.00	
00023	Fournitures non stockées - Alimentation	100.00	100.00	
00031	Fournitures non stockées - Fournitures d'entretien	500.00	500.00	
00032	Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	2 000.00	2 000.00	
00064	Fournitures non stockées - Fournitures administratives	150.00	150.00	
00065	Fournitures non stockées - Livres, disques, cassettes...	6 500.00	6 000.00	
00068	Fournitures non stockées - Autres matières et fournitures	100.00	500.00	
015221	Entretien et réparations sur bâtiments publics	2 000.00	3 000.00	
01558	Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	1 000.00	1 000.00	
0156	Maintenance	6 500.00	6 500.00	
0161	Primes d'assurances multirisques	800.00	1 200.00	
0234	Réceptions	500.00	500.00	
0251	Voyages, déplacements et missions	800.00	600.00	
0261	Frais d'affranchissement	200.00	200.00	
0262	Frais de télécommunications	750.00	750.00	
0283	Frais de nettoyage des locaux	800.00	1 500.00	
0288	Autres services extérieurs	2 500.00	2 500.00	
0378	Autres impôts, taxes (autres organismes)	500.00	500.00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	35 000.00	30 000.00	
0211	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	35 000.00	30 000.00	
65	Autres charges de gestion courante	2 402.00	2 900.00	
05748	Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	400.00	400.00	
05888	Autres charges diverses de gestion courante	2 002.00	2 500.00	
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	67 302.00	64 800.00	
66	Charges financières (b)		0.00	
67	Charges spécifiques (c)	100.00	100.00	
073	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100.00	100.00	
68	Dotations aux provisions et dépréciations (d)	18.00	100.00	
0817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	18.00	100.00	
022	Dépenses imprévues (e)		0.00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	67 420.00	65 000.00	
023	Virement à la section d'investissement		0.00	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0.00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0.00	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		67 420.00	65 000.00	
				+
RESTES A REALISER 2025				0.00
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				0.00
				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				65 000.00

Section de fonctionnement - Détail des recettes

BP

2026

COMMUNE DE ROESCHWOOG - 67 - ROESCHWOOG MEDIATHEQUE

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
013	Atténuations de charges		0.00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 900.00	2 000.00	
7088	Autres prod. actv. annexes (abonnements et ventes d'ouvrages)	2 900.00	2 000.00	
74	Dotations et participations	140.00	50.00	
744	FCTVA	140.00	50.00	
75	Autres produits de gestion courante	64 380.00	62 950.00	
752	Revenus des immeubles	200.00	100.00	
75822	Prise en charge du déficit du BA à caractère admin. par le BP	63 980.00	62 750.00	
75888	Autres produits divers de gestion courante	200.00	100.00	
TOTAL - RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)		67 420.00	65 000.00	
76	Produits financiers (b)		0.00	
77	Produits spécifiques		0.00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		67 420.00	65 000.00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		67 420.00	65 000.00	
(= Total des opérations réelles et d'ordre)				
				+
RESTES A REALISER 2025				0.00
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				0.00
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				65 000.00

Médiathèque	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	total sur 10 années	moyenne annuelle
Charges de fonctionnement	72 953.03	75 820.87	74 086.38	78 324.52	79 065.66	81 746.31	81 018.36	88 865.36	79 991.25	45 308.87		
dont charges salariales (012)	50 058.11	51 650.42	46 080.92	58 478.72	59 760.22	59 906.13	61 836.74	65 989.92	58 497.62	28 146.77		
dont charges courantes (011)	22 594.92	23 560.45	25 365.71	19 376.35	18 876.19	21 251.13	18 781.62	22 475.44	21 493.63	16 744.10		
Recettes de fonctionnement	72 953.03	75 820.27	74 086.38	78 324.52	79 065.66	81 746.31	81 018.36	88 865.36	79 991.25	45 308.87		
dont abonnements	4 808.10	4 474.40	4 534.90	4 526.20	3 252.21	3 400.70	3 212.80	2 932.00	2 991.00	1 808.00		
dont recette photovoltaïque	6 312.68	5 240.14	4 610.01	3 885.52	2 488.35	2 161.13	1 157.69	615.92	0.00	0.00		
dont subvention d'équilibre du BP	58 888.32	64 737.68	64 190.42	69 282.80	73 059.09	74 332.53	76 098.87	84 841.44	76 240.25	43 117.89	684 789.29	68 478.93 €

BUDGET ANNEXE « MOC » (MAISON DES OEUVRES ET DE LA CULTURE)

Dépenses de fonctionnement	:	125 000,00 €
Recettes de fonctionnement	:	125 000,00 €

La prévision des charges à caractère général prend en compte le coût de l'énergie (gaz et électricité), les frais de maintenance et d'entretien des bâtiments, le coût de l'assurance, le ramassage des ordures ménagères.

Les charges de personnel sont estimées à 21 000,00 €. Elles prennent uniquement en compte le coût de l'agent d'entretien, mais elles ne prennent pas en compte le temps agent pour la gestion administrative des locations de la salle (suivi calendrier, demandes de salles, facturation...), qui n'est pas répercuté sur ce budget.

Une enveloppe de 16 000,00 € est budgétée pour des aides financières aux associations et écoles associatives MOC.

Les crédits attribués aux associations pour le versement de subventions sont prévisionnels. Les montants d'aide ne seront déterminés et versés qu'au vu des justificatifs fournis par les associations.

Le déficit prévisionnel de ce budget est estimé à 91 800,00 € pour l'exercice 2026.

Les recettes locatives ont été fortement impactées par la crise sanitaire de la Covid 19 en 2020 et 2021 (2019 : 16 665,00 €, 2020 : 7 870,00 €, 2021 : 5 211,00 €). Une reprise de l'activité s'est amorcée en 2022, les locations se sont élevées à 19 103,00 € en 2023 et à 23 673,07 € en 2024. Elles ont rebaisé en 2025.

Des crédits prévisionnels pour l'exercice 2026 d'un montant de 20 000,00 € sont proposés.

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
=		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		+	+
Total de la section d'investissement (2)		0,00	0,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	125 000,00	125 000,00
=		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		+	+
Total de la section de fonctionnement (3)		125 000,00	125 000,00
TOTAL DU BUDGET (4)		125 000,00	125 000,00

Section de fonctionnement - Détail des dépenses

BP

2026

COMMUNE DE ROESCHWOOG - 67 - ROESCHWOOG MOC

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
011	Charges à caractère général	87 200,00	84 500,00	
00611	Fournitures non stockables - Eau et assainissement	2 500,00	2 150,00	
00612	Fournitures non stockables - Energie - Electroté	42 000,00	40 000,00	
00631	Fournitures non stockables - Fournitures d'entretien	2 000,00	2 000,00	
00632	Fournitures non stockables - Fournitures de petit équipement	2 800,00	2 500,00	
00636	Fournitures non stockables - Habillement et vêtements de travail	150,00	150,00	
0066	Fournitures non stockables - Autres matières et fournitures	500,00	500,00	
01521	Entretien et réparations sur terrains	1 500,00	1 000,00	
015221	Entretien et réparations sur bâtiments publics	7 000,00	7 000,00	
01558	Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	7 000,00	7 000,00	
0156	Maintenance	13 000,00	13 000,00	
0161	Primes d'assurances multirisques	2 950,00	3 000,00	
02268	Autres honoraires, conseils...	2 000,00	1 000,00	
0234	Réceptions	100,00	100,00	
0261	Frais d'affranchissement	100,00	100,00	
0262	Frais de télécommunications	1 000,00	1 000,00	
0263	Frais de nettoyage des locaux		1 500,00	
0264	Redevance pour services rendus		1 500,00	
0266	Autres services extérieurs	2 600,00	1 000,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	20 000,00	21 000,00	
0211	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	20 000,00	21 000,00	
65	Autres charges de gestion courante	18 867,00	18 500,00	
65746	subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	16 000,00	16 000,00	
65888	Autres charges diverses de gestion courante	2 867,00	2 500,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		126 067,00	124 000,00	
66	Charges financières (b)		0,00	
67	Charges spécifiques (c)	800,00	800,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	800,00	800,00	
68	Dotations aux provisions et dépréciations (d)	133,00	200,00	
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	133,00	200,00	
022	Dépenses imprévues (e)		0,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		127 000,00	125 000,00	
023	Virement à la section d'investissement		0,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			0,00	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		127 000,00	125 000,00	
				+
RESTES A REALISER 2025				0,00
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				125 000,00

Section de fonctionnement - Détail des recettes

BP

2026

COMMUNE DE ROESCHWOOG - 67 - ROESCHWOOG MOC

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
013	Atténuations de charges		0.00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	150.00	150.00	
70388	Autres redevances et recettes diverses	20.00	20.00	
706888	Autres	80.00	80.00	
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	50.00	50.00	
74	Dotations et participations		50.00	
744	FCTVA		50.00	
75	Autres produits de gestion courante	126 850.00	124 800.00	
752	Revenus des immeubles	23 000.00	20 000.00	
7521	Charges - Revenus des immeubles	5 000.00	11 000.00	
75822	Prise en charge du déficit du BA à caractère admin par le BP	96 850.00	91 800.00	
75888	Autres produits divers de gestion courante	2 000.00	2 000.00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)		127 000.00	125 000.00	
76	Produits financiers (b)		0.00	
77	Produits spécifiques		0.00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		127 000.00	125 000.00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		127 000.00	125 000.00	
RESTES A REALISER 2025				0.00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				0.00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				125 000.00

ANNEXES PATRIMONIALES - SUBVENTIONS VERSEES

B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0.00
FONCTIONNEMENT (total)					15 200.00
65748	SUBVENTION ECOLE ASSOCIATIVE A TOUS RYTH	SUBVENTION ANNEE SCOLAIRE 2025/2026 ECOLE ASSOCIATIVE	ASSOC A TOUS RYTHMES	Association	1 000.00
65748	SUBVENTION ECOLE ASSOCIATIVE SCR	SUBVENTION ANNEE SCOLAIRE 2025/2026 ECOLE ASSOCIATIVE SCR	ASSOC SPORTING CLUB ROESCHWOOG	Association	1 500.00
65748	SUBVENTION ECOLE ASSOCIATIVE HARMONIE	SUBVENTION ANNEE SCOLAIRE 2025/2026 ECOLE ASSOCIATIVE	ASSOC HARMONIE BORD DU RHIN	Association	5 000.00
65748	SUBVENTION ECOLE ASSOCIATIVE TCR	SUBVENTION ANNEE SCOLAIRE 2025/2026 ECOLE ASSOCIATIVE TCR	ASSOC TENNIS CLUB RHINLAND	Association	400.00
65748	SUBVENTION SPORTING CLUB ROESCHWOOG	PARTICIPATION ENTRETIEN TERRAIN FOOTBALL ET SPORTSUS	ASSOC SPORTING CLUB ROESCHWOOG	Association	3 000.00
65748	SUBVENTION ASSOCIATION MOC	SUBVENTION ASSOCIATION MOC LOC. VAISSELLE 2025	ASSOC MOC	Association	3 000.00
65748	SUBVENTION ECOLE ASSOCIATIVE GROUP JEUNE	SUBVENTION ECOLE ASSOCIATIVE 2025/2026 GROUPEMENT JEUNE	ASSOC GROUPEMENT JEUNE	Association	800.00
65748	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	ENTENTE ASSOCIATION MULTICULTURELLE	ASSOC MULTI-CULTURELLE	Association	500.00

MOC	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	total sur 10 années	moyenne annuelle
Charges de fonctionnement	70 785.22	67 758.77	74 650.99	79 950.05	73 884.20	68 355.48	93 327.59	129 178.42	93 740.07	93 333.40		
dont charges salariales (012)	11 945.36	12 283.31	14 766.25	15 329.49	16 105.69	15 780.06	16 497.29	17 903.79	18 486.89	19 424.95		
dont charges courantes (011)	47 405.11	40 708.97	44 888.44	50 812.26	41 715.32	41 714.12	46 978.00	98 549.51	62 738.98	63 373.01		
dont subv versées aux associations	11 434.75	14 765.99	14 766.25	13 808.30	15 963.19	10 081.30	29 652.30	12 676.12	12 514.20	10 402.70		
Recettes de fonctionnement	70 785.22	67 758.77	74 650.99	79 950.05	73 884.20	68 355.48	93 327.59	129 178.42	93 740.07	93 333.40		
dont recettes location	18 023.52	19 485.00	16 250.99	16 665.00	7 870.00	5 211.00	14 410.00	19 103.00	23 673.04	19 585.50		
dont participation aux charges	7 026.88	8 051.16	8 797.20	8 013.56	6 627.40	4 539.30	3 745.28	15 552.44	5 581.33	10 712.32		
dont subvention d'équilibre du BP	44 997.22	40 046.56	48 460.70	53 546.69	59 371.80	58 385.38	63 446.21	91 065.83	56 584.53	61 370.83	577 275.75	57 727.58

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Il informe que cette délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication

BUDGET ANNEXE FORET

Il est précisé qu'il s'agit d'un budget hors taxes.

Recettes de fonctionnement : 25 600,00 €
 Dépenses de fonctionnement : 25 600,00 €

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
		*	*
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
		*	*
Total de la section d'investissement (2)		0,00	0,00
		*	*
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	25 600,00	21 081,65
		*	*
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 4 518,35
		*	*
Total de la section de fonctionnement (3)		25 600,00	25 600,00
		*	*
TOTAL DU BUDGET (4)		25 600,00	25 600,00

Ce budget était déficitaire depuis plusieurs années. Pour l'équilibrer, un versement du budget principal d'un montant de 16 904,73 € a été effectué en 2019.

Il a présenté un déficit en 2020 de 1 290,53 € et de 1 855,18 € en 2021.

En 2022, la Commune a réalisé des ventes de bois pour plus de 8 900,00 €. Aussi, le compte administratif 2022 présentait un résultat de clôture excédentaire de 3 925,89 €.

En 2023, aucune recette n'a été enregistrée pour ce budget.

L'excédent reporté de 2024 au budget de l'exercice 2025 s'élève à 6 179,02 € (R002), grâce à des ventes de bois pour 3 202,00 €.

Malgré des dépenses en hausse en 2025, un excédent de 4 815,35 est reporté au budget de l'exercice 2026.

Les dépenses les plus importantes pour cet exercice correspondent à des frais de replantation du carré n°6 de la forêt décimée par la chalarose (près de 12 000,00 €) et des frais d'exploitation divers.

Les recettes de vente de bois annoncées pour 2026 sont d'environ 2 000,00 € (ventes de bois 2021 pour 14 720,33 € ; 8 918,30 € en 2022 et 3 202,00 € en 2024 ; 2 200,19 € en 2025).

La participation prévisionnelle du budget Principal de la commune pour équilibrer le budget annexe Forêt pour 2026 est proposée à 9 000,00 €.

Section de fonctionnement - Détail des dépenses

BP

2026

COMMUNE DE ROESCHWOOG - 67 - ROESCHWOOG FORET

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
011	Charges à caractère général	8 200.00	24 100.00	
61524	Entretien et réparations sur bois et forêts	5 700.00	20 000.00	
617	Etudes et recherches	1 500.00	0.00	
62268	Autres honoraires, conseils..		3 100.00	
6281	Concours divers (cotisations...)	200.00	200.00	
6282	Frais de gardiennage	800.00	800.00	
012	Charges de personnel et frais assimilés		0.00	
65	Autres charges de gestion courante	500.00	1 500.00	
65888	Autres charges diverses de gestion courante	500.00	1 500.00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		8 700.00	25 600.00	
66	Charges financières (b)		0.00	
67	Charges spécifiques (c)		0.00	
022	Dépenses imprévues (e)		0.00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		8 700.00	25 600.00	
023	Virement à la section d'investissement		0.00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			0.00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			0.00	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 700.00	25 600.00	
				+
RESTES A REALISER 2025				0.00
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				0.00
				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				25 600.00

Section de fonctionnement - Détail des recettes

BP

2026

COMMUNE DE ROESCHWOOG - 67 - ROESCHWOOG FORET

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
013	Atténuations de charges		0.00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 500.00	2 000.00	
7022	Coupes de bois	2 500.00	2 000.00	
74	Dotations et participations		0.00	
75	Autres produits de gestion courante	20.98	19 081.65	
7574	Subventions de fonct. des pers., asso. et autres orga. privés		10 000.00	
75822	Prise en charge du déficit du BA à caractère admin. par le BP		9 000.00	
75888	Autres produits divers de gestion courante	20.98	81.65	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)		2 520.98	21 081.65	
76	Produits financiers (b)		0.00	
77	Produits spécifiques		0.00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 520.98	21 081.65	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 520.98	21 081.65	
				+
RESTES A REALISER 2025				0.00
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				4 518.35
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				25 600.00

BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT WASSERTURM-IMMENLACH »

Dépenses d'investissement :	597 812,18 €
Recettes d'investissement :	597 812,18 €
Dépenses de fonctionnement :	331 456,09 €
Recettes de fonctionnement :	708 989,58 €

Il est rappelé que les emprunts contractés pour la réalisation de ce lotissement ont été remboursés dans leur totalité en 2020.

Des ventes de terrains en 2021 ont permis un excédent de clôture reporté au budget de l'exercice 2022 de 385 177,10 €.

En 2022, ont été réalisés des travaux de viabilité définitive des rues Immenlach, Mérovingiens et rue des Fleckenstein.

Des petits travaux de viabilité définitive ont été réalisés rue de l'Europe en 2023.

Un excédent de fonctionnement de l'exercice 2025 de 377 543,49 € a été reporté au compte R002 en recette de fonctionnement et un déficit en investissement de 266 406,09 € (D001).

Des crédits sont prévus pour des études et quelques éventuels travaux pour l'exercice 2026.

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1058)	331 406,09	597 812,18
•		•	•
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 266 406,09	(si solde positif) 0,00
•		•	•
Total de la section d'investissement (2)		597 812,18	597 812,18
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	331 456,09	331 446,09
•		•	•
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 377 543,49
•		•	•
Total de la section de fonctionnement (3)		331 456,09	708 989,58
TOTAL DU BUDGET (4)		929 268,27	1 306 801,76

Section d'investissement - Détail des dépenses

BP

2026

COMMUNE DE ROESCHWOOG - 67 - ROESCHWOOG LOT AM WASSERTURM

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0.00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0.00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0.00	
	Total des dépenses d'équipement		0.00	
10	Dotations, fonds divers et réserves		0.00	
13	Subventions d'investissement		0.00	
16	Emprunts et dettes assimilées		0.00	
26	Participations et créances rattachées à des participations		0.00	
27	Autres immobilisations financières		0.00	
020	Dépenses imprévues		0.00	
	Total des dépenses financières		0.00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		0.00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	331 456.09	331 406.09	
	Charges transférées	331 456.09	331 406.09	
3351	Terrains	5 128.00	5 128.00	
3354	Etudes et prestations de services	8 573.11	8 573.11	
3355	Travaux	312 704.70	312 704.70	
33501	Frais accessoires	5 050.28	5 000.28	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	331 456.09	331 406.09	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	331 456.09	331 406.09	
	RESTES A REALISER 2025			0.00
	D 001 RESULTAT SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE			266 406.09
	TOTAL DES DEPENSES DE D'INVESTISSEMENT CUMULEES			597 812.18

Section d'investissement - Détail des recettes

BP

2026

COMMUNE DE ROESCHWOOG - 67 - ROESCHWOOG LOT AM WASSERTURM

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0.00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	331 456.09	331 406.09	
1641	Emprunts en euros	331 456.09	331 406.09	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0.00	
21	Immobilisations corporelles		0.00	
	Total des recettes d'équipement	331 456.09	331 406.09	
10	Dotations, fonds divers et réserves		0.00	
27	Autres immobilisations financières		0.00	
	Total des recettes financières		0.00	
	TOTAL DES RECETTES REELLES	331 456.09	331 406.09	
021	Virement de la section de fonctionnement		0.00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	266 406.09	266 406.09	
3351	Terrains	128.00	128.00	
3354	Etudes et prestations de services	3 573.11	3 573.11	
3355	Travaux	262 704.70	262 704.70	
33501	Frais accessoires		0.28	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	266 406.09	266 406.09	
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	266 406.09	266 406.09	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	597 862.18	597 812.18	
	RESTES A REALISER 2025			0.00
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE			0.00
	TOTAL DES RECETTES DE D'INVESTISSEMENT CUMULEES			597 812.18

Section de fonctionnement - Détail des dépenses

BP

2026

COMMUNE DE ROESCHWOOG - 67 - ROESCHWOOG LOT AM WASSERTURM

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
011	Charges à caractère général	65 000.00	65 000.00	
6015	Achats stockés - Terrains à aménager	5 000.00	5 000.00	
6045	Achats d'études et prestations de services (terrains à aménager)	5 000.00	5 000.00	
605	Achats de matériel, équipements et travaux	50 000.00	50 000.00	
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	5 000.00	5 000.00	
012	Charges de personnel et frais assimilés		0.00	
65	Autres charges de gestion courante	50.00	50.00	
65888	Autres charges diverses de gestion courante	50.00	50.00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		65 050.00	65 050.00	
66	Charges financières (b)		0.00	
67	Charges spécifiques (c)		0.00	
022	Dépenses imprévues (e)		0.00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		65 050.00	65 050.00	
023	Virement à la section d'investissement		0.00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	266 406.09	266 406.09	
7133	Variation des en-cours de production de biens	266 406.09	266 406.09	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		266 406.09	266 406.09	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	50.00	0.00	
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	50.00	0.00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		266 456.09	266 406.09	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		331 506.09	331 456.09	
RESTES A REALISER 2025 :				0.00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE :				0.00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				331 456.09

Section de fonctionnement - Détail des recettes

BP

2026

COMMUNE DE ROESCHWOOG - 67 - ROESCHWOOG LOT AM WASSERTURM

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
013	Atténuations de charges		0.00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0.00	
74	Dotations et participations		0.00	
75	Autres produits de gestion courante	40.00	40.00	
75882	Reprise réserve - Surplus de DMTD	20.00	20.00	
75888	Autres produits divers de gestion courante	20.00	20.00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)		40.00	40.00	
76	Produits financiers (b)		0.00	
77	Produits spécifiques		0.00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		40.00	40.00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	331 456.09	331 406.09	
7133	Variation des en-cours de production de biens	331 456.09	331 406.09	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	50.00	0.00	
796	Transferts de charges financières	50.00	0.00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		331 506.09	331 406.09	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		331 546.09	331 406.09	
RESTES A REALISER 2025 :				0.00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE :				377 543.49
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				708 989.58

BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT ZWEDERLICH »

Dépenses d'investissement :	832 731,16 €
Recettes d'investissement :	832 731,16 €
Dépenses de fonctionnement :	576 713,08 €
Recettes de fonctionnement :	576 713,08 €

Il est rappelé le prêt de 500 000,00 € contracté fin d'exercice 2020 pour le remboursement de l'Etablissement Public Foncier d'Alsace, qui avait porté l'acquisition de la propriété 29 rue de la Forêt en 2014 par voie de convention.

Le remboursement du capital s'élève à 50 000,00 € (section d'investissement compte 1641). Le montant des intérêts de la dette est de près de 1 365,00 € (section de fonctionnement compte 66111).

Les crédits en dépenses de fonctionnement au chapitre 011 sont prévus pour l'acquisition de terrains et les études d'aménagement.

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	625 248,08	832 731,16
		*	*
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 207 483,08	(si solde positif) 0,00
		*	*
Total de la section d'investissement (2)		832 731,16	832 731,16
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	576 713,08	576 713,08
		*	*
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
		*	*
Total de la section de fonctionnement (3)		576 713,08	576 713,08
TOTAL DU BUDGET (4)		1 409 444,24	1 409 444,24

Section d'investissement - Détail des dépenses

BP

2026

COMMUNE DE ROESCHWOOG - 67 - ROESCHWOOG LOT ZWEDERLICH

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0.00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0.00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0.00	
	Total des dépenses d'équipement		0.00	
10	Dotations, fonds divers et réserves		0.00	
13	Subventions d'investissement		0.00	
16	Emprunts et dettes assimilées	50 000.00	50 000.00	
1641	Emprunts en euros	50 000.00	50 000.00	
26	Participations et créances rattachées à des participations		0.00	
27	Autres immobilisations financières		0.00	
020	Dépenses imprévues		0.00	
	Total des dépenses financières	50 000.00	50 000.00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	50 000.00	50 000.00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	576 883.70	575 248.08	
	Charges transférées	576 883.70	575 248.08	
3351	Terrains	440 649.10	440 649.10	
3354	Etudes et prestations de services	50 000.00	47 000.00	
3355	Travaux	24 076.43	24 076.43	
33581	Frais accessoires	50 328.71	50 328.71	
33586	Frais financiers	11 829.46	13 193.84	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	576 883.70	575 248.08	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	626 883.70	625 248.08	
	RESTES A REALISER 2025			0.00
	D 001 RESULTAT SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE			207 483.08
	TOTAL DES DEPENSES DE D'INVESTISSEMENT CUMULEES			832 731.16

Section d'investissement - Détail des recettes

BP

2026

COMMUNE DE ROESCHWOOG - 67 - ROESCHWOOG LOT ZWEDERLICH

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0.00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	326 883.70	375 248.08	
1641	Emprunts en euros	326 883.70	375 248.08	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0.00	
21	Immobilisations corporelles		0.00	
	Total des recettes d'équipement	326 883.70	375 248.08	
10	Dotations, fonds divers et réserves		0.00	
27	Autres immobilisations financières		0.00	
	Total des recettes financières		0.00	
	TOTAL DES RECETTES REELLES	326 883.70	375 248.08	
021	Virement de la section de fonctionnement		0.00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	455 823.70	457 483.08	
3351	Terrains	374 649.10	374 649.10	
3355	Travaux	20 876.43	20 876.43	
33581	Frais accessoires	50 128.71	50 128.71	
33586	Frais financiers	10 169.46	11 828.84	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	455 823.70	457 483.08	
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	455 823.70	457 483.08	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	782 707.40	832 731.16	
	RESTES A REALISER 2025			0.00
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE			0.00
	TOTAL DES RECETTES DE D'INVESTISSEMENT CUMULEES			832 731.16

Section de fonctionnement - Détail des dépenses

BP

2026

COMMUNE DE ROESCHWOOG - 67 - ROESCHWOOG LOT ZWEDERLICH

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
011	Charges à caractère général	119 300.00	116 300.00	
6015	Achats stockés - Terrains à aménager	66 000.00	66 000.00	
6045	Achats d'études et prestations de services (terrains à aménager)	50 000.00	47 000.00	
605	Achats de matériel, équipements et travaux	3 200.00	3 200.00	
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	100.00	100.00	
012	Charges de personnel et frais assimilés		0.00	
65	Autres charges de gestion courante	100.00	100.00	
65888	Autres charges diverses de gestion courante	100.00	100.00	
TOTAL - DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		119 400.00	116 400.00	
66	Charges financières (b)	1 660.00	1 365.00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 660.00	1 365.00	
67	Charges spécifiques (c)		0.00	
022	Depenses imprévues (e)		0.00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		121 060.00	117 765.00	
023	Virement à la section d'investissement		0.00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	455 823.70	457 483.08	
7133	Variation des en-cours de production de biens	455 823.70	457 483.08	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		455 823.70	457 483.08	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	1 760.00	1 465.00	
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	1 760.00	1 465.00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		457 583.70	458 948.08	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		578 643.70	576 713.08	
RESTES A REALISER 2025				0.00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				0.00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				576 713.08

Section de fonctionnement - Détail des recettes

BP

2026

COMMUNE DE ROESCHWOOG - 67 - ROESCHWOOG LOT ZWEDERLICH

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
013	Atténuations de charges		0.00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0.00	
74	Dotations et participations		0.00	
75	Autres produits de gestion courante		0.00	
TOTAL - RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)			0.00	
76	Produits financiers (b)		0.00	
77	Produits spécifiques		0.00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d			0.00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	576 883.70	575 248.08	
7133	Variation des en-cours de production de biens	576 883.70	575 248.08	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	1 760.00	1 465.00	
796	Transferts de charges financières	1 760.00	1 465.00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		578 643.70	576 713.08	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		578 643.70	576 713.08	
RESTES A REALISER 2025				0.00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				0.00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				576 713.08

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Emprunts et dettes au 31/12/N										
	Couverture 1 (16)	Montant couvert	Caractéristique d'emprunt après couverture éventuelle (17)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Amortissement de l'exercice		
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		250 000,00					50 000,00	1 364,38	0,00
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		250 000,00					50 000,00	1 364,38	0,00
164102 E1149		0,00	A-1	250 000,00	4,92	F		0,027	50 000,00	1 364,38	0,00
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
16431 Emprunts assortis d'une option de tramage sur l'indice de référence (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautions reçues (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1671 Avances consenties du Trésor (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1675 Dettes affectées aux marchés publics de travaux d'infrastructure (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers les entreprises acquiescentes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1682 (sans à moyen terme négociables) (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		250 000,00					50 000,00	1 364,38	0,00

BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT BRINKMANN » :

Dépenses d'investissement : 867 365,02 €
 Recettes d'investissement : 867 365,02 €
 Dépenses de fonctionnement : 508 182,51 €
 Recettes de fonctionnement : 508 182,51 €

Le Conseil municipal a ouvert par délibération du 14 novembre 2022 le budget annexe « Lotissement Brinkmann » dans la perspective de l'aménagement des terrains sis 11 rue Principale pour la construction d'une résidence sénior et d'un centre de santé.

Les terrains ont fait l'objet d'un portage par l'Etablissement public Foncier d'Alsace au bénéfice de la Commune. La convention qui arrivait à son terme fin 2024 est prolongée de 5 ans.

Les crédits prévisionnels pour l'année 2026 sont :

Compte 605 : travaux de viabilité ou autres – estimation 100 000 €.

Compte 6045 : études – estimation 30 000 €.

Compte 608 : frais de portage

Un emprunt est prévu pour équilibrer le budget en recettes d'investissement.

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	506 182,51	867 365,02
		*	*
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 361 182,51	(si solde positif) 0,00
		*	*
	Total de la section d'investissement (2)	867 365,02	867 365,02
		*	*
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	508 182,51	508 182,51
		*	*
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
		*	*
	Total de la section de fonctionnement (3)	508 182,51	508 182,51
		*	*
	TOTAL DU BUDGET (4)	1 375 547,53	1 375 547,53

Section d'investissement - Détail des dépenses

BP

2026

COMMUNE DE ROESCHWOOG - 67 - ROESCHWOOG LOT BRINKMANN

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0.00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0.00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0.00	
	Total des dépenses d'équipement		0.00	
10	Dotations, fonds divers et réserves		0.00	
13	Subventions d'investissement		0.00	
16	Emprunts et dettes assimilées		0.00	
26	Participations et créances rattachées à des participations		0.00	
27	Autres immobilisations financières		0.00	
020	Dépenses imprévues		0.00	
	Total des dépenses financières		0.00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		0.00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	542 133.75	506 182.51	
	Charges transférées	542 133.75	506 182.51	
3354	Etudes et prestations de services	306 032.82	244 414.32	
3355	Travaux	164 093.87	181 756.62	
33581	Frais accessoires	72 007.06	80 011.57	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	542 133.75	506 182.51	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	542 133.75	506 182.51	
				+
	RESTES A REALISER 2025			0.00
				+
	D 001 RESULTAT SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE			361 182.51
				=
	TOTAL DES DEPENSES DE D'INVESTISSEMENT CUMULEES			867 365.02

Section d'investissement - Détail des recettes

BP

2026

COMMUNE DE ROESCHWOOG - 67 - ROESCHWOOG LOT BRINKMANN

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0.00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	542 133.75	506 182.51	
1641	Emprunts en euros	542 133.75	506 182.51	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0.00	
21	Immobilisations corporelles		0.00	
	Total des recettes d'équipement	542 133.75	506 182.51	
10	Dotations, fonds divers et réserves		0.00	
27	Autres immobilisations financières		0.00	
	Total des recettes financières		0.00	
	TOTAL DES RECETTES REELLES	542 133.75	506 182.51	
021	Virement de la section de fonctionnement		0.00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	239 133.75	361 182.51	
3354	Etudes et prestations de services	131 032.82	214 414.32	
3355	Travaux	64 093.87	81 756.62	
33581	Frais accessoires	44 007.06	65 011.57	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	239 133.75	361 182.51	
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	239 133.75	361 182.51	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	781 267.50	867 365.02	

RESTES A REALISER 2025: 0.00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE: 0.00

TOTAL DES RECETTES DE D'INVESTISSEMENT CUMULEES 867 365.02

Section de fonctionnement - Détail des dépenses

BP

2026

COMMUNE DE ROESCHWOOG - 67 - ROESCHWOOG LOT BRINKMANN

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
011	Charges à caractère général	301 000.00	143 000.00	
6045	Achats d'études et prestations de services (terrains à aménager)	175 000.00	30 000.00	
605	Achats de matériel, équipements et travaux	100 000.00	100 000.00	
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	26 000.00	13 000.00	
012	Charges de personnel et frais assimilés		0.00	
65	Autres charges de gestion courante	2 000.00	2 000.00	
65888	Autres charges diverses de gestion courante	2 000.00	2 000.00	
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+658)	303 000.00	145 000.00	
66	Charges financières (b)		0.00	
67	Charges spécifiques (c)		0.00	
022	Depenses imprévues (e)		0.00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	303 000.00	145 000.00	
023	Virement à la section d'investissement		0.00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	239 133.75	361 182.51	
7133	Variation des en-cours de production de biens	239 133.75	361 182.51	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	239 133.75	361 182.51	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	2 000.00	2 000.00	
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	2 000.00	2 000.00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	241 133.75	363 182.51	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	544 133.75	508 182.51	

RESTES A REALISER 2025: 0.00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE: 0.00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 508 182.51

Section de fonctionnement - Détail des recettes

BP

2026

COMMUNE DE ROESCHWOOG - 67 - ROESCHWOOG LOT BRINKMANN

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
013	Atténuations de charges		0.00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0.00	
74	Dotations et participations		0.00	
75	Autres produits de gestion courante		0.00	
	TOTAL - RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)		0.00	
76	Produits financiers (b)		0.00	
77	Produits spécifiques		0.00	
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		0.00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	542 133.75	506 182.51	
7133	Variation des en-cours de production de biens	542 133.75	506 182.51	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	2 000.00	2 000.00	
796	Transferts de charges financières	2 000.00	2 000.00	
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	544 133.75	508 182.51	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		544 133.75	508 182.51	
RESTES A REALISER 2025				0.00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				0.00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				508 182.51

BUDGET PRIMITIF - BUDGET ANNEXE « PERISCOLAIRE » EXERCICE 2026

Dépenses d'investissement :	4 269 000,00 €
Recettes d'investissement :	4 269 000,00 €
Dépenses de fonctionnement :	320 900 €
Recettes de fonctionnement :	320 900 €

Le budget annexe Périscolaire a été créé en décembre 2020 à la suite du retour de la compétence "périscolaire" aux quatre communes du périmètre du SIVU Regroupement Pédagogique de l'Uffried.
 Par voie de convention de gestion du service périscolaire, entrée en vigueur le 1er janvier 2021 et son avenant n°1, Roeschwoog gère cette compétence pour les 4 communes du périmètre du SIVU RPU (Fort-Louis, Leutenheim, Neuhaeusel et Roeschwoog).

Le service « périscolaire » existant dans les locaux de l'école André Weckmann a été confié à l'AGF du Bas-Rhin par voie de délégation de service public (DSP). La DSP a été renouvelée le 1^{er} septembre 2024 pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 31 août 2029.
 Des crédits en fonctionnement ont été inscrits au compte 65748 pour un montant de 192 000,00 €, au vu du budget prévisionnel pour l'exercice 2026 présenté par l'AGF.
 Les participations prévisionnelles pour ce service inscrites au budget du SIVU RPU 2019 et en 2020, puis au budget annexe Périscolaire depuis 2021 étaient de :

Participation collectivité 2019 :	164 939,00 €
Participation collectivité 2020 :	165 507,00 €
Participation collectivité 2021 :	165 372,00 €
Participation collectivité 2022 :	160 986,00 €
Participation collectivité 2023 :	178 000,00 €
Participation collectivité 2024 :	193 000,00 €
Participation collectivité 2025 :	196 200,00 €

Pour financer les dépenses de fonctionnement, les communes de Fort-Louis, Leutenheim, Neuhaeusel et Roeschwoog contribuent au budget Périscolaire. La participation prévisionnelle à exploitation pour 2026 s'élève à 200 000,00 €.

Les quatre Communes contribuent également au budget Périscolaire pour financer les dépenses d'investissement du périscolaire existant André Weckmann et du nouveau périscolaire à construire. La participation prévisionnelle à l'investissement pour l'exercice 2026 est de près de 2 000,00 € (enveloppe pour financer l'investissement de l'ancien périscolaire A. Weckmann – opération n°1001). Aucune participation à l'investissement pour le financement du nouveau périscolaire n'est prévue pour l'instant pour l'exercice.

Un crédit d'un montant de 653 200,00 € est inscrit en vue du remboursement du Prêt Relais (1,2 millions d'euros) selon encaissement des subventions et du FCTVA.

Des restes à réaliser de l'exercice 2025 (3 613 800,00 € - opération n°1002) sont inscrits pour le financement de la construction du nouveau périscolaire.

Des subventions d'investissement sont inscrites en recette pour un montant de 525 524,00 € avec 329600,00 € de restes à réaliser de l'exercice 2025 (opération n°1002).

MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B
I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget : - au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ; - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ; - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ; - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement » III – Conformément à l'article L. 1512-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) : - Fonctionnement : 750 % - Investissement : 750 % IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre V – Les provisions sont semi-budgétaires (4) VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6)	

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A
		DÉPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1058)	655 200,00	639 107,98
		*	*
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	3 613 800,00	1 329 600,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 2 300 292,02
		*	*
Total de la section d'investissement (2)		4 269 000,00	4 269 000,00
		DÉPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	320 900,00	200 071,90
		*	*
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 120 828,10
		*	*
Total de la section de fonctionnement (3)		320 900,00	320 900,00
TOTAL DU BUDGET (4)		4 589 900,00	4 589 900,00

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1
---	----

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	656 090,86	2 397 078,41	680 132,57	A1	2 421 120,12
Investissement	447 666,32	2 197 078,41	550 878,93	A2	2 300 292,02
Fonctionnement	208 425,54	200 000,00	129 253,64	A3	120 828,10

RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses		Recettes		Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	3 613 800,00	III + IV	1 329 600,00	B1	-2 284 200,00
Investissement	I	3 613 800,00	III	1 329 600,00	B2	-2 284 200,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	136 920,12
Investissement	A2 + B2	16 092,02
Fonctionnement	A3 + B3	120 828,10

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	329 300,00	0,00	0,00	320 900,00	0,00	0,00	320 900,00	320 900,00
011	Charges à caractère général (3)	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	206 200,00	0,00	0,00	201 800,00	0,00	0,00	201 800,00	201 800,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	218 200,00	0,00	0,00	213 800,00	0,00	0,00	213 800,00	213 800,00
66	Charges financières	85 000,00	0,00		82 500,00	0,00		82 500,00	82 500,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	85 000,00	0,00	0,00	82 500,00	0,00		82 500,00	82 500,00
	Total des dépenses réelles	303 200,00	0,00	0,00	296 300,00	0,00	0,00	296 300,00	296 300,00
023	Virement à la section d'investissement	26 100,00			24 600,00	0,00		24 600,00	24 600,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	26 100,00			24 600,00	0,00		24 600,00	24 600,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

320 900,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	209 046,36	0,00	200 071,90	0,00	200 071,90
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	200 000,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	46,36	0,00	71,90	0,00	71,90
	Total des recettes de gestion des services	209 046,36	0,00	200 071,90	0,00	200 071,90
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	209 046,36	0,00	200 071,90	0,00	200 071,90
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

120 828,10

Total des recettes de fonctionnement cumulées

320 900,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

A

DEPENSES								
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	4 063 600,00	3 613 800,00	0,00	655 200,00	0,00	0,00	655 200,00	4 269 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	4 063 600,00	3 613 800,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	3 615 800,00
Total des dépenses d'équipement	4 063 600,00	3 613 800,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	3 615 800,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1648 non budgétaire)	0,00	0,00		653 200,00	0,00		653 200,00	653 200,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA rigie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	653 200,00	0,00	0,00	653 200,00	653 200,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	4 063 600,00	3 613 800,00	0,00	655 200,00	0,00	0,00	655 200,00	4 269 000,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8) 0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées 4 269 000,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES					
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	3 512 721,07	1 329 600,00	639 107,98	0,00	1 968 707,98
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	1 479 600,00	329 600,00	525 524,00	0,00	655 124,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1666 non budgétaire)	1 960 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	3 439 600,00	1 329 600,00	525 524,00	0,00	1 855 124,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	47 021,07	0,00	68 983,98	0,00	88 983,98
136 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA rigie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	47 021,07	0,00	68 983,98	0,00	88 983,98
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	3 486 621,07	1 329 600,00	614 507,98	0,00	1 944 107,98
021 Virement de la section de fonctionnement	26 100,00		24 600,00	0,00	24 600,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	26 100,00		24 600,00	0,00	24 600,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7) 2 300 292,02

Affectation au compte 1068 (8) 0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

 (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1001
 LIBELLE : PERISCOLAIRE A. WECKMANN - DIVERS EQUIPEMENT ET MATERIEL
 NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 096,27	a 0,00	2 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 096,27	0,00	2 000,00	0,00
21648	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 096,27	0,00	2 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		9 000,00	c 0,00	2 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	9 000,00	0,00	2 000,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	9 000,00	0,00	2 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

 (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1002
 LIBELLE : CONSTRUCTION NOUVEAU BATIMENT PERISCOLAIRE
 NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 914 187,03	a 3 613 600,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 129,00	34 600,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	2 129,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	34 600,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 912 058,03	3 519 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 716 331,29	3 519 000,00	0,00	0,00
236	Avances commandés immo corporelles	193 726,74	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		2 920 779,27	c 329 600,00	523 524,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	2 920 779,27	329 600,00	523 524,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	6 400,00	0,00	150 000,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	292 476,00	0,00	123 524,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	1 869 600,01	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	159 097,26	0,00	150 000,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	423 000,00	179 600,00	0,00	0,00
13451	Dot. equip.territoires ruraux non transf.	150 000,00	150 000,00	100 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

[illegible]

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

81.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNS de l'exercice
	Couverture ? O/N (11)	Monnaie couverte	Catégorie d'emprunt après couverture desettelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Date d'échéance (en années)	Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Activité de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)		Capitaux	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
161 Emprunts obligataires (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0.00		1 200 000.00					0.00	42 840.00	0.00	119.00
1641 Emprunts en euros (Total)		0.00		1 200 000.00					0.00	42 840.00	0.00	119.00
164112000042054501		0.00	Aut	1 200 000.00	1.50	#	3.000		0.00	42 840.00	0.00	119.00
1642 Emprunts en devises (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
16421 Emprunts assortis d'une option de frappe sur le taux de change (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
167 Emprunts et dettes assortis de garanties particulières (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1671 Dépôts constatés du Trésor central		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1672 Emprunts sur garanties solaires (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1675 Autres emprunts et dettes (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1676 Dettes envers fournisseurs acquiescentes (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1677 Autres emprunts et dettes (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1681 Autres emprunts (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
167 Autres emprunts (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
Total global		0.00		1 200 000.00					0.00	42 840.00	0.00	119.00

Contributions prévisionnelles des communes au Budget Périscolaire pour le périscolaire André Weckmann existant :

	2025			2026		
	Participation à l'exploitation	Participation à l'équipement	TOTAL	Participation à l'exploitation	Participation à l'équipement	TOTAL
FORT LOUIS	14 815.00 €	148.00 €	14 963.00 €	15 584.42 €	155.84 €	15 740.26 €
LEUTENHEIM	44 444.00 €	444.00 €	44 888.00 €	44 155.84 €	441.56 €	44 597.40 €
NEUHAEUSEL	17 284.00 €	173.00 €	17 457.00 €	23 376.62 €	233.77 €	23 610.39 €
ROESCHWOOG	123 457.00 €	1 235.00 €	124 692.00 €	116 883.12 €	1 168.83 €	118 051.95 €
	200 000.00 €	2 000.00 €	202 000.00 €	200 000.00 €	2 000.00 €	202 000.00 €

Contributions prévisionnelles globales pour 2026 des communes au Budget Périscolaire :

**PARTICIPATIONS COMMUNALES AUX DÉPENSES DU PERISCOLAIRE EXISTANT A. WECKMANN
ET A LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU BATIMENT PERISCOLAIRE - EXERCICE 2026**

Participation demandée aux communes pour l'exploitation du périscolaire A. Weckmann 200 000 €

Participation demandée aux communes pour l'équipement du périscolaire A. Weckmann 2 000 €

Participation en investissement

Participation en fonctionnement

PERISCOLAIRE A. WECKMANN	EFFECTIFS	% EFFECTIFS	PARTICIPATION EXPLOITATION	PARTICIPATION INVESTISSEMENT	MONTANT TOTAL PARTICIPATION 2026 PERISCOLAIRE EXISTANT
FORT LOUIS	12	7.79%	15 584 €	156 €	15 740 €
LEUTENHEIM	34	22.08%	44 156 €	441 €	44 597 €
NEUHAEUSEL	18	11.69%	23 377 €	234 €	23 611 €
ROESCHWOOG	90	58.44%	116 883 €	1 169 €	118 052 €
TOTAL	154	100.00%	200 000 €	2 000 €	202 000 €

POPULATION INSEE (chiffre à la date la plus proche) (population légale l'issue 2023 entrant en vigueur à u 01/01/2026)	PARTICIPATION COMMUNALE / POPULATION TOTALE	MONTANT AVANCE 2025 CONSTRUCTION NOUVEAU PERISCOLAIRE SELON CONVENTION 20/12/2020 A VENANT PARTICIPATION EXPLOITATION	MONTANT AVANCE 2026 CONSTRUCTION NOUVEAU PERISCOLAIRE SELON CONVENTION 12/12/2020 A VENANT PARTICIPATION INVESTISSEMENT
289	7.57%	- €	- €
840	21.87%	- €	- €
198	10.30%	- €	- €
2314	60.26%	- €	- €
3841	100%	- €	- €

TOTAL PARTICIPATIONS 2026
15 740.26 €
44 597.40 €
23 610.39 €
118 051.95 €
202 000.00 €

Pour mémoire effectifs de l'école : 180 élèves (année scolaire 2025/2026)

BUDGET PRIMITIF - BUDGET CCAS EXERCICE 2026

Le Conseil d'administration du CCAS a voté son budget primitif 2026 le 2 mars 2026 en reprenant de manière anticipée les résultats de l'exercice 2025.

Ce budget sera joint au budget communal pour la transmission dématérialisée au contrôle de légalité et au service des finances publiques.

Ont été voté les crédits suivants :

Dépenses de fonctionnement : - 10 700,00 €
Recettes de fonctionnement : + 10 700,00 €

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET - VOTE ET REPORTS				A
		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1088)	0,00	0,00	
+		+	+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00	
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00	
=		=	=	
Total de la section d'investissement (2)		0,00	0,00	
		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	10 700,00	9 196,00	
+		+	+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00	
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 503,02	
=		=	=	
Total de la section de fonctionnement (3)		10 700,00	10 700,00	
TOTAL DU BUDGET (4)		10 700,00	10 700,00	

Section de fonctionnement - Détail des dépenses

BP

2026

C.C.A.S. DE ROESCHWOOG - 67 - ROESCHWOOG CCAS

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
011	Charges à caractère général	7 600,00	8 700,00	
60623	Fournitures non stockées - Alimentation	600,00	500,00	
6068	Fournitures non stockées - Autres matières et fournitures	300,00	700,00	
6234	Réceptions	6 700,00	7 500,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00	2 000,00	
65133	Secours d'urgence	300,00	300,00	
65748	Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	1 000,00	1 000,00	
65888	Autres charges diverses de gestion courante	700,00	700,00	
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+658)	9 600,00	10 700,00	
66	Charges financières (b)		0,00	
67	Charges spécifiques (c)		0,00	
022	Dépenses imprévues (e)		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	9 600,00	10 700,00	
023	Virement à la section d'investissement		0,00	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 600,00	10 700,00	
RESTES A REALISER 2025				0,00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				10 700,00

Section de fonctionnement - Détail des recettes

BP

2026

C.C.A.S. DE ROESCHWOOG - 67 - ROESCHWOOG CCAS

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
013	Atténuations de charges		0.00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0.00	
74	Dotations et participations	6 940.00	9 190.00	
74748	Participations autres communes	6 940.00	9 190.00	
75	Autres produits de gestion courante		6.98	
75888	Autres produits divers de gestion courante		6.98	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)		6 940.38	9 196.98	
76	Produits financiers (b)		0.00	
77	Produits spécifiques		0.00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		6 940.38	9 196.98	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 940.38	9 196.98	
RESTES A REALISER 2025				0.00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				1 503.02
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES :				10 700.00

Pour les dépenses de fonctionnement au chapitre 011 - charges à caractère général sont prévus une enveloppe de 7 200,00 € pour l'organisation du repas des aînés, les cadeaux de fin d'année aux aînés et de 1 500,00 € pour les cadeaux « grands anniversaires » (2026).

Une enveloppe de 300,00 € pour le secours d'urgence et une enveloppe de 1 000,00 € pour le versement de subventions (association Repartir et à l'association Rencontres et Amitiés) sont proposées au chapitre 65. Des crédits de 700,00 € sont prévus au compte 65888 en cas d'imprévus.

En ce qui concerne les recettes de fonctionnement, le résultat anticipé reporté de l'exercice 2025 se monte à 1 503,02 € (R 002).

La Commune de Roeschwoog subventionnerait ce budget, pour l'équilibrer d'un montant de 9 190,00 €.

Date de publication

01 AVR. 2026

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....

01 AVR. 2026



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZLe Secrétaire de séance,
Pierre HARNIST

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

-oOo-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 9 mars 2026 à 18h30
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 4 mars 2026**

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 18
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s): 0
Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : ROCHE Nicolas (pouvoir à HARNIST Pierre)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2026/03/09 – 27 – APPROBATION DES RAPPORTS DE LA COMMISSION D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

Par délibération n°2025-1611SH du 17 novembre 2025, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays Rhénan a approuvé le principe d'une confirmation, précision et extension de l'intérêt communautaire de la petite enfance en y intégrant les quatre compétences/missions attachées à la qualité d'Autorité Organisatrice (AO) de l'accueil du jeune enfant dans le cadre du Service Public de la Petite Enfance (SPPE) ; la Communauté de communes du Pays Rhénan est désormais reconnue comme l'autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant dans le cadre du Service Public de la Petite Enfance en lieu et place des communes. Par délibération n°2025-1609AG du 17 novembre 2025 le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays Rhénan a approuvé la modification de ses statuts par retrait de l'intérêt communautaire de « l'espace sportif, culturel et de loisirs (ESCAL) » à Dalhunden ainsi que le transfert de l'ESCAL à la commune de Dalhunden au 1^{er} mars 2026.

La Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT), dans ses séances du 19 janvier 2026 et du 9 février 2026, a été amenée à procéder à l'évaluation du coût des charges liées aux transferts de compétences en visant notamment à assurer la transparence, la neutralité et l'équité financière entre les communes et l'établissement public de coopération intercommunale.

Les rapports 1 et 2 joints en annexe de la présente délibération, issus des travaux de la CLECT, ont vocation à être approuvés par des délibérations concordantes de la majorité qualifiée des conseils municipaux prévue au premier alinéa du II de l'article L.5211-5 du Code général des collectivités territoriales et prises dans un délai de trois mois à compter de leur transmission aux conseils municipaux par le Président de la CLECT.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les dispositions prévues au IV de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts ;

Vu les délibérations n°2025-1611SH et n°2025-1609AG du 17 novembre 2025 de la Communauté de communes du Pays Rhénan ;

Vu les rapports n°1 et 2 issus des travaux de la CLECT des 19 janvier et 9 février 2026 relatifs au service public de la petite enfance et au transfert de l'ESCAL à la commune de Dalhunden ; adoptés à l'unanimité/majorité par ses membres ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
APPROUVE les rapports présentés par la CLECT réunie les 19 janvier et 9 février 2026 annexés à la présente délibération ;
PREND ACTE du point d'information sur les attributions de compensation et des montants de charges transférés tels qu'évalués par la CLECT ;
AUTORISE le Maire ou son représentant à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application de la présente délibération.

Date de publication:

01 AVR. 2026Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:**01 AVR. 2026****Pour extrait conforme,**Le Maire,
Michel LORENTZLe Secrétaire de séance,
Pierre HARNIST